

MICHEL BANNIARD
PROFESSEUR

LINGUIDTIQUE DIACHRONIQUE 4

**** Ce cours fait suite aux cours Linguistique diachronique I, LM009 (2^e année de Licence) et LM018 (3^e année). La connaissance de ces deux cours est vivement recommandée, au moins sous la forme d'une lecture personnelle complète. L'étudiant s'engage alors dans une démarche de réflexion par et sur cette discipline qui traite des origines des langues romanes de l'Europe et en particulier de la langue d'oïl.**

PLAN

I] PRINCIPES ET DESTINATAIRES

II] TYPOLOGIE DIACHRONIQUE DU LATIN PARLÉ CLASSIQUE À L'ANCIEN FRANÇAIS TARDIF.

III] CHANGEMENT DE CONCEPTS ET DE TERMINOLOGIE : DEUX DOSSIERS

IV] LA QUESTION DE LA COMMUNICATION EN LATIN PARLE : UNE ETUDE

V] LE NOUVEAU MODÈLE DU PASSAGE DU LATIN A LA LANGUE D'OÏL

VI – LE CHANGEMENT IN SITU : LE SYSTEME DES BASCULEMENTS

VII] EMERGENCE DE LA LITTERATURE D'OÏL : NOUVEAU PARADIGME

VIII] CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

I] PRINCIPES ET DESTINATAIRES

Ce cours a pour but de poursuivre et d'approfondir les deux cours précédents. Il s'adresse :

1) Aux étudiants engagés en filière lettres, qui désirent approfondir ces connaissances dans le cadre d'un travail de recherche impliquant de près ou de loin une familiarisation avec ce domaine.

2) Aux étudiants d'autres disciplines, spécialement ceux qui se sont engagés en filière spécifiquement linguistique (la part diachronique peut y être importante), ou en histoire médiévale car les rapports entre le latin et les langues romanes y est souvent au cœur des problématiques.

3) Aux étudiants de langues romanes (italien, espagnol, occitan...) qui désireraient s'équiper solidement dans l'histoire de ces langues à leurs origines.

4) Aux candidats aux concours de recrutement (Capes/ Agrégation de Lettres) qui cherchent à améliorer l'assise de leurs acquis (les concours impliquent une certaine familiarité avec l'histoire de la langue).

5) Evidemment à tout amateur de connaissances qui pour être techniques n'en sont pas moins enrichissantes. En particulier, au moment où tout l'aspect « patrimoine » des activités culturelles et touristiques, nationales ou régionales, est tant promu, il serait bienvenu de sortir des présentations folkloriques du patrimoine langagier.

Le but n'est pas de reproduire les éléments traditionnels que procurent les manuels habituels, mais de donner un accès à l'état actuel d'une discipline profondément renouvelée et en pleine évolution. En particulier, la zone diachronique critique des III^e-VIII^e siècle, si maltraitée dans l'enseignement traditionnel, a été ouverte par des méthodes innovantes auxquelles ce cours donne en partie accès. De ce fait, les principes méthodologiques suivis et la terminologie adoptée tiennent compte des progrès faits depuis trente ans, notamment sous l'égide d'une nouvelle discipline, l'histoire de la communication, mise en place par la sociolinguistique diachronique. Cela implique notamment qu'il ne soit plus traité de « latin vulgaire », mais de « latin parlé ». La linguistique diachronique nouveau régime s'intègre désormais dans une perspective globale, dont les paramètres s'appliquent aussi bien au XX^e qu'au V^e siècle, au français ou à l'italien parlés contemporains qu'au latin parlé impérial. Mais les lecteurs découvriront tout ceci au fur et à mesure. Cette introduction passera largement par l'étude d'une série de publications (du professeur responsable de ce cours) qui éclaireront divers points de ce renouveau disciplinaire, sans évidemment conduire à l'exhaustivité. Le point de vue de la recherche dynamique sera ainsi constamment privilégié.

Selon le nombre d'inscrits, le contrôle s'effectuera par écrit, dans tous les cas sous la forme d'un dossier de réponses élaborées par le candidat à une série de questions proposées par le professeur, ce contrôle pouvant s'effectuer à distance grâce à une interrogation en ligne.

III] TYPOLOGIE DIACHRONIQUE DU LATIN PARLÉ CLASSIQUE À L'ANCIEN FRANÇAIS TARDIF.

Cette typologie est à la fois l'aboutissement et la base de la nouvelle linguistique diachronique. Elle historicise le changement langagier par strates successives, qui s'étendent de l'origine même jusqu'à la fin du Moyen Age. Mais, évidemment, elle permet aussi de voir qu'à partir de la strate Protofrançais, où la nouvelle langue est acquise, l'histoire continue : le Français du XXI^e siècle appartient à une nouvelle strate, dont les traits restent assez largement à analyser...

A] Périodisation générale/ Terminologie

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT "impérial")

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT "mérovingien" en Gaule du Nord ; "wisigothique" en Espagne ; "lombard" en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.).

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

PF : Protofrançais (VIII^e s.).

AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.).

AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e s.).

ZT4 : Zone Transitionnelle 4 [1250-1350] (de l'AFC à l'AFT).

FPM : Français Moderne (XVI^e-XVIII^e s.).

FC : Français Contemporain (XIX^e-XXI^e s.).

{ **FPT2** : Français Parlé Tardif de Phase 2, 1950- 20XX }

CRD : Cas Régime Direct

CRI : Cas Régime Indirect

CS : Cas Sujet.

P+ : Prépositionnel

P- : Non prépositionnel

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

B] - Typologie phonétique

1] LPC

1 - amuïssement de *-m*.

2 - *e* et *i* brefs atones en hiatus passent à *yod*.

2] LPT1

- 1 - mutation du système vocalique : accent (musical > tonique)
- 2 - transphonologisation vocalique : oppositions quantitatives > qualitatives
- 3 - sonorisation de consonnes sourdes intervocaliques (conditions régionales et contextuelles)
- 4 - spirantisation/ amuïssement de consonnes intervocaliques (conditions régionales et contextuelles).
- 5 - première vague de palatalisations consonantiques (impériales) = diphtongaisons consonantiques.
- 6 - première série de diphtongaisons vocaliques : diphtongaisons des brèves (impériales, aires limitées : en Gaule romaine, uniquement au Nord).
- 7 - syncope syllabiques.

3] LPT2 "mérovingien"

- 1 - surrenforcement de l'accent de mot (interaction avec le francique).
- 2 - seconde séquence de palatalisations consonantiques ("mérovingiennes").
- 3 - seconde séquence de diphtongaisons vocaliques ("mérovingiennes").
- 4 - spirantisation des consonnes sonores intervocaliques (contexte).
- 5 - dégémination des consonnes doubles (contexte).
- 6 - effacement de la mouillure palatale (contexte).

4] PF

- 1 - apocope des syllabes finales atones masculines (contexte).
- 2 - décoloration de *a* en syllabe finale atone.
- 3 - palatalisation vocalique de *u* (> *ii*).
- 4 - changement phonologique accentuel global : les masculins paroxytons deviennent oxytons ; les féminins paroxytons restent paroxytons
{rythme roman d'oïl initial : isoglosses diachroniques LPT/ PF}.

5] AFC

- 1 - amuïssement des consonnes intervocaliques fricatives ; maintien des frontières syllabiques (hiatus).
- 2 - amuïssement des consonnes finales (contexte).
- 3 - amuïssement de *s* explosif intrasyllabique préconsonantique ; allongement compensatoire syllabique.
- 4 - monophthongaison des anciennes diphtongues vocaliques (impériales et mérovingiennes).
- 5 - monophthongaison des anciennes diphtongues consonantiques (impériales et mérovingiennes)
= désarticulation de la partie d'attaque occlusive des affriquées.
- 6 - nasalisations vocaliques.

6] AFT

- 1 - généralisation complète de 5/2 (contexte).
- 2 - désarticulation complète des cs nasales dans 5/6.
- 3 - règle de resyllabation vocalique (croisement : aperture vocalique/ fermeture syllabique).
- 4 - adoucissement partiel de l'accent de mot (ancien accent du LP2/ PF).

C] *Typologie morphologique*

1] LPC

- 1 - Développement des tournures prépositionnelles.
- 2 - Esquisse des nouveaux systèmes adverbiaux. [*Mente* + Adjectif accordé].
3. - Esquisse du passé résultatif (passé dit composé ou analytique) [*Litteras* + *habeo* + *scriptas*]

2] - LPT1/ LPT2 (III^e-VIII^e s.)

- 1 - Réfection des démonstratifs { *ille* > *ecce+ille* }
- 2 - Réfection de la déclinaison. [Passage à une déclinaison à trois cas, Nominatif (direct-sujet) // Génitif-Datif-Ablatif (oblique-complément// Accusatif (direct-complément)].
- 3 - Réfection des prépositions { *ante* > *ab ante* }
- 4 - Glissements des conjugaisons { stabilité de la conjugaison en - *are* ; permutations partielles entre les autres }.
- 5 - Remaniement des infinitifs et des participes.
- 6 - Invention et formation du premier paradigme du passé résultatif { passé analytique }.
- 7 - Point d'équilibre en fréquence entre la rection non prépositionnelle et la rection prépositionnelle des cas obliques.

3] - LPT2/ PF

- 1 - Elimination du genre neutre.
- 2 - Réfection du futur { *ueniet* / *uenerit* / *uenire* + *habet* }
- 3 - Réfection de la voix passive à l'*imperfectum* { *dicitur* / *dictum est* }.
- 4 - Réfection de la voix déponente { *proficiscitur* / *sibi inde uadit* }.
- 5 - Time shifting { *ueniret* > 0 // *uenisset* = *ueniret* }
- 6 - Invention du conditionnel et formation de son premier paradigme { *ueniret* / *uenisset* / *uenire* + *habebat* }
- 7 - Saturation prépositionnelle pour le pilotage des cas obliques.
{ isoglosses diachroniques Latin Parlé Tardif/ Protofrançais }.

4] PF/ AFC

- 1 - Cristallisation du système de déclinaison nominal (réduction de 3 du LPT2 à 2).
- 2 - Création de l'article défini (VIII^e-XII^e s.).
- 3 - Création de l'article indéfini.

5] AFT

- 1 - Effacement du système de déclinaison nominal (passage à 1 cas).
- 2 - Développement d'un morphème de position pour les CRD [SV -CRD].
- 3 - Réfection des démonstratifs { *cil* disparaît au bénéfice de *celui* ; *celle* renforcée en *celle-là*, etc... }.
- 4 - Développement d'un morphème de personne préfixé dans les formes verbales conjuguées
{ pseudo"pronom personnel" }.
- 5 - Cristallisation des paradigmes conjugués du FM { le verbe *avoir* perd son statut de verbe pour s'intégrer comme pur morphème de temps }.
- 6 – Génération d'un morphème préfixé de mode pour le subjonctif { *finisse* > *il finisse* > *qu'il finisse* }.

D] - Typologie Syntaxique

1] LPT1

- 1 - Distinction renforcée entre formes toniques et formes atones [pronoms].
- 2) - Remaniement partiel de la coordination.
- 3) - Réorganisation partielle de la subordination.

2] LPT2

- 1 - Nouvelle distribution des propositions subordonnées complétives : développement de la tournure en [*quod/ quia* + verbe conjugué] après verbe énonciatif.
- 2 - Développement massif des propositions subordonnées à l'infinitif {*nescio quid dicam* > *nescio quid dicere* ; *dignus qui imperet* > *dignus imperare*}.
- 3 - Installation de la distinction modale entre propositions subordonnées complétives de but {maintien du subjonctif = LPC} et de conséquence {apparition de l'indicatif}.
- 4 - Remplacement du futur par le présent dans les subordonnées conditionnelles "potentielles" {virtualité minimale}
- 5 - Développement de l'imparfait de l'indicatif dans les subordonnées conditionnelles irréelles {virtualité maximale}

3] PF

- 1 - Changement dans le choix des modes pour l'expression de l'irréel {concurrence *uenisset / uenire habebat* : *vinst / vendreiet*}
- 2 - Cristallisation de la règle d'inversion Verbe Sujet après un bloc tonique initial [convergence avec le phrasé francique].
- 3 - Cristallisation du système de déclinaison nominale à 3 cas (CS/ CRD/ CRI).

4] AFC

Régularisation de la distribution des syntagmes nominaux circonstanciels [Bloc Tonique - CRI - CRD - SV - SNCS].

5] AFT

- 1 - Migration des positions énumérées en 4 vers un ordre FM.
[Bloc Tonique - SNCS - SV - CRD - CRI].
- 2 - Développement massif des prépositions complexes.
- 3 - Développement massif des démarcateurs syntaxiques complexes.
{Isoglosses AF/ FM}.

III] CHANGEMENT DE CONCEPTS ET DE TERMINOLOGIE : DEUX DOSSIERS

Voici maintenant comment la réalité langagière concernée est nommée.

A] Une première étude parue en 1998 :

Latin vulgaire ou latin parlé ? Question de nom, question de modèle.

I - NOMINALISME ET HEURISTIQUE LANGAGIERE

La dénomination *latin vulgaire* doit être abandonnée au profit de celle *latin parlé*. Ce changement terminologique reflète une évolution conceptuelle. Telle est l'idée essentielle que je voudrais développer ici dans ce CER qui a pour vocation d'accueillir aussi les travaux de linguistique en diachronie longue. Décrire la genèse des langues romanes depuis leur origine latine, tant dans la perspective générale de la *Romania* que dans le cas particulier des langues de France, d'oc au Sud, d'oïl au Nord, est un des objets de cette discipline. Premier travail, nommer : la langue source de l'époque romaine a reçu des appellations du côté du latin (bas latin, latin de cuisine, latin vulgaire...) ; et du côté du français (galloroman, français pré littéraire...). Deuxième tâche, décrire : déterminer la nature réelle de la langue source, puis établir les modalités et la chronologie de sa transformation en la langue cible. Ces deux aspects de la recherche sont plus étroitement liés qu'il n'y paraît dans le cas de la philologie romane.

A la suite de nombreux travaux, conduits à l'échelle européenne depuis une trentaine d'années [Uytendaele, 1976 ; Wright, 1982, 1991 ; Banniard, 1992a, 1993b ; Herman, 1998], le moment est venu de changer de nom, parce que les progrès accomplis en heuristique langagière le requièrent. La dénomination traditionnelle est justiciable de critiques à plusieurs niveaux. Le premier concerne le manque de neutralité terminologique de ce vocabulaire, puisqu'il n'est pas besoin d'insister sur les connotations péjoratives de ces adjectifs : le *bas* s'oppose évidemment au *haut* dans une perspective qui n'est pas que chronologique, mais aussi hiérarchique ; de même que *vulgaire* s'oppose à *distingué*. En fait, cette qualification est étrangère à une description linguistique, mais relève d'un jugement esthétique-moral. Elle reprend, sous une apparence anodine, les jugements fort sévères émis par les grammairiens de la Renaissance italienne, soucieux de se démarquer le plus brutalement possible de la latinité tardive et médiévale, au profit d'une latinité classique idéalisée [Chomarat, 1982]. On trouve des traces de ce rejet culturel chez leurs maîtres de l'Antiquité Tardive, accrochés à la pérennisation d'une norme conservatrice [Kaster, 1988]. Ces derniers reprenaient à leur tour, mais avec un effet de grossissement et d'amplification qui prêtaient au contre-sens, les recommandations des premiers maîtres de la latinité normée, Cicéron et Quintilien [Dangel, 1995]. Or, on a ressassé inlassablement une poignée de leurs jugements sans prendre garde au fait qu'il s'agissait de leur part de prises de positions sociales faites au nom de leur caste. Ce n'est pourtant pas le propos d'un linguiste d'entériner ce genre de jugements.

II - LE CHANGEMENT COMME MALADIE

C'est pourtant ce qui a été fait au XIXe siècle, dont le XXe s'est fait le pieux héritier dans ce domaine, et cela en dépit de la multiplicité de ses innovations et de ses progrès dans les sciences humaines en général et dans la linguistique en particulier. Tout se passe en fait comme si la philologie romane bénéficiait d'un statut d'exception scientifique. Cela peut en particulier se mesurer à l'aune de son immobilisme quand il s'agit de se référer au cadre historique général. On continue en effet à considérer la période décisive pendant laquelle est amorcée l'histoire des langues romanes comme une période de décadence, placée sous le signe des invasions barbares, des ruines, de l'anarchie etc... Un manuel tout récent consacré à l'histoire de la langue française, excellent sous bien des rapports, fait-il l'effort de donner un modeste cadre historique ? C'est pour résumer la fin de la civilisation gallo-romaine en un tableau saisissant consacré aux invasions qui sont censées se dérouler de 257 à 476 [Perret, 1998]. On y notera avec quelque surprise que la dernière invasion relevée est celle des Wisigoths d'Alaric qui...prennent Rome et destituent le dernier empereur d'Occident en 476. Rappelons qu'Alaric, chef ostrogoth a saccagé Rome en 410... Mais là n'est pas le plus important : depuis trente ans, là aussi, cette civilisation triséculaire a, sous le nom d'Antiquité Tardive, conquis ses lettres de noblesse historique (ou plutôt les historiens se sont mis à l'étudier sans préjugés) [Marrou, 1977 ; Brown, 1978 ; Lançon, 1992]. Cela a pour conséquence que ces trois siècles, loin d'être ceux d'une lente et inéluctable agonie, sont ceux d'une troisième floraison de la civilisation romaine. Le terme de décadence est tout simplement illégitime. Mais le dossier à réinstruire est loin d'être clos, parce que la civilisation antique ne s'évapore pas d'un coup en un cataclysme fort romantique ; sur le territoire de l'ancienne Gaule romaine, il faudra encore près de deux siècles pour que l'effacement des éléments antiques s'accomplisse, l'époque mérovingienne étant caractérisée par son statut de charnière entre des types de civilisation réellement distincts [Riché, 1962 ; Werner, 1986 ; Sot, 1997]. Ces modifications profondes de perspectives sont encore plus nettes dans le cas de l'Italie et de l'Espagne. Le catastrophisme historique et culturel est tout simplement à mettre aux oubliettes d'une histoire entachée de trop d'idéologie [Die Franken, 1997]. Voilà donc un élément contextuel capital qui aura été à réviser de fond en comble.

Ce recadrage consisterait pour les diachroniciens à mettre à jour leurs références historiques. Mais dans leur propre domaine, quelques révisions déchirantes seraient les bienvenues. Pourquoi, en effet, appliquer aussi une exception langagière à la description du passage du latin aux langues romanes ? Une trop large majorité de travaux présentent uniformément cette histoire comme un processus de décomposition. Les commentaires récurrents sont, d'une page à l'autre, d'un auteur à l'autre : Le latin perd ses cas, parce qu'on ne sait plus prononcer les désinences ; il perd son futur pour la même raison, avec pour conséquence le bricolage d'une forme de remplacement ; il perd sa voix passive synthétique, etc... Un tableau détaillé que j'épargnerai au lecteur impose l'immanquable conclusion que le latin *s'est décomposé*, faute de locuteurs capables de le parler correctement. Cette bien étrange conception perdure sous la plume d'auteurs dont on pourrait attendre que leur formation de linguistes les mît à l'abri de tels jugements. Voici en effet que se lit, toujours dans le même ouvrage, les lignes suivantes : *...Ce latin simplifié [des Vies de saints], prononcé de façon très proche de la langue familière, semble avoir été compris par les auditoires de langue d'oïl auxquels il s'adressait jusqu'aux années 750-800 (...), alors que la compétence active, c'est-à-dire la capacité du peuple à s'exprimer dans cette langue latine pourtant dégénérée, avait cessé depuis un siècle et demi environ (vers 600)...* [Perret 34]. Je ne reprendrai pas ici le détail de ces affirmations (la prise en considération du fonctionnement de la communication verticale tient compte des recherches les

plus récentes), mais je crois qu'il y a de quoi sursauter devant l'expression que j'ai mise en petites capitales pour qualifier la langue parlée. Il n'est, en effet, de dégénérescence de la parole que dans des cas pathologiques précis relevant de la médecine : accidents génétiques, accidents vasculaires, accidents psychiques... Sinon, il n'existe que des types de parole appartenant à des systèmes langagiers à variables multiples. Seuls des contextes sociaux et culturels très particuliers peuvent provoquer l'apparition d'instances langagières appauvries (cas des sabirs, des *linguae francae*). Mais absolument aucun de ces cas externes de figure ne saurait être en cause dans la Gaule des Ve et VIe siècles, surtout à l'échelle large de toute une population [Banniard, 1989 ; Delaplace, 1995 ; Périn, 1997].

D'où provient donc cette distorsion entre les pages réussies et modernes de ce livre et ces passages que je considère comme irrecevables ? De toute évidence d'une contradiction interne entre la formation linguistique dynamique de l'auteur et l'inertie très forte héritée des modèles du XIXe siècle [Banniard, 199X]. En fait, la rationalisation de la méthode implique l'effacement dans cet héritage de toute la partie qui sous les couleurs de l'objectivité prend constamment des partis idéologiques. Voici un autre exemple de cette contradiction, que je prends dans le même ouvrage, non pas que ce dernier soit justiciable de critiques acérées, tant s'en faut, mais au contraire parce qu'en dépit de son caractère justement novateur, il renferme ici et là des blocs archaïques contradictoires. En effet, un chapitre remarquable sur la formation de l'orthographe française depuis ses origines, souligne la valeur langagière très relative de cette catégorie et affirme à juste titre que c'est l'école républicaine du XIXe siècle qui a sacralisé cette connaissance *parce que les connaissances durement acquises seront considérées comme signe d'un certain niveau social, voire comme preuve d'une appréhension de toutes les finesses de la langue française...Et ce qui n'était qu'un outil deviendra l'objet d'un culte* [Perret, p. 135-136].

Des très beaux exemples illustrant le caractère ancillaire de l'orthographe, j'extrais celui-ci : *ils veulent me fere de la Cademie, cela miret comme une bague a un chas*. C'est un autographe du Maréchal de Saxe (XVIIIe s.) : dans ce cas, l'auteur, ni son guide, ne songent à parler de *français dégénéré*, les locuteurs de ce siècle étant réputés pour l'excellence de leur langue ; le trait d'esprit du Maréchal est d'ailleurs énoncé avec l'élégance épigrammatique coutumière à l'élite des Lumières. Déduisons-en le principe implicite qu'il ne faut pas conclure de l'incohérence d'une langue parlée en fonction des fantaisies de la graphie sous laquelle elle se présente.

Pourtant, l'auteur présente un échantillon du latin familial d'époque mérovingienne : *Hoc tetolo fecet Montana, coniu sua, Mauricio, qui uisit con elo annus dodece et portauit annus qarranta. Trasit die VIII kl.Iunias* [Perret, p. 144]. Cette intéressante et bien connue épitaphe fait alors l'objet d'une *transcription en latin*. Or, alors qu'il s'agit uniquement de l'écrire avec la graphie classique traditionnelle, l'auteur crée une opposition de nature entre la langue de l'inscription (latin familial) et la langue de la transcription (latin). Autrement dit, nous avons d'un côté un faux latin (un latin dégénéré) et de l'autre un vrai latin (un latin régénéré). Telle est l'image mentale qui correspond à cette représentation. Appliquons cette image à présent au billet du Maréchal : ce dernier devient alors un monument du français dégénéré parlé au XVIIIe siècle !

III - MEMOIRE ET PROTOTYPES

Pourquoi face au monument français le commentateur se sent-il en état de sécurité langagière, alors qu'il éprouve une grande inquiétude devant le monument latin ? La réponse à cette question est double. Tout d'abord, dans le cas du latin mérovingien, le commentateur reste prisonnier des modèles périmés. Ensuite, le vecteur historique est orienté à contre-sens dans le cas du système graphique des deux langues : parti d'une norme figée, le latin s'est donné des variantes (volontairement ou par défaut) au fil de son évolution pluriséculaire ; parti d'une pratique flottante, une *scripta*, le français a bâti un bunker normatif. Or, l'interprétation linguistique se doit d'échapper à ce ciseau mental pour appliquer des critères fixes, que les situations soient semblables ou distinctes. En conséquence, il faut rechercher dans le cas des deux monuments quelle est la structure de langue qui sous-tend ces représentations graphiques. Je n'insiste pas pour le français, mais dans le cas du latin mérovingien, c'est une structure d'énoncé parfaitement cohérente qui émerge, pour peu que sous le mélange de graphèmes tantôt conservateurs, tantôt évolutifs, tantôt erronés, on reconstruise le fil de la parole, et, à partir de lui, de la langue. La bibliographie de ces orientations nouvelles étant désormais importante, je renvoie globalement à des travaux récents qui la comportent [Banniard, 1992a, 1993a, 1993b ; Wright, 1991 ; Lüdtke, 1995].

La terminologie traditionnelle relève ainsi d'une révision radicale : c'est pourquoi, pas plus que de latin dégénéré, il ne convient de parler de latin vulgaire. Outre les contradictions déjà évoquées, ce dernier terme doit être rejeté, cette fois, du point de vue de la description linguistique, pour trois raisons.

1) Il installe l'idée qu'il a existé d'emblée deux langues distinctes à Rome, chacune suivant une histoire indépendante, cette présentation mettant la civilisation et la société romaine dans un état d'exception langagière qui en ferait un cas unique dans les civilisations de ce type. Pourtant le fondateur de la discipline du point de vue latin [Schuchardt, 1866, t. 1, p. 1-103], comme un des plus remarquables refondateurs modernes [Reichenkron, 1965] avaient fait preuve d'une grande réserve devant l'irréalisme de cette construction. La dialectologie et la sociolinguistique modernes offrent des modèles bien plus probants du *continuum* langagier que constitue toute langue vivante [Labov, 1976, 1978].

2) Il postule l'idée d'un abandon massif de toutes les structures latines, négligeant à la fois le caractère fractal des évolutions de ce type et le caractère conservateur du protofrançais. Quelques exemples contraires sur ce second point en rafraîchissant la mémoire grâce à une vue satellite permettront d'esquisser ce sujet.

Morphologie

		LATIN	PF
1	<i>Passé synthétique</i>	+	+
2	<i>Indicatif imparfait</i>	+	+
3	<i>Subjonctif présent</i>	+	+
4	<i>Subj. plus que parfait</i>	+	+
5	<i>Marques synthétiques de personnes</i>	+	+

	Syntaxe				
6	<i>Ordre OV(S)</i>	+		+	
7	<i>Datif/ Génitif synthétique</i>		+		+ {humains}

Naturellement ce tableau, loin d'être exhaustif, n'est qu'illustratif. Mais il montre que ces 7 traits, massivement récurrents dans la parole, se différencient principalement par la seule prononciation, la structure langagière des deux langues y demeurant superposable. Ce schéma pose le problème non seulement des rapports entre graphème et phonème, mais aussi entre langue et parole. Il montre que, pour un observateur pratiquant la pondération des facteurs d'analyse, la langue parlée commune est conservatrice en de nombreux domaines. Dans ces conditions, comment légitimer une séparation radicale en synchronie entre un latin prétendument vulgaire et un latin dit classique ?

3) Car il convient de regarder l'autre face du problème. Le latin dit classique, autrement dit littéraire, est loin d'offrir la belle régularité que, à la suite des humanistes du XVe siècle, ont continué de lui imputer les grammairiens pourtant scientifiques du XIXe. Cela a été dommageable tant à la vérité scientifique qu'à l'efficacité de la linguistique diachronique.

a] - Sur la cohérence graphie/ phonie.

On a beaucoup souligné l'écart entre l'écriture et la parole en latin *vulgaire*. Il est réel et croissant, surtout en latin mérovingien. Mais l'écriture du latin classique est loin d'établir une adéquation graphie/ phonie étroite [Niedermann, 1959]. On se plaît en effet à souligner qu'un des caractères fondamentaux du latin classique est que son système vocalique est bâti sur des oppositions quantitatives. Or ce trait pertinent de sa phonologie est ignoré par son écriture. Il y eut certes des essais sporadiques de notation quantitative dans les inscriptions archaïques ou archaïsantes, mais ces tentatives sont restées marginales [Ernout, 1916]. Par conséquent, la graphie classique exige des locuteurs/ lecteurs la reconstruction orale de ces traits pertinents. La situation est partiellement analogue à celle de l'arabe où, sauf sans le cas du Coran, le texte écrit n'est voyellé qu'incomplètement, les seules voyelles longues étant incluses dans le déroulement graphique, tandis que les voyelles brèves ne sont pas notées. Ce choix complique évidemment l'accès à la lecture des non arabophones, mais permet à la graphie de servir de support à des prononciations variées. Tel est le cas de la graphie du latin classique. Il s'ensuit que le basculement des oppositions quantitatives aux oppositions qualitatives a été mis souplement en jeu oralement, sans que l'effort pour combler l'écart graphie/ phonie ait cru.

b] - Sur l'étude du latin familial (Umgangssprache)

L'étude consacrée il y a trois quart de siècles aux formes supposées les plus spontanées du latin n'a pas permis d'accéder vraiment à ce que fut la parole latine, dans la mesure où, bâtie d'après des répliques de théâtre, elle s'est surtout intéressée à des idiomatismes [Hofmann, 1950]. D'autre part, les études qui ont été consacrées aux prétendus romanismes en latin archaïque [Skutsch, 1892], n'identifient ces romanismes qu'en partant du principe d'une unité latine fermée sur elle-même dont les traits romans seraient des effractions révélant l'existence d'une langue

différente confinée à l'oralité populaire. Les précieux apports de ces travaux, comme d'enquêtes plus récentes, mais toujours inspirées par ces modèles [Adam, 1976] ne rendent pas justice aux deux caractéristiques fondamentales d'une langue vivante, celle de la continuité requise par le fonctionnement de l'intercompréhension et complémentairement celle de la variabilité permanente mue par la dynamique énonciative.

c] - La parole du et dans le latin littéraire

Le latin littéraire porte en lui tous les éléments qui, plus tard, s'intégreront en un système neuf, se détachant de l'ancien (mais non comme un navire quitte un quai). Cette assertion est l'application au cas particulier du latin de règles énoncées par divers spécialistes de linguistique générale. Sa démonstration dépasserait les bornes de ce papier, mais je proposerai quelques exemples que j'espère efficaces, tout en renvoyant à d'autres études et à la bibliographie qu'elles incluent [Banniard, 1992b, 1995, 1996].

- 1 - La célèbre mésaventure de Cacus est narrée avec alacrité par Tite-Live, dans la période légendaire de Rome. Cacus ayant dérobé les boeufs d'Hercule pendant son sommeil, les a cachés dans une caverne. Hercule "se réveille alors à la pointe du jour", précision chronologique qui est ainsi donnée en latin littéraire : *Hercules ad primam auroram somno excitus...* [Ab u.c., 1,7,6]. [AD + SNacc = Fr. A + SNcompl. circ.].
- 2 - Puis, les meuglements du troupeau l'ayant orienté, il s'avance vers la caverne : *Quem cum uadentem ad speluncam Cacus ui prohibere conatus esset...* "Cacus s'étant efforcé d'empêcher sa progression vers la caverne". [uadere, au lieu de euntem/ pergentem = Fr. il va].
- 3 - Ovide narre les malheurs de Niobé, coupable d'orgueil maternel. La voici qui vient imprudemment défier la déesse Latone, bien moins féconde qu'elle-même. *Et, quantum ira sinit, formosa mouensque decoro// Cum capite inmissos umerum per utrumque capillos// Constitit* [Mét., 6, 167-169]. "Elle secoue ses cheveux déployés sur ses épaules en donnant des coups de tête". [Cum + SNabl. instr., la valeur instrumentale ne faisant ici aucun doute, en dérogation à la règle - théorique - qui n'autorise que l'ablatif seul en ce cas].
- 4 - Une épouse se plaint des dédains de son mari dans une scène de Plaute : *uir me habet... despiciatam* [Cas., 189]. "Mon mari m'a dévalorisée". [Le PPP est attribut du Pronom ; sa valeur est résultative ; habet a sa valeur pleine].
- 5 - Sénèque lance un de ces beaux aphorismes dont il a le secret : *Deinde eiusdem adrogantiae prouerbium iactatur, totidem esse hostes quot seruos : non habemus illos hostes, sed facimus* [Ad Luc., 47, 4]. "On lance ensuite un proverbe de la même agressivité, autant d'esclaves, autant d'ennemis : nous ne les avons pas comme ennemis, nous les rendons tels". [Possession en habere (et non en esse) ; valeur particulière de facimus].

Tous ces exemples montrent :

- a) Que le latin littéraire porte en lui de façon manifeste les signes d'une grande variabilité dans le champ de laquelle apparaissent des unités qui seront bien plus tard structurées/identifiées comme des romanismes.
- b) Qu'il n'y a corrélativement pas besoin de chercher des textes vulgaires pour trouver ces "particules élémentaires" ou "briques primordiales" de l'évolution ultérieure.
- c) Que ces "briques primordiales" émergent de la logique interne de la parole latine, indépendamment des niveaux culturels, et sous l'effet d'un travail stylistique qui implique des choix énonciatifs.

IV - LATINOPHONIE ET HYPERLANGUE IMPERIALE

De cet exposé, rapide, mais appuyé sur de nombreux travaux menés en Europe depuis une génération, il ressort trois points :

- 1] La terminologie péjorative doit être abandonnée, tant du point de vue des facteurs externes (évolution de la civilisation) qu'internes (le Protofrançais n'est pas une forme dégénérée du latin).
- 2] Le protofrançais, loin d'être le liquidateur du latin porte en lui la mémoire vive d'un nombre massif de ses structures, qui remontent aux origines classiques de la langue. Ce sont surtout les différences de prononciation qui masquent cette continuité.
- 3] Le latin littéraire, loin d'être hétérogène aux évolutions ultérieures, dites romanes, crée dans sa propre dynamique des quantités d'éléments innovants qui deviendront plus tard les pièces des structures nouvelles.

En conséquence, il est légitime de refuser pour étudier la genèse du français (et de toute langue romane) la dichotomie commode, mais fallacieuse {latin littéraire// latin vulgaire}. Il convient de parler de la latinophonie (on pourrait y associer le concept d'hyperlangue latine, à l'imitation de l'"hyperlangue brésilienne" [Auroux, 1998]) et de latin parlé. C'est, en effet, la latinophonie dans son ensemble qui crée la romanophonie au cours d'un processus complexe dont la phase principale s'étend du III^e au VIII^e siècle. Les modèles capables de rendre compte de cette histoire seront nettement plus complexes que les schémas hérités du siècle passé [Banniard, 1998] ; mais dans l'histoire des sciences, il n'est jamais arrivé que la description exacte du réel soit simple.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam J.N., *The Text and Language of a Vulgar Latin Chronicle (Anonymus Valesianus II)*, London, 1976.
- Auroux S., 1998, *L'hyperlangue brésilienne*, in *LF*, t. 000.
- Banniard M., 1989, *Genèse culturelle de l'Europe, Ve-VIIIe s.*, Paris.
- , 1992a, *Viva voce : Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident Latin*, Paris.
- , 1992b, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii*, in J. Fontaine et J. Hillgarth (éd.), *L'Europe au VIIe siècle : changement et continuité*, Londres, 1992, 58-86.
- , 1993a, *Latin tardif et français pré littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, p. 139-162.
- (dir.), 1993b, *La voix et l'écriture*, in *Médiévales*, t. 25, p. 5-70.
- , 1995, *Ablatif instrumental et cas régime (indirect) : sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (IIIe-VIIIe s.)*, *Lalies*, Actes de la session d'Aussois, Presses de l'ENS (Paris), p. 227-242.
- , 1996, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in J. Dangel, Cl. Moussy (éd.), *L'oralité en latin*, Paris [*Lingua latina*, t. 5], p. 69-83.
- , 199X, *La construction du passé langagier : invention du clivage de la parole. Normes bourgeoises et pensée linguistique*, in P. Glaudes (dir.), *La fabrique du Moyen Age* [sous presse].
- , 1998, *Diasystèmes et diachronie langagière du latin parlé tardif au protofrançais*, in J. Herman (éd.), *La transizione...*, p. 131-153.
- Brown P., 1978, *The Making of Late Antiquity*, Harvard-Cambridge-London.
- Chomarat J., 1982, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, Paris.
- Dangel, 1995, *Histoire de la langue latine*, Paris.
- Die Franken Wegbereiter Europas* (2 vol.), 1997, Mainz.
- Delaplace C., France J., 1995, *Histoire des Gaules, VIe s. av. JC - VIe s. ap. JC*, Paris.
- Ernout A., 1916, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris.
- Hofmann J.B., 1950, *Die lateinsche Umgangssprache*, Heidelberg.
- Herman J. (éd.), 1998, *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tubingen.
- Kaster R.A., 1988, *Guardians of Language*, Berkeley.
- Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris.
- , 1978, *Le parler ordinaire. La langue des ghettos noirs américains*, Paris.
- Lançon B., 1992, *Le monde romain tardif*, Paris.
- Lüdtke H., 1995, *Les étapes du déclin de la flexion nominale latine*, in L. Callebat (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif IV*, Caen, p. 403-411.
- Marrou H.I., 1977, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?*, Paris.
- Niedermann M., 1959, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris.
- Périn P., Pfeiffer L.C., 1997, *Les Francs*, Paris.
- Perret M., 1998, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris.
- Riché P., 1962, *Education et culture en Occident barbare, VIe-VIIIe s.*, Paris.
- Reichenkron G., 1965, *Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden.
- Schuchardt H., 1866-1868, *Die vokalismus der Vulgärlateins*, I-III, Leipzig.
- Skutsch F., 1982, *Plautinisches und Romanisches*, Leipzig.

- M. Sot, JP Boudet, A. Guerreau-Jalabert, 1997, *Histoire culturelle de la France*, t. 1, *Le Moyen Age*, Paris.
- Uytfanghe van M., 1976, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, p. 5-89.
- Werner K.F., 1989, *Histoire de France*, t. 1, *Les origines*.
- Wright R., 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.
- (éd.), 1991, *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres-New-York.

1] Science et métalangage

Lorsque la connaissance du réel s'est engagée dans la voie du progrès, elle a dû une large part de son changement au renoncement aux explications métaphoriques, dont l'abandon a permis la construction d'un métalangage objectif. Sur la longue durée, la connaissance scientifique a ainsi remplacé les approximations affectives par des dénominations réalistes. On aurait tort de croire que ces questions de terminologie sont réservées aux sciences "dures". Les sciences humaines, et en particulier la linguistique (qui tiennent une place en quelque sorte médiane entre les sciences "dures" et celles que l'on pourrait dénommer "molles" pour aller au bout de cette logique analogique), sont justiciables de ce questionnement. A l'occasion d'un vaste colloque consacré à ce thème [Colombat, Savelli 2001], certains des intervenants ont insisté sur l'existence d'un "terrorisme terminologique [Rey-Debove in Colombat, Savelli 2001, 994]" qui permet au métalangage fondé par une école de servir de "lieu de ralliement pour les gens d'une école, de lieu de fierté [JC Chevallier in Colombat, Savelli 2001, 997]". Quoique ces observations percutantes ne désignent que les travaux de la linguistique synchronique, elles pourraient facilement s'étendre au domaine de la linguistique diachronique, du moins dans le domaine de l'histoire des langues romanes. En fait, la terminologie la plus usuelle dans le milieu des spécialistes de la diachronie latin/roman bénéficie d'un statut d'autorité dû à son ancienneté qui rend difficile sa mise en cause sans provoquer des réactions parfois excessives. Alors que les disciplines historiques ont renouvelé leur représentation des siècles menant de la fin de l'Antiquité à l'époque carolingienne et, conséquemment, largement modifié leur vocabulaire, surtout au niveau des mots-clefs¹, la linguistique diachronique emploie toujours des mots de référence remontant au milieu du XIX^e siècle [Banniard 1993a, 1999, 2003].

Or, trois raisons devraient provoquer un changement d'attitude et pousser les spécialistes à renouveler leur terminologie :

- 1) A priori, il est préjudiciable que la linguistique diachronique latino-romane soit la seule discipline à respecter pieusement un vocabulaire aussi ancien. Aucune branche de la connaissance ne gagne à l'immobilisme².
- 2) Contrairement à ce qui est souvent répété, l'emploi d'une terminologie n'est pas innocent en soi. Le maintien d'un certain type de vocabulaire pour désigner les réalités langagières de l'âge de transition du latin au roman verrouille les possibilités de représentation et de conceptualisation. Garder un vocabulaire par commodité ("tout le monde le connaît et en a l'habitude") conduit souvent à un renoncement scientifique. Le XX^e siècle a cessé de parler d' "éther" pour désigner le vide interplanétaire dès que la cosmologie a établi la nature de ce vide sur des bases scientifiques.

1 . Une bibliographie de la question dépasserait de loin mon propos ici. Je renvoie à titre fortement indicatif et incitatif à BROWN, 1978 ; CARRIÉ, ROUSSELLE, 1999 ; POHL, 1999 ; et la revue *Antiquité tardive*.

2 . Même les travaux qui font appel (il y en a eu un certain nombre depuis trente ans) aux nouveaux modèles (grammaires formalistes en particulier, de type générativiste ou pragmatique) conservent pieusement la terminologie de référence. Le contraste entre le caractère désuet de ces représentations et la modernité de leur méthode est surprenant.

3) Le plus important, et c'est le point sur lequel je voudrais insister dans cette contribution, est que la terminologie en question n'a de métalangage que l'apparence. En réalité, la plupart des termes les plus fréquents en linguistique diachronique latino-romane usuelle sont de simples calques des mots antiques et médiévaux.

La sortie de cette aporie passe par le recours à des modélisations abstraites élaborées à partir des travaux de dialectologie et de sociolinguistique modernes exécutés sur les langues vivantes contemporaines. Les études synchroniques, malgré leurs indéniables parti-pris et leurs lacunes parfois avérées, présentent au moins l'avantage d'être détachées des pesanteurs du XIX^e siècle. J'y reviendrai.

2] Domaine du latin classique

En ce qui concerne l'Antiquité classique, je me bornerai à la partie latine (quoique l'espace hellénophone soit justiciable d'exactly la même problématique), qui vient d'être illustrée par un important ouvrage qui mériterait bien d'entrer sous la bannière de la "sociolinguistique diachronique", bien que le vocable ne figure pas dans l'intitulé de l'ouvrage, ni dans sa rédaction [Müller 2001]. L'auteur commence par soigneusement montrer le flou du terme récurrent "latin vulgaire", p. 11-25 (encore qu'il ne soit pas à mon avis assez radical dans ses critiques). Puis il entreprend de construire une longue étude lexicale des différents termes correspondant à des variétés du latin, telles qu'elles sont nommées et parfois décrites par les principaux auteurs latins de l'époque classique, p. 27-256 : *Sermo rusticus*, *Sermo agrestis*, *Sermo plebeius*, *Sermo humilis*, *Sermo uulgaris*, *Sermo cotidianus*, *Sermo familiaris*, *Consuetudo*, *Sermo urbanus* ... Cette étude extrêmement soignée, assortie de commentaires pertinents, n'est pas sans rappeler de fameuses études pionnières [Schuchardt 1866-1868, *L'histoire externe de la langue populaire des Romains*, 44-75 ; Reichenkron 1965] et engage à plusieurs reprises la discussion avec mes propres travaux [Banniard 1992, 1993b], notamment au sujet du *sermo rusticus*, sur lequel nos interprétations divergent quelque peu. Comme ce n'est pas le sujet immédiat, je n'insisterai pas, mais il me semble que dans ce livre n'a pas vraiment été utilisé le plus détaillé de mes travaux, ce qui réduit un peu l'intérêt de la discussion³. Puis une seconde partie donne l'interprétation linguistique de ces désignations, sous le titre "Le système des variétés" (p. 259-331). Concentrant son attention sur les deux normateurs, Cicéron et Quintilien, et croisant ces données avec les catégories familières aux héritiers de la linguistique de Coseriu (diatopie/ diastratie/ diaphasie) [Coseriu 1998], l'auteur propose une description topologique de la norme et de ses variations à la lumière de la conscience langagière des intellectuels de ce temps, telle qu'il la décrypte. Ce panorama permet de se convaincre que les auteurs interrogés avaient une haute conscience langagière (au sens de capacité à décrire leur propre univers de parole), ce qui à soi seul justifierait l'engagement du travail accompli⁴. Mais il me semble précisément que l'ouvrage ne construit pas un métalangage suffisamment dégagé de

3 . P. 320, n. 26, l'auteur lit dans mes interprétations une opposition tranchée entre les concepts de *sermo humilis* et de *sermo rusticus*. Ce n'est pourtant pas vraiment ma pensée, comme l'auteur aurait pu le voir en lisant *Viva voce*. Le nom change (en partie), l'objet reste le même. Mais l'étoile sémantique (synonymes/ antonymes) désignant la langue de la communication ouverte se déforme un peu, signe que les mentalités mutent (la sociolinguistique écrit aussi une histoire).

4 . Je considère toutefois que la latin tardif n'ayant pas fait l'objet d'analyses comparables (p. 314 sqq.), les observations de l'auteur ont une portée bien plus réduite.

ces références si adroitement ventilées. Il y manque une traduction sociolinguistique et dialectale établie à la lumière des méthodes et du vocabulaire modernes.

Or, cette lacune conduit à des schématisations qui, en définitive, trahissent quelque peu les attendus de la conclusion. Considérons en effet le tableau récapitulatif de la page 285. Il classe la terminologie latine en trois colonnes [diatopique/ diastratique/ diaphasique] et associe chaque lexème à un fléchage [haut/ bas/ bidirectionnel] selon que ces désignations correspondent à un statut esthétique valorisant, dévalorisant ou ambivalent. L'intérêt de cette mise en ordre est évident, avec toutes les limites d'un tel exercice. D'abord il y a une certaine surcharge synonymale, la distinction *sermo rusticus* // *sermo agrestis* et *sermo urbanus* // *sermo latinus* ne paraissant relever que de la *variatio* chère à la rhétorique latine. Il en va de même de la série *consuetudo* / *sermo usitatus* / *sermo communis* / *sermo familiaris* / *sermo cotidianus*. C'est là qu'il serait important de construire une terminologie qui ne soit pas un calque du vocabulaire des grammairiens et des rhéteurs latins. Or, précisément, en faisant cette constatation, on se rend compte que ce mimétisme a induit insidieusement un glissement de l'exposé du linguistique au culturel. En effet, le "bas de casse" comprenant les termes *agrestis* et *plebeius* est indicé systématiquement de façon dépréciative. Le danger de cette lecture est qu'elle induit un jugement erroné, à savoir qu'il existe du triple point de vue [diatopique / diastratique / diaphasique] une catégorie de *sermo* qui est confinée à l'indigence.

Cette lecture était en fait déjà inscrite en filigrane dans la citation longuement commentée du théoricien de l'esthétique langagière, Cicéron, p. 279 : *Hoc primum intellegamus, hominum duo esse genera, alterum indoctum et agreste, quod anteferat semper utilitatem honestati, alterum humanum et politum, quod rebus omnibus dignitatem anteponat* ("Le plus important est de comprendre qu'il existe deux catégories d'hommes, l'une inculte et brute qui fait toujours passer l'utilité avant la dignité, l'autre humaine et polie, qui préfère la dignité à n'importe quoi"). On notera au passage que dans un tel contexte la notion de diatopie est exclue (en dépit de la présence d'*agrestis*). On soulignera également les antonymies *indoctum* / *humanum* et *agreste* / *politum* qui opposent avec énergie l'homme sauvage à l'homme civilisé. Or, précisément, et j'y insisterai ultérieurement, la linguistique synchronique nous a appris qu'il n'existe pas (sauf cas pathologique) de langage humain qui soit incapable d'ordre, de clarté et de variation stylistique (vers les registres soutenus, bien entendu) [Pinker, 1994]. Tout ceci nous conduit à la conclusion qu'en dépit des précautions prises par l'auteur, l'absence d'un métalangage pour requalifier et représenter la réalité langagière de l'époque républicaine conduit immanquablement, quoique de manière tamisée, à la reconstruction de la fameuse dichotomie [latin littéraire / latin vulgaire]⁵.

Ce manque de reconstruction des désignations a eu depuis longtemps de graves conséquences en linguistique diachronique. En effet, en dépit d'efforts importants pour fonder la description de la transformation du latin en roman sur des modèles "positivistes", les philologues (tant latinistes que romanistes) ont souvent été influencés par les mots employés pour décrire la latinité. Toute leur terminologie étant calquée sur la perception et la description des intellectuels

5 . Les dernières pages du volume, tout en offrant diverses réflexions intéressantes, n'invalident pas cette conclusion. D'une part, tout en admettant certaines fluctuations de la norme, elles distinguent entre un "standard" et un "non standard". D'autre part, les modifications profondes qu'entraîne l'émergence de la latinité chrétienne sont à peine abordées. Cela n'était évidemment pas le sujet du livre, mais je crois qu'il vaut mieux éviter des survols rapides qui appauvrissent par la force des choses la complexité du problème et contribuent par là à figer les acquis linguistiques dans des modèles insuffisants.

contemporains, ils ont adopté un point de vue qui sous les apparences d'un propos linguistique, laissait en fait affleurer un raisonnement de type esthétique et éthique. Ils ont en effet entériné l'idée que le bon latin (*urbanus*) approuvé par les maîtres du temps était effectivement une monade langagière parfaite. Et ils ont symétriquement construit l'image en négatif de cette monade, le mauvais latin (*vulgaris*), condamné lui à toutes les altérations et à toutes les errances. Cela a permis de créer un artefact, le fameux "latin vulgaire" censé être la source des toutes les langues romanes. Je ne prolongerai pas ici une discussion qui a été menée ailleurs et qui demande évidemment des prolongements nombreux [Flobert 1998]. Je me borne à souligner que la création d'un métalangage minimal permet de sortir de cette modélisation : il suffit de commencer par nommer le "latin parlé", évidemment distinct et proche du "latin écrit", toutes les variétés de toute la latinité se regroupant sous le terme de latinophonie. Disons-le autrement : il n'y a aucune raison de supposer que le latin parlé d'époque classique ait entretenu avec le latin écrit des rapports radicalement différents (comme le modèle dualiste traditionnel fondé sur la reproduction de la terminologie antique incite à le penser) de ceux qu'entretient aujourd'hui disons l'américain parlé contemporain avec l'américain écrit. C'est sur cette base que doit s'écrire une histoire correcte de la transformation de la latinophonie en romanophonie.

3] Domaine du latin mérovingien

Si l'on descend les siècles, le problème du métalangage demeure, en particulier sur l'espace et à l'époque mérovingiens. Il n'y a évidemment plus de lettrés de haute volée pour dissenter sur le langage comme au temps de Cicéron, mais les considérations langagières ne manquent cependant pas puisque de nouveaux rites sociaux ont été introduits massivement par le christianisme⁶. Les textes destinés à être lus à haute voix à destination d'un public laïc illettré faisaient l'objet d'une adaptation stylistique soignée afin de permettre le bon fonctionnement de la communication verticale [Van Acker 2004]. Usant d'une terminologie remontant parfois à Cicéron et à Quintilien, mais modifiée à l'aune de la tradition chrétienne, les textes offrent des séries d'occurrences en opposition binaire [Banniard 1992, 276]:

1) *Clausa ac incognit verba/ lepos sermonis/ grammaticorum fumus / eloquenter oratio depromi/ luculento stilo prolata/ ordo scholasticorum uerborum/ scholastica aedificatio* ("Des mots fermés et inconnus"/ "beauté du langage"/ "fumée des grammairiens"/ "sortir un discours éloquent"/ "émettre en style chic"/ "la syntaxe des grammairiens"/ "l'instruction par des grammairiens").

2) *Sermo tenuis/ simplex sermo/ sermo incultus/ rusticitas nimia/ simplex et incultus sermo/ humilis sermo/ brevis stylus/ eleganter minus* ("Langage pauvre/ langage simple/ langage inculte/ agrammaticalité totale/ langage simple et inculte/ langage terre-à-terre/ style court/ moins de latinité").

Mes traductions se sont efforcées de donner une présentation à la fois fidèle au contexte et aussi peu calquée que possible sur l'original (quitte à prendre quelques risques). On voit immédiatement que la richesse de ces dénominations est l'indice non d'une répétition mécanique de clichés, mais d'une prise à parti dynamique de la réalité des ces VI^e-VIII^e siècles. On note ensuite que le statut du langage savant et recherché est sensiblement déprécié, qu'inversement le langage moins chic est valorisé. Mais ce déplacement des valeurs par rapport à l'époque classique mettent en jeu des raisons morales de charité communicationnelle qui n'invalident pas une certaine angoisse grammaticale. Comment traduire en un langage qui ne soit pas un calque

6 . Pour le détail de ces événements, cf. *Viva voce*, chap. 5, p. 253-303.

ces deux séries de qualifications ? Une interprétation légitime permet de placer toute la série 1 sous la dénomination : "Langage de communication restreinte (ou fermée)" et toute la série 2 sous la dénomination : "Langage de communication large (ou ouverte)".

Cette lecture apporte des modifications importantes à la chronologie traditionnelle, puisque l'existence d'un latin écrit apte à la transmission orale auprès des illettrés jusqu'au VIII^e siècle contredit l'idée répandue d'un clivage langagier latin/ roman dès le V^e siècle (au moins !). C'est l'occasion d'insister de nouveau sur le rôle nocif joué par une linguistique diachronique qui calque sa terminologie sur les sources du temps (quand elles sont lues !). En effet, le langage de communication générale, même lorsque son usage est recommandé, est toujours qualifié de manière négative : loin d'offrir un "plein" stylistique, il accuse au contraire "un trou" grammatical. Plus une langue est commune (et utile, le terme est employé par les rédacteurs mérovingiens), moins elle est considérée comme grammaticale. On retrouve donc toute la discrimination culturelle instaurée dans l'Antiquité classique de sorte que, malgré leurs efforts, les intellectuels chrétiens mérovingiens ont été incapables de décrire positivement ce langage de la communication générale. Ce n'est pas une raison pour les suivre aveuglément, comme commencent à le montrer pour l'Espagne wisigothique des études innovantes [Velazquez 2003].

C'est le lieu de rappeler que cette présentation péjorative de tout langage qui n'est pas académique et de toute parole qui n'ait pas reçu le label scolaire est un des faits les plus banals (et les plus ignorés) de notre civilisation moderne [Blanche-Benveniste 2000 ; Gadet 2003]. Plus d'un siècle de dialectologie (et de linguistique sérieuse) n'a pas entièrement effacé ce réflexe culturel. Je n'insiste pas ici, sauf pour en tirer deux conclusions importantes :

- 1) Le fait que le langage de communication générale renvoie à un prétendu manque d'ordre et d'art ne doit pas nous faire conclure comme on le fait encore trop souvent que la parole commune mérovingienne est romane parce qu'elle est fautive. C'est un tour de passe-passe idéologique qui conduit à ces conclusions.
- 2) Encore une fois, cette représentation erronée provient d'un manque de métalangage pour nommer les objets langagiers du temps. Très bizarrement, si l'on y réfléchit posément, les philologues et les linguistes, sous couleur d'objectivité scientifique, ne font qu'épouser les modèles mentaux de leurs sources documentaires.

4] Domaines d'oc et d'oïl

Ce mécanisme inductif jouera durablement dans l'historiographie des langues et des cultures romanes avec un tel naturel qu'il nous est parfois difficile de nous en déprendre. Les langues romanes d'abord désignées par les philologues et les linguistes sous la dénomination de "latin vulgaire" au moment de leur genèse, sont couramment appelées "langues vulgaires" une fois que leur existence est attestée par des *scripta* spécifiques. Cette appellation renvoie en premier lieu aux textes techniques comme les serments, les testaments, les donations. Ce sont effectivement là qu'émergent les premières écritures non latines auxquelles de nombreuses études ont été consacrées [Frank 1997]. Les travaux les plus actifs sont actuellement menés dans ce champ en domaine castillan et catalan [Perdiguerro Villareal 2003 ; Zimmermann 2004]. Bien entendu, toutes ces recherches de première main et de premier rang désignent la langue romane émergente sous les termes usuels de "langue vulgaire" et de "langue vernaculaire".

Cette terminologie appelle différentes critiques dans la continuité de ce qui a été dit pour la période latine.

- 1) Sur le fond de la synchronie, je trouve malheureux qu'une langue nouvelle soit désignée par des termes qui sont connotés péjorativement (avec des nuances certes d'un pays à l'autre). Ces qualificatifs rangent inmanquablement la langue romane du côté de l'imperfection, du désordre, de la sauvagerie. Or, rien n'autorise à décrire des parlers à l'état naturel de cette manière, du moins d'un point de vue linguistique.
- 2) Sur le fond de la diachronie, ces qualificatifs entérinent l'idée que la métamorphose pluriséculaire du latin est le fruit d'une dégradation continue du bon langage. C'est-à-dire qu'est traitée comme une vérité acquise ce qui n'est qu'un préjugé culturel. Faute d'un métalangage, la causalité par défaut est entérinée comme allant de soi, alors qu'il ne s'agit que de la transposition au domaine philologique du mythe romantique de la perfection des origines.
- 3) Sur le fond épistémologique, cette dénomination est le calque des expressions latines par lesquelles les intellectuels latins du Moyen Age ont désigné la langue parlée naturelle des régions anciennement latinophones. "Parler vulgairement" [Lusignan 1986] ou "vernaculairement" sont des désignations marquées idéologiquement qui placent la langue romane en état d'infériorité intrinsèque par rapport au latin. Mais qu'est-ce qui oblige des linguistes du XXI^e siècle à adopter les conventions de la classe intellectuelle dominante du Moyen Age?

En fait, il y a une continuité frappante dans cette espèce d'abus de pouvoir terminologique. Le latin parlé, sauf s'il était passé par les filtres des esthètes, était traité de non-langue à l'époque classique. Le langage de compromis adopté pour communiquer avec les illettrés et par ricochet la langue de ces derniers étaient également rejetés aux marges de la civilisation à l'époque mérovingienne. Les langues nouvelles qui accédaient à l'autonomie graphique étaient également ravalées au rang de langues sauvages à l'époque médiévale. Je suis convaincu que l'histoire de ces trois âges des langues européennes gagnerait en clarté en refusant les représentations charriées par ces noms périmés. J'ajoute un point complémentaire, que cette terminologie non distancée donne l'impression absolument fausse que les langues romanes ont toujours été là sous l'étiquette, illusoirement identique en diachronie longue, de "vulgaire". La genèse disparaît au profit des origines⁷.

En fait il suffit de passer les frontières de la romanophonie pour entrer dans un univers mental tout à fait différent. Les dialectes germaniques ont certes fait l'objet de qualifications sévères de la part des intellectuels carolingiens [Haubrichs 1995 ; Banniard 2003b] et leur agrammaticalité a été largement soulignée (bien entendu à tort du point de vue strictement linguistique⁸). Mais comme nulle tradition écrite standardisée passée n'offrait à l'Est germanique

7 . Tant les traités de romanistique que les innombrables manuels qui en sortent décrivent toujours l'origine des langues romanes comme une sorte de stase fixe déterminée immédiatement par le clivage latin littéraire / latin vulgaire. La genèse dynamique, autrement dit le devenir historique de la parole collective depuis ces origines jusqu'à la construction de la langue nouvelle n'est guère prise en compte. Ces remarques valent tout particulièrement pour la France où les concours de recrutement nationaux ont imposé dans notre discipline un dogmatisme conservateur sourcilleux.

8 . Le fouillis des parlers a donné bien du fil à retrordre aux philologues modernes [BRAUNE, EGGERS 1987], au même titre que les parlers romans [DALBERA 1994]. Mais si en l'absence de norme artificielle collective, la maîtrise des *realia* langagiers s'avère épineuse pour les chercheurs, cela ne fait pas de ces ensembles des zones de non-langage.

un modèle idéal des origines par rapport auquel les intellectuels auraient pu déplorer le règne d'une parole "vulgaire" séparée de celle de l'élite, les commentateurs se sont bornés à désigner ces dialectes du vieil haut allemand sous le terme plus respectueux de "langue du peuple (*theotisca lingua*)", évidemment de tout le peuple franc. Du coup, les premiers monuments littéraires germaniques furent dispensés du qualificatif "vulgaire" qui aurait été d'autant plus inapproprié que les premières oeuvres qui nous soient parvenues sont en fait de la poésie immédiatement élaborée et pour tout dire littéraire, voire savante.

Dans ces conditions, on ne peut que s'étonner de voir nommer les premiers monuments écrits en roman dans la France du Nord de "textes vulgaires". Même si des restrictions mentales sont apportées par les spécialistes à cette dénomination, son poids sémantique entraîne de façon quasi mécanique toute une manière de percevoir les confrontations culturelles de ce temps. En effet, qui dit "vulgaire", voire "vernaculaire"⁹, désigne à l'infériorité, à la soumission, voire à un certain mépris le langage concerné. Ainsi les premiers poèmes en langue d'oïl auraient été destinés au peuple illettré qui ne comprenait plus le latin des hymnes et des chants même rythmiques de la tradition. C'est sous le terme "peuple" que gît la projection inacceptable. En fait, ces textes ont été écrits dans une langue compacte et difficile (une *romanitas maior*) qui a hissé immédiatement la parole ordinaire au niveau d'un acrolecte. La littérature d'oïl a émergé aux IX^e/X^e siècles justement parce qu'elle n'était pas "populaire" : elle était destinée à l'élite féodale laïque. Seule la morgue des clercs latinistes s'obstina à la désigner comme si elle était encore emprisonnée dans la parole vulgaire alors que justement elle venait de s'en arracher. Cautionner la parole quotidienne romane en la faisant accéder à l'écrit littéraire n'a pu se faire qu'en "trahissant" cette parole au même titre que le langage littéraire du latin classique s'était démenée pour faire croire à une différence de nature d'avec la langue "vulgaire". Allons jusqu'au bout de ces propositions : le latin parlé (quel que soit son registre et quelle que soit sa dénomination, *cotidianus*, *familiaris*, *vulgaris*) n'était pas une forme dégradée du latin littéraire ; tout au contraire, le latin littéraire fut une extraction du latin parlé ; nier son origine en retournant le flux de l'histoire langagière est une opération antique qui a si bien réussi que les philologues modernes ont intériorisé cette construction comme si elle était un produit de l'évolution naturelle.

Ce renversement s'est poursuivi jusqu'à l'époque médiévale où la littérature romane est régulièrement qualifiée avec une terminologie qui en fait une forme dégradée de la langue dominante. Cela conduit les chercheurs modernes à s'interroger longuement sur la diglossie médiévale [Grondeux 2003]. Entrer dans cette discussion (fameuse) serait vraiment trop long ici, mais j'insiste sur le fait que la manière dont est posé le problème du rapport entre le latin médiéval et les littératures romanes (je pense surtout aux domaines d'oc et d'oïl) est handicapée par le manque du recours à un métalangage. Il me semble qu'en fait nous n'avons pas toujours prêté une oreille attentive à ce que nous disaient posément un certain nombre de provocateurs aux origines des textes majeurs. Lorsque Guillaume IX créa la poésie lyrique d'oc vers 1100, il arma ses poèmes de diverses déclarations qui sont autant de manifestes artistiques, comme : *Farai un vers de dreit nient;/ non er de mi ni d'autra gent,/ non er d'amor ni de jovent,/ qu'enans fo trobat en dormant/ sobre cheval* ("Je créerai un poème de pur néant;/ Il ne traitera ni de moi ni d'autrui,/ ni d'amour ni de jeunesse,/ ni de rien de plus,/ car il s'est découvert pendant le sommeil/

9 . Le deuxième terme ne vaut pas mieux puisqu'il désigne le "parler des esclaves", censé radicalement distinct de la parole des maîtres, avec toutes les connotations négatives qui s'associent à cette restriction. Seuls les pidgins et les créoles seraient justiciables d'une telle qualification, mais, précisément tout le problème est de savoir si les langues romanes proviennent d'une évolution de ce type. Sur la réponse négative à cette question, [KRAMER, 1999].

du cavalier...") [Jeanroy 1927]. Cette énigme (outre son charme) installe l'auteur dans une maîtrise (j'allais dire une suzeraineté) langagière qui laisse peu de place à la soumission à la langue de prestige (et aux valeurs cléricales qu'elle charrie). Nos doutes éventuels sur ce point seraient levés en considérant comment Guillaume insiste en un autre passage :... *E ieu prèc en Jesu del tron,/ et en roman e en lati* ("Et je prie Jésus en majesté,/ tant en roman qu'en latin"). Non seulement il nomme sa langue non pas "vulgaire", mais "romane", mais il met la prière en roman sur un plan d'égalité avec la prière en latin.

Vers la fin du siècle, le fondateur du roman en langue d'oïl déploie une conscience tout aussi nette sur la valeur élevée de son propre langage. Dans différents préfaces qui ont fait l'objet de nombreux commentaires [Haug 1997, 107-117], Chrétien soutient que l'Art et la Vertu ont successivement quitté la Grèce pour l'Italie, puis l'Italie pour la France, et que, comme le latin appris dans l'ordre des dignités langagières la succession du grec, ainsi la langue d'oïl du latin. *Ce nos ont nostre livre appris// Que Grece ot de chevalerie// Le premier los et de clergie// Puis vint chevalerie a Rome// Et de la clergie la somme// Qui or est en France venue*. ("Nos livres nous ont appris// Que la Grèce eut la première la gloire// De la chevalerie et de la science// Puis que Rome eut en héritage// La chevalerie et la science// Elle est désormais arrivée en France") [Méla, Collet, 1994].

On peut lire dans ces lignes l'affirmation triomphante d'une identité sociale (les féodaux), langagière (le roman d'oïl ou d'oc) et littéraire (poésie savante). Le travail de dé-marquage des écrivains a passé par une revendication qui a posé au moins une égalité, sinon une supériorité : les féodaux ont non seulement érigé les tours de leur domination (*donjon* !), mais aussi promu leur langue "vulgaire" en acrolecte dominateur [Banniard 200a]. C'est précisément cet ennoblissement de la langue commune par le biais d'une poétique savante qui lui a offert la capacité d'accéder à une écriture qui ne se bornât pas à la satisfaction de besoins communicationnels dépourvus de prestige. Ce mouvement n'a pas été bien entendu linéaire : la conquête s'est faite par étapes à mesure qu'émergeaient de nouveaux groupes sociaux pourvus d'une mentalité qui les opposait à la tradition latine, à la morale chrétienne (surtout, il est vrai, à sont expression monachale), et à l'autorité royale qui s'appuyait fortement sur cette tradition. C'est ainsi que tant les poèmes de Guillaume IX que le roman de l'adultère noble comme *Le chevalier de la charrette* contestent la mise en ordre ecclésiale (tout en se nourrissant bien entendu de ses thèmes). Cette scission mentale est également lisible dans les premières *Chansons de geste* où la figure du guerrier remplace celle du saint. Bien entendu les intellectuels d'Eglise ont mené une réaction de plus en plus agressive contre cette prise de pouvoir culturelle et langagière. La *Queste du Graal* (roman en prose du XIII^e siècle) est emblématique à ce sujet en tournant en dérision la force guerrière et en humiliant les héros du premier cycle arthurien déroulé par Chrétien de Troie. Cette *reconquista* culturelle s'est produite par l'intrusion dans la littérature romane de spécialistes dévoués à la spiritualité monachale (évidemment cistercienne). Elle a été constamment associée à l'exaltation du savoir traditionnel, celui de la *grammatica*, de la *latinitas*, de la *regula Donati*. L'affrontement a duré jusqu'à la Renaissance avec des déplacements de front que nous connaissons.

La désignation par calque des langues non latines dans la terminologie des philologues et des linguistes, voire des historiens de la culture, les a exposés sans cesse à une saisie biaisée de la réalité sociolinguistique du premier Moyen Age. Les oeuvres du premier élan des IX^e-XII^e siècles ne manifestaient nulle soumission mentale correspondant à une situation de diglossie. C'est la résistance des maîtres de la tradition latine et chrétienne qui nous a légué l'idée d'une

hiérarchie à son bénéfice. Mais dans les textes d'oïl ou d'oc des origines, surtout lorsqu'apparaissaient les grands textes, leur langue et leur style n'étaient nullement les rivaux imparfaits de la tradition¹⁰. Ils étaient au contraire ceux de nouveaux châtelains intellectuels.

5] Métalangage et modélisation du changement

En diachronie linguistique longue, la nécessité de construire un véritable métalangage paraît à la fois évidente et urgente. Sous l'Empire romain, la langue parlée commune n'était pas "vulgaire" : elle fluctuait comme toutes les langues vivantes. La difficulté de modéliser cette réalité en renonçant à un dualisme commode (mais faux) ne doit pas détourner les linguistes de ce travail. A l'époque mérovingienne, le fait que la langue parlée commune soit également stigmatisée ne nous autorise pas à la qualifier de romane. Pourquoi une parole serait-elle romane par défaut ?

Tout un jeu terminologique s'est mis en branle à partir de ce manque de neutralité terminologique. On parle de "bouleversement du système vocalique", de "relâchement de l'énergie articulatoire", de "barbarisation du latin", voire de "latin dégénéré", et plus généralement de "désorganisation et de chaos [Togebly 1980]"¹¹. Sous couleur d'objectivité, ce vocabulaire dramatique reproduit en fait exactement le regard des clercs et des grammairiens sur leur environnement langagier. La volonté de distinction de ces derniers leur faisait renvoyer tout changement langagier aux origines bibliques : les langues "vulgaires" étaient renvoyées par leurs soins à l'histoire babélique, ce qui en définitive requerrait de considérer la fragmentation de la Romania comme le résultat d'un péché collectif. Aux latinistes, la pureté et l'unité immaculées des origines, aux romanophones, la chute dans la sauvagerie et la séparation [Borst 1957, 1958]. La linguistique, la dialectologie et la sociolinguistique modernes ont beau avoir démontré depuis maintenant longtemps combien la terminologie traditionnelle est agressive à l'égard de la parole humaine naturelle et combien les causes du changement langagier sont peu réductibles à une causalité unique négative [Cortelazzo 1976, 150 sqq. ; Blanche-Benveniste, 1995], les spécialistes du domaine latin/ roman continuent très souvent d'employer imperturbablement cette terminologie qui calque les témoignages de la pensée dominante d'alors. En s'obstinant dans cette voie, ils ignorent d'ailleurs l'autre versant biblique de cette histoire langagière, puisque le Nouveau Testament propose le rachat et la réunion des parlers issus de la déchirure vétéro-testamentaire à l'occasion du miracle de la Pentecôte¹². Il me semble que le passage à un véritable métalangage permettrait de se déprendre du confort apporté par la "réalité virtuelle" de la

10 . Cette constatation est facilement extensible à des langues voisines immédiates comme le catalan dont on a pu montrer qu'il a été régulièrement nommé *lenga lemosina* par référence au prestige culturel qu'exerçait la langue des troubadours. On a même pu relever dans l'inventaire du roi Marti au début du XV^e siècle que les rédacteurs des 300 volumes de sa bibliothèque désignaient leur propre langue par *català* (20 cas), *romanç* (18 cas), *pla* (6) et *vulgar* (1 cas) [COLON 1978, 195].

11 . K. Togebly soutient que le chaos langagier est la condition *sine qua non* de tout changement de langue. Les siècles de transition, qualifiés autrefois de *Dark Ages* par les historiens sont ainsi représentés comme un trou noir dans entre le latin et le roman. La projection de notre difficulté (bien banale pour des raisons multiples évidemment) à modéliser le changement sur la situation considérée, ainsi transformée en aberration, est complète.

terminologie traditionnelle pour engager un travail d'objectivation scientifique qui serait plus respectueux des compétences langagières de la collectivité des locuteurs des III^e-VIII^e siècles¹³.

12 La terminologie courante en philologie et en linguistique diachroniques latin/ roman présente encore souvent l'évolution du latin au roman avec des mots dont les connotations renvoient à quelque mal mystérieux (autrement dit à quelque péché culturel).

13 . Il existe aussi une complaisance démagogique qui permet à des intellectuels, pourtant animés des meilleures intentions (la charité sociale) de déclarer : "Le français n'est pas en péril. La façon de la traiter, certes, est souvent sujette à caution, mais cette situation est aussi vieille que notre langue, ce créole issu d'un latin des Gaules qui eût désespéré Cicéron [REY 2004, 9]". En somme, les illettrés de Gaule ont fabriqué quelque chose d'informe d'où plus tard les lettrés dévoués ont extrait le bon français. Il y a tant de préjugés idéologiques et de confusion linguistique dans ce type de formule que je préfère ne pas insister.

Références

- Antiquité Tardive, *Revue internationale d'histoire et d'archéologie* (IV^e-VIII^e s.), Turnhout.
- Banniard M., 1992, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris.
- , 1993a, *Latin tardif et français pré littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, p. 139-162.
- , 1993b, *Europa - von der Spätantike bis zum frühen Mittelalter*, Munich/ Leipzig [Traduction de *Genèse culturelle de l'Europe*, 5^e-8^e s., Paris, 1989].
- , 1999, *Latin vulgaire ou latin parlé Questions de métalangage en linguistique diachronique? Question de nom, question de modèle*, in *CER, Cahiers d'Etudes Romanes* (Toulouse), t. 10, p. 57-69.
- , 2003a, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM Glessgen (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, t. 1, Berlin/ New-York, p. 544-545. ---,
- , 2003b *Latinophones, romanophones, germanophones : interactions identitaires et construction langagière* (VIII^e-X^e siècle), in *Médiévales*, t. 45, p. 25-42.
- , 200a, *Les Autorités grammaticales, entrave ou adjuvant aux émergences langagières* (VIII^e-XII^e siècle) ? in P. Payen (éd.), *Colloque Erasme : "Les Autorités. Construction des savoirs et identités"*, Albi-Toulouse, sous presse.
- Blanche-Benveniste Cl., 1995, *De quelques débats sur le rôle de la langue parlée dans les évolutions diachroniques*, in *Langue française*, t. 107, p. 25-35.
- , 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris.
- Borst A., *Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, t. 1, Stuttgart, 1957 ; t. 2, *ib.*, 1958.
- Braune W., Eggers H., 1987, *Althochdeutsche Grammatik* (14 Auflage), Tübingen.
- Carrié JM, Rousselle A., 1999, *L'empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris.
- Colombat M., Savelli M., (éd.) 2001 *Métalangage et terminologie linguistique* (*Orbis supplementa*, t. 17) Louvain.
- Colon C., 1978, *Limousin et langue d'oc dans la Catalogne médiévale*, in *Hommage à J. Séguy, Via domitia* (*Annales de l'Univ. de Toulouse-II*), t. 14, 1, p. 291-305.
- Cortelazzo M., 1976, *Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana*, Pise.
- Coseriu E., Wunderli P., 1998, *Etudes sur la diachronie et la variation linguistique*, in *Les cahiers dia*, t. 1, Gand.
- Dalbera JPh, 1994, *Les parlers des Alpes-Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction.*, Londres.
- Flobert P., 1998, *Le mythe du latin dit "vulgaire"*, in B. Bureau, C. Nicolas (éd.), *Moussylanea*, Paris, p. 401-410.
- Gadet F., 2003, *La variation sociale en français*, Paris.
- Frank B., Hartmann J. (ed.), *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, 5 vol., Tübingen.
- Grondeux A., 2003, *L'historien face au problème des contacts entre latin et vulgaires au bas Moyen Age* (XII^e-XV^e s.), in *Actes du colloque de Paris-X* (Mars 2003) , à paraître.
- Haubrichs W., 1995, *Geschichte der deutschen Literatur von den Anfängen bis zum Beginn der Neuzeit*, t. I/1, *Die anfänge : Versuche volkssprachiger Schriftlichkeit im frühen Mittelalter*, Tübingen.
- Haug W., 1997, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge.
- Jeanroy A., 1927, *Les chansons de Guillaume IX duc d'Aquitaine*, Paris.

- Kramer J., 1999, *Sind die romanischen Sprachen kreolisiertes Latein ?*, in *ZRPh*, t. 115, p. 1-19.
- Lusignan S., 1986, *"Parler vulgairement". Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Montréal.
- Méla C., Collet O., 1994, *Chrétien de Troyes. Cligès*, Paris.
- Müller R., 2001, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Munich.
- Perdigüero Villareal H., 2003, *Lengua romance en textos latinos de la Edad Media. Sobre las orígenes del Castellano escrito*, Burgos.
- Pinker S., 1994, *The language instinct*, Londres/ New-York.
- Pohl W. (éd.), 1999, *Kingdoms of the Empire : The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, Leyde-Boston-Köln.
- Reichenkron G., 1965, *Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil : Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden.
- Rey A., 2004, *Avant-propos à Ch. Muller, La langue française vue d'Orthonet*, Strasbourg, 2004.
- Schuchardt H., 1866-1868, *Der Vokalismus der Vulgärlateins*, 1-3, Leipzig.
- Togeby K., 1980, *Désorganisation et réorganisation dans l'histoire des langues romanes*, in Kontzi R. (éd.), *Die Entstehung der romanischen Sprachen*, Darmstadt, p. 292-300.
- Van Acker M., 2004, *"Vt intelligent cuncti". Le fonctionnement de la communication verticale dans la Gallo-Romania des VII^e et VIII^e siècles : analyse (socio)linguistique de quatre Vies latines en confrontation avec l'ancien français*, Gand [Thèse en exemplaires laser].
- Velazquez I., 2003, *Latine dicitur. Vulgo vocant. Aspectos de la lengua escrita y hablada en las obras gramaticales de Isidoro de Sevilla*, Logrono.
- Zimmermann M., 2004, *Lire et écrire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, 2 vol., Madrid.

IV] LA QUESTION DE LA COMMUNICATION EN LATIN PARLE : UNE ETUDE

Cette étude, parue en 1992, a pour but de débusquer des contre-sens qui conduisent à une lecture erronée de la situation du latin parlé en Gaule au V^e siècle.

LA ROUILLE ET LA LIME : SIDOINE APOLLINAIRE ET LA LANGUE CLASSIQUE EN GAULE AU V^e SIECLE.

I - Ambigüités du V^e siècle en Gaule

Les destinées de la culture classique en Gaule au V^e siècle méritent-elles d'être reconsidérées à la lumière des travaux récents qui renouvellent nos connaissances¹⁴ ? Ce siècle et cette région sont au cœur des bouleversements qui caractérisent le passage d'une Antiquité tardive finissante à un haut Moyen Age aux contours encore indéfinis. La Gaule romaine en effet, bénéficie alors du privilège paradoxal d'être à la fois et contradictoirement la première des régions de l'Empire touchée par le «mouvement des peuples», mais aussi une province qui jouit d'un prestige culturel exceptionnel, parce que les lettres y jettent un éclat plus vif sinon, peut-être, qu'en Italie, du moins qu'en Espagne ou qu'en Afrique¹⁵.

Une telle discordance se retrouve au niveau linguistique : d'une part, la grammaire historique du domaine galloroman, se fondant sur une reconstruction rétrospective et spéculative, a érigé en règle que la langue populaire a subi plus de transformations en Gaule que dans tout autre domaine de la *Romania* ; d'autre part, inversement, les études les plus fines consacrées au latin parlé au V^e siècle dans cette province soulignent, à partir de l'étude des monuments contemporains, son caractère conservateur par rapport aux autres régions¹⁶. Enfin, la contradiction est complète entre la thèse d'après laquelle le latin écrit le plus fidèle aux modèles classiques n'aurait plus été parlé par personne¹⁷ et celle qui considère que prévalait une continuité dépourvue de seuils différentiels entre la prononciation des lettrés et celle des illettrés¹⁸.

14 . Nous pensons notamment aux ouvrages de K.F. WERNER, *Les origines*, t. 1 de l'*Histoire de France* dirigée par J. FAVIER, Paris, 1984 ; de R. MC KITTERICK, *The Carolingians and the written Word*, Cambridge, 1989 ; de H. ATMSA et J. VEZIN, *Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile Edition of the Latin Charters prior to the Ninth Century*, France, I-VII, Zürich, 1981-1987.

15 . Cf. J. FONTAINE, *La littérature latine chrétienne*, Paris, 1970, dernier chapitre, en attendant la parution du t. 6 de la *Nouvelle histoire de la littérature latine (Le siècle de Théodose, 374-430)*, dir. J. FONTAINE et du t. 7, *L'âge des grandes invasions, 430-568*, dir. W. SCHETTER.

16 . La bibliographie de ces questions se trouve dans M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris (Etudes Augustiniennes), 1990. On renverra ici seulement à P. BEC, *Manuel Pratique de Philologie Romane* (abrégé MPhR), t.1, Paris, 1970 et t. 2, Paris, 1971 et à J. HERMAN, *La différenciation territoriale du latin et la formation des langues romanes*, in *Actes du XVII^e congrès de linguistique et de dialectologie romanes*, t. 2, 1982, Aix-en-Provence, p. 16-62.

17 . C'est l'opinion soutenue par F. LOT, dans son célèbre article *A quelle date a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?*, in ALMA, t. 6, 1932, p. 97-159, p. 129.

18 . Thèse soutenue en dernier lieu par R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982.

On ne cherchera pas ici à démêler tous ces fils enchevêtrés. On considèrera quelques points demeurés litigieux en sollicitant le témoignage de Sidoine Apollinaire. Celui-ci n'a pas échappé non plus à des interprétations contradictoires : exécuté par l'historien F. Lot, il a bénéficié d'une réhabilitation partielle grâce aux travaux d'orientation tout autant littéraire qu'historique d'A. Loyen ; et encore, leur consultation convainc que l'affection d'A. Loyen pour un auteur qu'il a étudié et servi pendant près de quarante ans ne l'a pas entièrement préservé des préjugés dont Sidoine a été la victime¹⁹. Pourtant la simple lecture de sa correspondance dévoile une quantité étonnante d'informations, souvent uniques, dont témoignent toutes les recherches que les historiens modernes, antiquisants ou médiévistes, ont faites sur cette période²⁰.

Nous voudrions d'abord scruter, par conséquent, deux des plus célèbres *testimonia* que nous ait laissés Sidoine. Cités et exploités partout à juste titre, ils constituent des sources remarquables pour l'histoire de la langue et de la culture latines dans la Gaule de cette époque : ils pourraient se révéler décisifs s'il s'avérait possible d'en lever les ambiguïtés. Nous voulons parler en premier lieu de son allusion à la corruption du latin parlé ; en second lieu, de sa référence aux progrès langagiers de l'aristocratie. Nous nous efforcerons d'éclairer ces documents par divers rapprochements. Nous serons ainsi conduits à souligner l'importance d'un autre *testimonium*, négligé celui-là jusqu'alors, troisième étape de cette contribution.

II - Rubigo barbarismorum

Les dangers courus par la culture classique dans une Gaule partagée entre les Romains, les Burgondes et les Wisigoths, n'ont pas échappé à Sidoine. On n'est pas surpris de voir ce savant aristocrate réfléchir sur les destinées de l'héritage romain, exprimer ses inquiétudes sur sa vitalité et encourager tous les efforts pour assurer sa pérennité. On s'est plus étonné de son allusion, souvent évoquée, à la dégradation du latin parlé en Gaule. Tels sont les faits : dans une lettre adressée vers 470 à son ami Hespérius, Sidoine introduit la dédicace qu'il vient de rédiger en l'honneur de l'église cathédrale de Lyon, par un discours bien senti sur les mérites intellectuels de ce jeune espoir de la rhétorique. Il se réjouit que ses efforts soient récompensés par une riche récolte de talents neufs qui garantissent la continuité culturelle.

Parvenu à ce degré de satisfaction, Sidoine reprend subitement souffle pour ajouter une raison de soulagement complémentaire, qui concerne cette fois la tradition langagière : «En outre, la multitude des négligents a crû dans de telles proportions que, si une très modeste minorité de locuteurs comme vous ne délivre pas de la rouille des barbarismes de la rue la langue pure de la véritable latinité, nous aurons à pleurer sous peu son effacement et sa disparition : oui,

19 . A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris, 1943 ; *Recherches historiques sur les Panégyriques de Sidoine Apollinaire*, Paris, 1942 ; édition des œuvres complètes : t. 1, *Poèmes*, Paris, 1960 ; t. 2 et 3, *Correspondance*, Paris, 1970, avec d'importantes introductions et notes historiques. Les travaux plus récents d'I. GUALANDRI, *Furtiva lectio, Studi su Sidonio Apollinare*, Milan, 1979 infléchissent dans un sens positif notre connaissance de Sidoine, sans surmonter tous les préjugés précédents.

20 . Cf. A. LOYEN, t. 2, *Introduction*, p. VII.

toute la pourpre du langage noble, victime de l'indifférence générale, perdra ses couleurs²¹». Une telle déclaration a été citée comme témoin à charge dans le procès de disparition du latin en Gaule : la dégradation de la langue parlée, ici stigmatisée par l'épistolier, indiquerait que la Gaule serait déjà engagée dans un processus de décomposition linguistique si irrémédiable qu'elle serait, de ce point de vue aussi, très avancée dans le passage au stade médiéval.

De telles conclusions sont excessives. En effet, les craintes de Sidoine ne portent que sur la survie du latin littéraire d'apparat. Ce qu'il constate, c'est que la langue parlée quotidienne est loin de respecter les normes de l'*elegantia*²² cicéronienne, elle-même héritière des prescriptions varroniennes. Le langage des carrefours (*triuiua*) est naturellement celui dans lequel s'exprime le commun des locuteurs (*uulgus*). Il s'agit bien de la forme parlée de la langue, telle que Sidoine l'entend chaque jour en Lyonnais ou en Auvergne. Elle ne ferait pas l'objet de commentaires de la part de notre puriste, si son influence ne se faisait pas sentir jusque sur les lèvres des locuteurs dont Sidoine attend qu'ils manient sans défaillance les formes traditionnelles d'une latinité de bon aloi.

Car le respect de l'*elegantia* commence par l'élimination des scories et des impuretés qui défigureraient le langage du locuteur lettré. Une telle règle, systématique depuis Cicéron, a obligé les grammairiens à définir des normes qui permettent de distinguer les véritables fautes que sont les solécismes et les barbarismes, des écarts volontaires que sont les métaplasmes²³. L'obligation d'éliminer les barbarismes n'est pas neuve ; l'emploi du mot *robigo* dans un sens imagé remonte à l'époque classique. Seule, la *iunctura uerborum* «rouille des barbarismes» semble une création de Sidoine²⁴. Elle attire l'attention de son correspondant, et de ses lecteurs, sur une des préoccupations langagières majeures de l'auteur : protéger la langue latine contre les barbarismes de toutes sortes²⁵.

Qu'il s'adresse au comte de Trèves, Arbogast, en 471, ou à l'évêque de Troyes, Loup, quelques années plus tard pour faire l'éloge de leur culture (*urbanitas*), Sidoine insiste à chaque fois sur le critère d'une pureté langagière qu'il mesure à l'aune de la rareté des barbarismes. Arbogast, quoique résidant au milieu des barbares, manie le latin en un style qui «ignore les

21 . *Ep.*, 2, 10 : «Illud appone, quod tantum increbruit multitudo desidiosorum ut, nisi uel paucissimi quique meram linguae Latiaris proprietatem de triuiualium barbarismorum robigine uindicaueritis, eam breui abolitam defleamus interemptamque : sic omnes nobilium sermonum purpurae per incuriam uulgi decolorabuntur». I. GUALANDRI, *Furtiua lectio*, cite ce passage (p. 26), mais ne s'intéresse pas à son interprétation linguistique.

22 . Sur ce concept, M. BANNIARD, *Saint Jérôme et l'elegantia* d'après le *De optimo genere interpretandi*, in Y. M. DUVAL (éd.), *Jérôme entre l'Occident et l'Orient*, Paris, 1988, p. 305-322.

23 . Sur tous ces concepts, L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle)*, Paris, 1981 et M. BARATIN, *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, 1989.

24 . Un emploi très proche se trouve chez Jérôme qui constatait que la fréquentation de l'hébreu avait altéré son latin : «Nos, ut scis, Hebraeorum lectione detenti, in latina lingua rubiginem obduximus, in tantum ut loquentibus quoque nobis stridor quidam non latinus interstrepit (*Ep.*, 29, 7)».

25 . La nature des ces barbarismes relève certainement d'abord de l'élocution, mais aussi de la morphologie, comme dans le cas des déclinaisons. On se fera une idée de ces écarts d'après les reconstitutions (elles-mêmes en partie hypothétiques) de P.A. GAENG, *Collapse and Reorganisation of the Latin Nominal Inflections in Latin Inscriptions*, Potomac, 1984.

barbarismes²⁶ ; Loup est capable de corriger un exemplaire des lettres de Sidoine de manière «à y raréfier les barbarismes²⁷».

Ainsi orientées, les exigences langagières de Sidoine concernent le niveau le plus élevé et la catégorie la plus traditionnelle de la latinité. La cohérence de ses choix se manifeste de manière positive dans le vocabulaire dont il use pour définir son idéal. Les termes *purpura* et *nobilium sermonum* renvoient clairement à la recherche du beau style. Sidoine prend plusieurs fois à parti ceux qui, en dépit de leur rang social et de leur formation intellectuelle, dédaignent la recherche d'une forme langagière parfaite²⁸. Les termes qui lui viennent à l'esprit pour qualifier celle-ci tracent un champ sémantique limité dont le mot clef est *pompa* : la «splendeur» de la pure latinité répond à la «pourpre» du style noble. Qui sont les détracteurs que raille Sidoine ? Des intellectuels ennemis du style précieux ? Des personnages qui, engagés dans la course pour le nouveau pouvoir, ont décidé de faire preuve de réalisme linguistique ? Le débat, par son existence même, est un indice supplémentaire que la latinité savante était encore l'enjeu de combats intellectuels âpres et bien réels.

Sidoine félicite le comte Arbogast non seulement de protéger la pureté de son latin, mais en outre d'avoir gardé la capacité de hisser son expression (écrite et orale) jusqu'à la «splendeur (*pompa*)» convenable dans la pratique de l'art oratoire²⁹. Cet acharnement pour la parole savante ressortit à la lutte pour la patrie romaine, puisque, comme le souligne l'auteur lui-même, «même si, sur la frontière, les droits de Rome ont cédé la place, sa parole n'y a pas chancelé³⁰».

Il s'ensuit que les craintes qu'exprime Sidoine dans sa lettre à Hespérius concernent la langue latine la plus savante et la plus ornée. La construction de la phrase confirme cette analyse : le sujet des deux passifs *abolitam* et *interemptam* ne saurait être que *meram proprietatem* : c'est la disparition du latin parlé savant qui est ici prophétisée. En revanche, il n'est nullement question de l'éventuel effacement du latin parlé populaire. Tout au contraire, Sidoine proclame qu'il faut «délivrer» le latin parlé savant de l'emprise du latin parlé populaire, comme le souligne avec force le verbe *uindicare*. Que ce dernier soit au V^e siècle une réalité bien vivante en Gaule, nous est ainsi confirmé, même à contre-cœur, par Sidoine. Nous apprenons par la même occasion qu'une partie des élites de la Gaule laisse par trop contaminer son propre langage par des formes populaires ; mais qu'inversement, une autre part (en proportion indéterminable) continue de faire les efforts nécessaires pour préserver la tradition de l'oralité romaine³¹.

26 . *Ep.*, 4, 17, 1-2 : «*Tertia urbanitas... Sic barbarorum familiaris...tamen nescius barbarismorum...*».

27 . *Ep.*, 9, 11, 6 : «*Neque enim in his (scil. litteris), quae tractaueris, ulla culpabitur aut distinctionum raritas aut frequentia barbarismorum*».

28 . Cf. aussi *ep.*, 3, 14, 2 : «*Atque in hunc modum scientia, pompa, proprietas linguae Latinae iudiciis otiosorum maximo spreui est, quorum scurrilitati negligentia comes hoc uolens tantum legere quod carpat, sic non utitur litteris quod abutitur*».

29 . *Ep.*, 4, 17. La justification finale de cet effort est résumée par Sidoine en une sèche maxime : «*Experire per dies, quanto antecellunt beluis homines, tanto anteferrī rusticis institutos*», où le raidissement culturel prépare le dualisme médiéval.

30 . *Ep.*, 4, 17, 2 : «*Etsi apud limitem Latina iura ceciderunt, uerba non titubant*». Sur la situation de Trèves à cette date, N. GAUTHIER, *L'Evangélisation des pays de la Moselle, La Province de Première Belgique entre Antiquité et Moyen-Age*, Paris, 1980. Rappelons qu'un îlot romanophone s'est maintenu dans et autour de l'ancienne préfecture jusqu'au X^e siècle.

31 . Obligé de restaurer le tombeau profané de son grand père, Sidoine, qui a donné l'ordre d'y faire graver une épitaphe de sa composition, recommande de veiller à ce que le lapicide ne commette pas de faute («*sed uide ut uitium non faciat in marmore lapicida*», *ep.*, 3, 12, 5).

III - Squama celtici sermonis

Sidoine fait moins figure de dilettante lettré que de combattant engagé dans le maintien du patrimoine romain, que celui-ci soit géographique, politique ou linguistique. Il appelle les membres de l'ordre sénatorial à ne pas désertir le service de la Ville³² ; il félicite les défenseurs de l'espace auvergnat³³ ; en désespoir de cause, il exalte la lutte en faveur de la latinité savante. C'est dans cette perspective que doit s'interpréter notre deuxième passage, où il brosse le portrait de cet Ecdicius qui, vers 472, luttait avec une milice privée pour défendre l'Auvergne contre les visées expansionnistes d'Euric³⁴. Le témoignage de Sidoine a des accents tout personnels, puisque, cousin par alliance d'Ecdicius, il entretint depuis son plus jeune âge des rapports de camaraderie avec lui. Ecdicius, aux derniers jours de l'Empire, avait suivi une carrière des honneurs exemplaire, qui le conduisit à devenir *magister militum praesentalis* en 474³⁵.

Tout indique qu'Ecdicius reçut l'éducation très soignée d'un aristocrate, complétée par l'entraînement physique habituel dans l'Antiquité aux enfants de son rang. Sidoine précise que du temps de l'adolescence de son ami, sa demeure était devenue un lieu d'étude ouvert à tous, consacré aux Belles Lettres. On doit comprendre qu'il s'était constitué là un cercle d'émulation. L'amour de la latinité que suscitait l'exemple d'Ecdicius y était tel que «les jeunes aristocrates s'imprégnaient tantôt du style rhétorique et tantôt même des techniques de la poésie pour dépouiller leur langage de l'écaille celtique³⁶». Le texte latin a paru en lui-même ambigu aux traducteurs et commentateurs. On s'est autorisé à comprendre que les jeunes nobles, demeurés jusqu'alors celtophones, seraient enfin passés à l'apprentissage de la seule langue civilisée aux yeux d'Ecdicius et de Sidoine. On a pu en tirer argument pour soutenir que le Gaulois était encore parlé, au moins dans quelques parties montagneuses - et donc réputées conservatrices - de la Gaule³⁷.

32 . Ep., 1, 3; 1, 6; 2, 4. Sur cet aspect des sentiments «nationalistes» de Sidoine, M. BONJOUR, *Sidoine Apollinaire et l'Empire*, in *La patrie Gauloise, d'Agrippa au VI^e siècle*, Lyon, 1983, p. 203-217. Il paraît bien difficile d'écrire, comme le fait S. TEILLET, *Des Goths à la nation gothique : essai sur les origines de l'idée de nation*, Paris, 1984, p. 190, que «Sidoine se sent Gaulois». Cette conclusion n'est valide qu'à la condition de vider le mot «gaulois» de tout contenu culturel, linguistique et historique.

33 . Ep., 3, 2 et 3. Sur la résistance de l'Auvergne, et sur le rôle d'Ecdicius et de Sidoine, P. COURCELLE, *Histoire littéraire des invasions germaniques* (3), Paris, 1964, p. 175-176.

34 . Sur l'attachement de Sidoine à l'Auvergne romaine, M. BONJOUR, *La patrie de Sidoine Apollinaire*, in *Mélanges P. Wuilleumier*, Paris, 1980, p. 25-37.

35 . Cf. la note *ad loc.* d' A. Loyer (t. 2, p. 216).

36 . Ep., 3, 3, 2 : «Mitto istic ob gratiam pueritiae tuae undique gentium confluxisse studia litterarum tuaeque personae quondam debitum quod sermonis Celtici squamam depositura nobilitas nunc oratorio stilo, nunc etiam Camenalibus modis imbuebatur».

37 . Parmi les fondateurs les plus illustres de cette interprétation, on citera G. GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. 1, Strasbourg, 1904, p. 386-388 et surtout M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 24, pour qui il ne fait aucun doute que les jeunes aristocrates dont parle Sidoine étaient gallophones. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française* (2), t. 1, Paris, 1966, p. 21, n. 1 et I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 20, n. 68 ont critiqué ce point de vue, qui fait, malgré tout, autorité. Cf. par ex. M. REYDELLET, *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Rome, 1981, p. 67.

S'il nous paraît en effet probable que le Gaulois, réduit à l'état de «patois», a pu demeurer longtemps vivant (peut-être au-delà du V^e siècle³⁸), il nous semble par contre exclu que la déclaration de Sidoine puisse être tenue pour un témoignage direct de sa survie. Rappelons d'abord que le père et le grand-père de Sidoine furent préfets du prétoire des Gaules : on ne sous-estimera pas le niveau culturel des familles que fréquenta l'enfant. Cette considération sociologique est renforcée par des indices chronologiques et géographiques. Nous sommes en effet ramenés, par le texte en question, aux années 440-450, époque où la déliquescence de l'Empire était moins avancée³⁹ ; en outre, Sidoine a étudié à Lyon, puis à Arles, lieux privilégiés de la romanité. Il ressort de ces attendus que les aristocrates qui suivirent l'exemple d'Ecdicius ne pouvaient en aucun cas ne pas avoir été latinophones. Les présomptions sont dès lors très fortes contre une interprétation d'après laquelle l'expression *sermonis Celtici squamam depositura* indiquerait l'apprentissage du latin par des jeunes gens qui n'auraient parlé que gaulois.

En second lieu, la méthode suivie aurait été inadaptée : on n'acquiert pas les rudiments du latin en se lançant directement dans la rhétorique. Au contraire, la lecture des bons auteurs en prose faisait partie des prescriptions traditionnelles afin de perfectionner son langage jusqu'à acquérir la maîtrise de l'*elegantia* classique. D'autre part, quels exercices désignent les mots «Camenalibus modis imbuebatur»? Certainement ceux, habituels dans l'école antique, de la lecture, du commentaire, de la mémorisation et de la récitation⁴⁰. Or, ces opérations supposaient de la part des élèves le perfectionnement, la restitution ou l'acquisition des oppositions quantitatives⁴¹, un fin lettré comme Sidoine ne pouvant admettre une diction poétique qui ne fût point fidèle à la phonologie traditionnelle. Mais cette prescription supposait une rééducation de l'élocution des jeunes gens habitués à l'énoncé relâché de leur parler quotidien.

L'image un peu surprenante de l'«écaille celtique» ne s'avère plus de la sorte le fruit d'une fantaisie formelle de l'épistolier, dont les interprètes modernes ont limité la signification lorsqu'ils se sont efforcés de déterminer sa valeur linguistique, mais la description physiquement exacte d'un phénomène de substrat. Les jeunes nobles s'exprimaient dans le latin parlé tardif qui portait les signes audibles de leur classe sociale, de leur région et de leur situation de communication. Comme leur instruction semble avoir été d'abord limitée, ils n'ont pas accédé à l'*elegantia* que Sidoine entend sur les lèvres de ses pairs⁴². Il s'ensuit que leur langage devait porter la marque plus accusée et trop évidente pour Sidoine des habitudes articulatoires de l'ensemble de la population. On appliquera ici un raisonnement par induction. Même chez des lettrés de haute volée, l'oreille avertie décelait au temps d'Augustin des différences sensibles

38 . J. HUBSCHMIED, *Sprachliche Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen*, in *Vox Romanica*, t. 3, p. 48-155, a soutenu, dans une étude fondée exclusivement sur la toponymie, que le Gaulois aurait continué d'être parlé au-delà de l'époque carolingienne dans certaines vallées de haute montagne. Cette thèse n'a pas été reçue, comme le montre la grande synthèse de J. WHATMOUGH, *The dialects of ancient Gaul*, Cambridge (Mass.), 1970, p. 68 sqq. (*The End of Celtic in Gaul*, où est admis, p. 73, que le Gaulois avait cessé d'être parlé au V^e siècle).

39 . C'est d'ailleurs l'opinion exprimée par Sidoine dans une lettre adressée à Tonantius Ferreolus (7, 12, 3 et commentaire *ad loc* d'A. Loyer).

40 . H.I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (6), Paris, 1964, p. 404 sqq.

41 . On ne peut aborder ici la question du statut phonologique des oppositions quantitatives dans le latin parlé par l'aristocratie impériale. Cf. G. REICHENKRON, *Historische Latein-Altromanische Grammatik*, t. 1, *Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden, 1965, p. 292 sqq.

42 . L'étude des *uitia oris* et leur correction, ébauchées chez le *grammaticus*, relevaient de l'enseignement du *rhetor*. Jérôme, traçant un plan d'éducation, recommandait en ce sens : «Sequatur statim latina eruditio, quae si non ab initio os tenerum composuerit, in peregrinum sonum lingua corrumpitur et externis uitiis sermo sordidatur (*Ep.*, 107, 4, 9)».

d'accent d'une région à l'autre⁴³ : il paraît très probable en conséquence que des différences régionales plus tranchées trahissaient les appartenances ethniques dans le cas d'une communication orale spontanée entre locuteurs non ou peu instruits⁴⁴.

C'est à la lumière de ces considérations qu'on interprètera l'expression de Sidoine. Ecdicius s'est lassé d'entendre ces jeunes nobles user d'un latin déparé par certaines au moins des caractéristiques du latin parlé par le peuple. Leur langage est emprisonné dans un vêtement hideux⁴⁵ : l'image dessinée par «l'écaille de l'accent celtique» correspond exactement à celle que traçait «la rouille des barbarismes» ; toutes deux donnent à l'auteur le moyen de faire partager au lecteur sa perception précise de la réalité sociolinguistique du V^e siècle. Sidoine considère que le latin parlé classique vit captif sous un masque qui le défigure⁴⁶.

Cette interprétation rend aussi bien compte de la présence de l'adjectif «celtique» qu'une lecture qui admettrait la présence de la langue gauloise proprement dite sur les lèvres des auditeurs de Sidoine. En effet, l'épistolier, haut fonctionnaire impérial, a eu tout loisir au cours de sa vie d'entendre les accents du latin parlé, cultivé ou populaire, en Italie, en Gaule, sinon en Espagne⁴⁷ : il n'est pas surprenant qu'il désigne, comme il le fait, l'«accent» particulier des latinophones de sa province. Il lui permettait de distinguer les locuteurs de l'Auvergne de ceux de la Campanie : sa dénomination un peu précieuse (*celtici* au lieu du banal *gallus*) révèle cette distinction géographique synchronique. Que Sidoine ait eu le sentiment d'une continuité diachronique entre les habitudes articulatoires du Gaulois et l'évolution du latin dans les bouches gauloises est vraisemblable (encore que non prouvé⁴⁸) ; mais même une telle analyse n'impliquerait aucunement qu'il entendait encore parler le gaulois⁴⁹ : les locuteurs du Midi de la

43 . Témoignages augustinien réunis et commentés dans *Viva voce*, chap. 2. Les deux publications fondamentales sur ces questions sont aujourd'hui, outre l'article précité de J. Herman, B. LÖFSTEDT, *Rückschau und Aufblick auf die Vulgärlateinischen Forschung*, in ANRW, 2, 29, 1982, p. 453-479 et V. VÄÄNÄNEN, *Le problème de la diversification du latin*, in *Recherches et créations latino-romanes*, Naples, 1982, p. 27-59.

44 . On sait que vers 400 Sulpice Sévère fait dire à un interlocuteur, pourtant lettré, de ses *Dialogues* : «Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanicos uerba facturum, uereor ne offendat nimium urbanas aures sermo rusticus». Ce locuteur s'exprime avec une finesse qui révèle son haut niveau d'instruction : cependant, on a voulu voir, avec raison à notre avis, dans sa déclaration, la preuve que des caractères phonétiques, même ténus, (un «accent»), permettaient de distinguer ces latinophones d'après leur région d'origine. La seule explication à des différences d'élocution chez des locuteurs de niveau culturel élevé ne peut se trouver que dans le rôle du substrat.

45 . Au deuxième siècle, Irénée de Lyon se plaignait déjà que son grec se soit gâté au contact des parlers celtes (*Contra haereses, prooem. 13*). Quant à la réaction puriste de Sidoine, elle n'est pas propre à un citoyen de la fin de l'Empire ; Cicéron s'exaspérait cinq siècles plus tôt en des termes très proches contre l'inscription comme sénateurs à la curie romaine de nobles Gaulois promus par César : «*In urbem nostram est infusa peregrinitas, nunc uero etiam bracatis et transalpinis nationibus, ut nullum ueteris leporis uestigium appareat* (Fam., 9, 13)».

46 . Un tel sentiment de répugnance confirme combien Sidoine est éloigné d'éprouver un sentiment d'appartenance quelconque à l'identité gauloise.

47 . On trouve également chez lui des traces claires de ses réactions en présence de langues non latines. Il s'étonne que son ami Syagrius ait appris à parler le germanique à la perfection (ep., 5, 5). Exilé à Livie, il déplore que les commérages de deux femmes gothes l'empêchent de dormir (*Nam fragor ilico, quem mouebant uicinantes impluio cubiculi mei duae quaequam Getides anus...* ep., 8, 3, 2).

48 . On sait que le traitement particulier du groupe consonantique *KT* qui, placé en position faible (non initiale), passe en latin parlé en Gaule à *YT*, après une étape spirante de la première consonne du groupe, a été attribué à l'influence du substrat celtique : J. WHATMOUGH, *The dialects*, p. 74.

49 . On se souvient des controverses que suscite cet autre témoignage puisé chez Sulpice Sévère. A la déclaration de timidité langagière de l'homme du Nord correspond la sommation de Postumianus : «Tu uero uel Celtice, aut si mauis, Gallice loquere,

France gardent encore de nos jours la trace nettement audible de leur substrat linguistique originel, alors même que la langue locale s'est depuis longtemps évanouie des mémoires⁵⁰.

IV - Lima oris

Sidoine ne s'est pas contenté d'illustrer la culture classique et la langue antique par son oeuvre écrite. Il s'est engagé de toute son âme dans un combat qui permît à la partie la plus savante de l'héritage langagier de Rome de trouver dans une élite suffisamment nombreuse des mainteneurs qui en garantissent la pérennité. La vivacité avec laquelle il critique ses pairs lorsqu'ils négligent leurs devoirs implique sans doute que ce relâchement affecte assez largement cette catégorie de ses concitoyens⁵¹. Toutefois, ce serait une erreur de supposer qu'en conséquence Sidoine est dépourvu d'alliés qui soutiennent activement la cause des Belles Lettres. Le réseau de ses correspondants en offre la preuve immédiate⁵². Nous rencontrons en outre des indications précises sur le rayonnement de certains professeurs : tout comme par le passé, le savant Probus, maître de Sidoine a eu de nombreux élèves et admirateurs⁵³; le rhéteur auvergnat Iohannes forme, dans le dernier quart du siècle, malgré l'irruption des Goths, un public dense de futurs lecteurs⁵⁴. Ces personnes forment-elles une minorité infime, compacte, et repliée sur elle-même ? Rien n'est moins sûr.

En outre, les adversaires dont Sidoine stigmatise la négligence ne sont pas nécessairement dépourvus de toute culture. Quand il adresse en 471 une longue et chaleureuse lettre à Claudien Mamert, il loue longuement le *De statu animae*, avant de déclarer que lui-même s'efforce d'apprendre un style qui soit plus approprié à ses nouvelles responsabilités de pasteur⁵⁵. Il s'excuse de ne pas s'engager plus avant dans la voie d'une création littéraire chrétienne parce qu'il ne veut pas s'exposer aux critiques «des orateurs de second ou de troisième rang», ni à celles des «braillards de place publique». L'épistolier insiste alors sur ce dernier point et, tout en déclarant qu'il ne veut pas vexer les plus capables d'entre ces médiocres, il déplore que «leur foule trop nombreuse ne se consacre qu'à une culture totalement inculte»⁵⁶. Le mépris exaspéré de Sidoine ne doit pas masquer le fait essentiel, qu'il révèle incidemment : il existe encore dans la

dummodo iam Martinum loquaris (*Dial.*, 1, 20)». Les adverbes désignent-ils le dialecte, l'accent de ce dialecte qui teinterait le latin du narrateur, ou des habitudes stylistiques particulières ? On renverra à la discussion pertinente conduite par F. BRUNOT, *Histoire de la langue Française*, p. 21, n. 1.

50 . Sur le rôle des substrats dans l'évolution du latin parlé tardif en Gaule, W. VON WARTBURG, *Evolution et structure de la langue française* (8), Berne, 1967, p. 14-31 ; sur le cas particulier de la «patrie» de Sidoine, A. DAUZAT, *Géographie phonétique de la Basse Auvergne*, extrait de la *RLiR*, t. 14, 1941 ; sur l'effet du substrat occitan dans le cas des locuteurs méridionaux, J. SÉGUY, *Le français parlé à Toulouse* (3), Toulouse, 1978.

51 . On en jugera, entre autres, à la lecture d' *ep.*, 3, 14, 2.

52 . Ce point a été étudié par M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905 ; A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux* ; P. RICHÉ, *Education et culture en Occident barbare* (3), Paris, 1972 ; I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*.

53 . *Ep.*, 4, 1, 2.

54 . *Ep.*, 8, 2, 1.

55 . *Ep.*, 4, 3.

Gaule des années 470 une catégorie culturelle moyenne, intermédiaire entre l'élite sénatoriale et le commun des citoyens.

D'autre part l'adjectif *illitteratus* ne désigne manifestement pas encore les analphabètes : ces «intellectuels de deuxième zone» ne sont pas tombés à ce dernier degré de l'ignorance⁵⁷. Il faudra attendre le VI^e siècle pour qu'un tel sens s'impose, au moins en Gaule, effet et signe du déclin culturel général. Le Ve siècle, même perçu à travers le regard si critique de Sidoine, paraît loin d'une telle évolution. Le combat pour le maintien d'une latinité classique sous toutes ses formes fait l'objet d'un engagement passionné : aux snobs s'opposent ceux qui «ont à cœur de maîtriser le langage des Latins⁵⁸». Ces efforts ne sont pas vains, car il reste un public suffisamment étendu d'amateurs capables de goûter la perfection de cet héritage littéraire et linguistique. Divers récits de Sidoine en administrent la preuve.

En 449, il assista auprès de son père, alors préfet du prétoire, à la prise des faisceaux par le consul, dans le théâtre d'Arles. Une fois la première partie de la cérémonie achevée, la foule (*omnis Galliae coetus*) réclama d'entendre tout de suite le discours traditionnel : celui-ci, prononcé avec tout le faste requis par l'avocat Nicétius, valut un triomphe à son auteur⁵⁹. À côté de l'éloquence profane, une éloquence religieuse d'apparat déployait ses splendeurs vingt ans plus tard chez Fauste de Riez : à l'occasion de la dédicace solennelle de l'église de Lyon, l'évêque remporta un succès non moindre dont Sidoine fut de nouveau l'auditeur ravi⁶⁰.

Le latin parlé classique remplit les fonctions que l'on attend d'une langue vivante. Qu'il serve à une communication efficace au sein d'une partie de l'élite impériale ne fait guère de doute. L'épisode de la satire d'Arles apporte une preuve supplémentaire du niveau des compétences linguistiques (et littéraires) des locuteurs instruits. Accusé d'avoir commis un pamphlet qui circulait en 460 à la cour de Majorien, Sidoine est invité à se justifier au cours d'un banquet que présidait l'empereur en Arles. Majorien ayant interpellé sur un ton amical Sidoine, ce dernier improvisa un brillant distique élégiaque qui acheva de le disculper, lui valut un beau succès auprès des convives, et reçut les compliments enjoués du prince⁶¹. Ce témoignage montre combien les normes classiques demeurent parées des prestiges dont elles ont joui depuis Cicéron

56 . Par. 10 : «Nobis autem grandis audacia, si uel apud municipales et cathedrarios oratores aut forenses rabulas garriamus, qui etiam cum perorant, salua pace potiorum, turba numerosior illitteratissimis litteris uacant».

57 . Sur ces problèmes, on se réfère à l'étude d' H. GRUNDMANN, *Litteratus-illitteratus, Die Wandlung einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter*, in *Archiv für Kulturgeschichte*, t. 40, 1958, p. 1-65. Le témoignage de Sidoine invite à nuancer la chronologie proposée par l'auteur.

58 . *Ep.*, 4, 3, 1 : «...cui tamen sermocinari Latialiter cordi est...».

59 . *Ep.*, 8, 6, 5-7. On devra aussi s'interroger sur le public des *Panégryriques* impériaux, comme l'a fait pour Claudien A. CAMERON, *Poetry and propaganda in the court of Honorius*, Oxford, 1970.

60 . *Ep.*, 9, 3, 5 : «Licet olim praedicationes tuas, nunc repentinas, nunc, ratio cum poposcisset, elucubratas, raucus plosor audierim, tunc praecipue, cum in Lugdunensis ecclesiae dedicatae festis hebdomadalibus collegarum sacrosanctarum rogatu exorareris, ut perorares».

61 . *Ep.*, 1, 11, 10-15. Le récit, très alerte, reproduit un dialogue entre le souverain et son invité : il permet de se faire une idée, malgré la réécriture dont cette conversation a fait l'objet, du latin de bon aloi parlé par les élites du V^e siècle (une *Umgangssprache* aulique, en quelque sorte). On y notera une construction (subordonnée complétive au subjonctif indiquant une mise en doute de l'énoncé) qui est restée vivante en roman : «Audio, comes Sidoni, quod satiram scribas», déclare Majorien. Il n'y a pas, en outre, de raison solide de mettre en doute que le distique inclus dans la lettre soit celui-là même qu'a composé en impromptu Sidoine : il devait rester quelques témoins, dix ans plus tard, du banquet d'Arles.

et Virgile, sans pour autant avoir transformé la communication entre latinophones de haut niveau en un exercice dépourvu de toute vitalité et de toute spontanéité⁶².

Comme les maîtres de l'Antiquité, Sidoine a réagi avant tout à une esthétique auditive. Ses éloges soulignent à l'envi cet aspect de la langue. Envoie-t-il vers 471 à l'évêque de Reims Rémi une lettre pour le féliciter d'un recueil de *Déclamations* (obtenu un peu par piratage⁶³) ? Il multiplie naturellement les louanges, et en vient à donner ces précisions qui révèlent, sous une forme convenue, une jouissance toute personnelle, en confiant que l'architecture des phrases « coulante, lisse, arrondie, allège la langue du lecteur, qui ne rencontre aucune aspérité » ; et que « celle-ci est tout entière fluide et malléable⁶⁴ ». Le beau latin se définit dans l'exercice physique de son articulation, laquelle se différencie nettement de la diction vulgaire, source de scandale et de souffrance pour le lettré.

Acquérir et préserver une diction normée exigeaient une discipline soutenue, dont le respect demandait un effort d'autant plus grand que les locuteurs vivaient parfois sans disposer des conditions idéales qu'offrait la vie urbaine antique. Loin de Rome, mais aussi souvent loin des capitales régionales, isolés dans leurs *villae*, les intellectuels pâtissaient de ne pas vivre au sein d'un entourage dont le niveau d'élocution fût digne du leur. Tel est le sens des plaintes d'Hespérius : il s'applique à la lecture et aux exercices d'orthopédie. Malheureusement la compagnie des femmes qui l'entourent influence son expression orale : il a beau la polir en la passant sur la pierre à aiguiser que constituent des exercices répétés, jusqu'à obtenir une diction limée à souhait, vivre et communiquer avec les femmes émousse la fine pointe de son ascèse phonétique⁶⁵.

Le vocabulaire employé par Sidoine est moins imagé que technique. L'expression *lima oris* renvoie aux *uitia oris*, qui désignent chez Quintilien les défauts de diction et de voix, qu'il faut corriger (*expolire*) jusqu'à obtenir la perfection⁶⁶. Cette dernière a été définie par Cicéron : elle doit se conformer au meilleur usage de l'élite romaine (*urbanitas*), sans chercher à reproduire une prononciation vieillotte qui sent son paysan (*subrusticum*)⁶⁷. Cicéron soulignait également qu'il ne faut pas imiter la prononciation des femmes parce qu'elle reste souvent fidèle à un usage suranné (*incorruptam antiquitatem*)⁶⁸. La situation paraît s'être inversée au temps de Sidoine : ce

62 . Sidoine tira parti lui aussi, naturellement, de son éloquence, comme l'atteste l'affaire de l'élection de l'évêque de Bourges (*ep.*, 7, 9), d'autant plus intéressante que l'épistolier a joint à sa lettre une copie de son discours. Ce dernier n'était nullement un exercice de pure parade, mais visait à mettre en oeuvre un plan politique précis, comme l'a montré P. COURCELLE, *Histoire littéraire*, p. 175-176. Rappelons de plus que, selon Grégoire de Tours, Sidoine devint un prédicateur très populaire. C'est pourquoi le scepticisme exprimé par I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 14, sur la capacité communicatrice de Sidoine nous paraît excessif.

63 . Ce thème de la « lettre dérobée » a été finement analysé par I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. V-VI.

64 . *Ep.*, 9, 7, 3 : « Structura uero... nec hinc minus lubrica et leuis ac modis omnibus erotundata quaeque lectoris linguam inoffensam decenter expediat..., tota denique liquida prorsus et ductilis... »

65 . *Ep.*, 2, 10, 6 : « Certe si praeter rem oratoriam contubernio feminarum poeticum ingenium et oris tui limam frequentium studiorum cotibus expolitam quereris obtundi... ».

66 . QUINT., 1, 1, 13 ; 11, 3, 30.

67 . CIC., *Brut.*, 36, 137 ; 74, 259 ; *De orat.*, 3, 11, 42-46.

68 . CIC., *De orat.*, 3, 12, 45.

ne sont plus les mères, mais les hommes qui s'efforcent de retrouver la fidélité à l'accent traditionnel⁶⁹.

V - Entre Augustin et Didier de Vienne

Par ses choix langagiers, Sidoine Apollinaire paraît avoir été beaucoup plus proche de Didier de Vienne que de saint Augustin. L'évêque d'Hippone avait encouragé une évolution profonde des mentalités en exigeant, au nom des devoirs pastoraux, que le locuteur chrétien, même instruit, privilégiât la communication, fût-ce au détriment de la pureté du langage⁷⁰. Ce souci ne paraît pas avoir effleuré Sidoine, même une fois élu évêque de Clermont. Ses préférences culturelles furent partagées un siècle plus tard par l'évêque de Vienne Didier qui s'efforça de maintenir un foyer de savoir érudit, au risque d'encourir un rappel à l'ordre de l'évêque de Rome.

Toutefois, cette constatation ne suffit pas à placer son oeuvre écrite au rang des natures mortes : il paraît plus logique de chercher quelle réaction créative elle manifeste face aux contraintes d'une réalité historique souvent accablante. La Gaule du V^e siècle est latinophone. Mais les locuteurs ne constituent pas un ensemble linguistiquement cohérent. La langue parlée y offre un spectre très diffracté : l'oralité quotidienne populaire représente une forme de latin gâtée par la rouille des barbarismes et ternie par l'écaille d'un accent régional. On ne perdra pas de vue que cette description dépréciative est due à un puriste en la matière : il convient donc d'être prudent avant d'affirmer que Sidoine témoigne d'une éventuelle accélération dans la transformation du latin en dialectes romans. Tout indique, au contraire, que le latin est la langue parlée usuelle, naturellement incorrecte aux yeux d'un grammairien, mais sans signe extraordinaire de sénescence⁷¹.

L'inquiétude de Sidoine provient de ce qu'une partie des locuteurs dont le rang social devrait faire les gardiens naturels d'une oralité classique impeccable négligent ce devoir et usent d'un langage qui ne se distingue pas suffisamment du parler populaire. Cependant, cet effacement est loin d'être total : les amateurs du beau langage sont encore nombreux et parfois puissants, qu'ils soient laïcs ou pasteurs. En outre, la communication orale fonctionne encore

69 . Ainsi la réalité du changement linguistique en cours perce sous l'apparente continuité des déclarations de Sidoine par rapport à la tradition classique : si l'on tire les conclusions extrêmes d'un tel infléchissement, il conviendrait d'en déduire que le «réservoir» naturel de la latinité se viderait, en effet, peu à peu, de ses locuteurs.

70 . Cf. *Viva voce*, chap. 2.

71 . Le témoignage de Sidoine invite ainsi à considérer prudemment les chronologies très hautes proposées pour le passage du latin au roman en Gaule, même dans le cas des locuteurs illettrés. On trouve une présentation précise de celles-ci dans les ouvrages de M.K. POPE, *From Latin to Modern French*, Manchester, 1934 (suivi, en France, par F. DE LA CHAUSSEE, *Introduction à la phonétique historique de l'ancien Français (2)*, Paris, 1982 et *Introduction à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, 1975). Mais on verra notamment les réserves émises à leur sujet par un linguiste comme A. MARTINET, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, 1989, p. 47 sqq, qui reproche, entre autres, à ces chronologies d'être fondées sur des reconstructions hypothétiques et souligne «qu'une plus grande propension à l'observation des réalités linguistiques contemporaines aurait pu aboutir à des analyses plus convaincantes». S'il appert donc de ses propres observations que Sidoine n'est pas insensible aux évolutions qui affectent la phonologie, la morphologie et la syntaxe du latin tardif parlé par les illettrés, il serait déraisonnable d'admettre une transformation explosive de ce latin qui se serait ainsi métamorphosé en une autre langue dès le Ve siècle. Il est vrai que Sidoine a vécu essentiellement en des terres où apparaîtront les dialectes d'oc (Auvergne, Provence) et ceux francoprovençaux (Lyonnais), plus conservateurs que les dialectes d'oïl.

fréquemment dans le registre le plus élevé de la latinité. Il serait erroné de croire que Sidoine ne parle jamais comme il écrit⁷².

Selon toute vraisemblance, il existe toujours des locuteurs dont la culture et le langage se situent sur des échelons intermédiaires : alliés ou adversaires de Sidoine et de ses pairs, ils constituent un tissu de liaison social et linguistique entre les extrêmes. Il conviendrait de se représenter la société romaine de la Gaule de ce temps comme un ensemble complexe : des archipels de locuteurs savants ; des nébuleuses de locuteurs semi-savants, etc... Les échanges langagiers eux-mêmes se produisent à des niveaux multiples, selon les locuteurs en présence, selon le contexte de communication, selon les sujets abordés. Cette intrication des phénomènes rend très difficile une description strictement linguistique de la langue parlée.

Il en ressort néanmoins une certitude : l'interprétation en termes diglossiques est à la fois réductrice, d'un point de vue théorique, et démentie par les documents. Il n'y a, en effet, pas lieu de mettre en doute que le latin était prononcé de manière différenciée selon le rang social, le niveau culturel et les situations de communication des locuteurs, les lettrés comme Sidoine réagissant très consciemment contre une phonétique trop vulgaire. Ces écarts ne semblent toutefois pas avoir compromis le fonctionnement de la communication générale latinophone, et sa continuité laissait aux obstinés comme Sidoine le loisir d'exprimer leur nationalisme romain par le truchement de leur lutte pour la latinité.

72 . Cela ne signifie pas que les registres plus familiers de la langue n'aient pas laissé quelques traces dans sa prose. Son enthousiasme le pousse à employer le verbe *auscultare* quand il parle des conférences de Fauste (*ep.*, 9, 3, 6) ; il a une prédilection pour l'adverbe de quantité *plus* ; ayant déclaré à Claudien Mamert qu'il «étudie pas à pas un nouvel usage stylistique, et désapprend l'ancien par bonds», il ajoute : «De bono oratore nil amplius habeo quam quod malus poeta esse coepi» (*ep.*, 4, 3, 9). Enfin I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 166 sqq., a brillamment montré combien Sidoine emprunte au vocabulaire de l'ancienne comédie latine. Or, il y a beau temps que les philologues ont discerné certains points communs entre le latin archaïque, le latin tardif et certains vulgarismes romans.

V] LE NOUVEAU MODÈLE DU PASSAGE DU LATIN A LA LANGUE D'OÏL

Il est désormais possible de suivre, générations après générations, comment l'évolution finale du latin parlé en langue d'oïl (protofrançais) dans le Nord de l'ancienne Gaule romaine s'est faite. La langue écrite, convenablement analysée avec les paramètres de la sociolinguistique diachronique perd le caractère lisse et impénétrable de l'écriture latinisante pour laisser apparaître la réalité langagière en pleine mutation. Une étude (longue) parue en 1994 apportera les explications (complexes) sur ce processus.

SEUILS ET FRONTIÈRES LANGAGIERS DANS LA FRANCIA ROMANE DU VIII^E SIÈCLE

I - FRANCAIS PRELITTERAIRE ET LATIN PARLE TARDIF

1. Pendant notre VIII^e siècle européen, les rencontres (souvent conflictuelles) entre les peuples et les civilisations deviennent à la fois plus variées et plus intenses qu'aux siècles précédents, multipliant les situations de confrontation et d'échanges langagiers, et, offrant par là-même des occasions de communication fréquentes et contrastées. Au Sud, l'espace arabophone (ou berbérophone) entre en contact direct avec les terroirs occitanophones ; au Nord, les missions "germaniques" de Boniface lancent à partir de l'Angleterre les messagers du Christ au contact de leurs cousins germanophones du continent ; en Austrasie, puis en Francia, l'expansion d'un nouveau pouvoir politique déclenche un déplacement important des centres de décision et entraîne un redéploiement intense des fins et des moyens de la communication mérovingienne. L'ascension des pippinides est accompagnée de la promotion de centres urbains qui, comme Metz, ont jusque là tenu un rôle modeste dans l'histoire du Haut Moyen Age.

Émerge et s'impose à la surface de l'Europe un ensemble ethnico-langagier où s'interpénètrent, s'affrontent ou s'associent les communautés de locuteurs issues de la latinité impériale d'un côté et celles apportées par la christianisation progressive des peuples germanophones de l'autre. L'Austrasie du VIII^e siècle est un lieu de rencontre langagière en synchronie: sur ce point, tout le monde est d'accord. Les interrogations commencent lorsqu'il s'agit de définir plus précisément quelles sont les langues qui participent de la rencontre entre l'ancien monde latinophone et le nouveau monde germanophone. Combien de langues prennent rang dans les demeures des maiores palatii ? Deux, latin et germanique ou trois, latin, germanique et roman?

Poser la question en ces termes revient à s'engager dans une problématique passablement complexe. J'écarterai d'emblée les interrogations qui surgissent à propos des différents dialectes

germaniques⁷³, pour me consacrer aux seules questions soulevées par la situation sociolinguistique du point de vue latin.

2. Depuis une trentaine d'années de nombreux travaux ont fait progresser nos connaissances en ce domaine, ne serait-ce qu'en permettant de mieux définir les procédures de recherche. Il m'est impossible de les reprendre ici en détail⁷⁴. Je rappellerai seulement quelques distinctions opératoires : a) Linguistiquement, peut-on fixer une date limite au-delà de laquelle le diasystème de la langue parlée doit être décrit non plus comme latin au sens large, mais comme protoroman ? ; b) Culturellement, quels sont les premiers témoignages de la prise de conscience du phénomène a) ? ; c) Idéologiquement, quand les locuteurs lettrés décident-ils de consacrer le phénomène b) par l'invention d'une scripta qui en rende compte ? ; d) Socialement, quand existe-t-il un contexte favorable à la création d'une littérature vernaculaire⁷⁵ ? Seules les questions a), b) et c) relèvent directement de mon interrogation présente.

En fait, les frontières langagières b) et ipso facto c) ne paraissent pas avoir été franchies dans la première moitié du VIII^e siècle. Je n'ai personnellement décelé aucun prodrome de la déclaration capitale faite à Tours en 813 : il n'est nullement encore question de devoir traduire les homélies de latin en roman, ou plus exactement en “latin des illettrés (romana lingua rustica⁷⁶)”. En revanche, les références à la langue populaire germanique (theotisca lingua) et à la nécessité de traduire le latin des sermons, des prières, voire des textes sacrés dans celle-ci sont fréquentes et claires, mais c'est là une adaptation pastorale manifestement limitée à cet idiome héréditairement distinct de la langue de Rome⁷⁷. Cela est si vrai que lorsqu'un prédicateur émérite comme Chrodegang fait l'objet, sous la plume de Paul Diacre, d'un portrait flatteur, il n'est question en

73 - Sur cet aspect de l'histoire langagière de l'Europe, je renverrai à W. BRAUNFELS, (éd.), Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben, t. 2, Das geistige Leben (dir. B. BISCHOFF), Dusseldorf, 1965 ; K. MATZEL, Das Problem der Karolingischer Hofsprache, in Mediaevalia Litteraria (Festschrift H. De Boor), 1971, p. 15-31 ; H. THOMAS, Der Ursprung des Wortes Theodiscus, in Histor. Zeitsch., t. 247, 1988, p. 295-331, Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts, in Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum, t. 22, Sigmaringen, 1990, p. 67-95.

74 - Pour un état systématique de ces lieux de recherche, je me permets de me référer à M. BANNIARD, Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin, Paris (Etudes Augustiniennes), 1992, chapitre 1, p. 11-63.

75 - Je me suis efforcé de dresser une telle liste systématique, outre Viva voce, dans Genèse culturelle de l'Europe (Ve-VIII^e siècle), Paris, 1989, p. 210 sqq. et dans Genèses linguistiques de la France, in La France de l'an Mil (éd. R. DELORT et D. IOGNA-PRAT), Paris, 1990, p. 214-229.

76 - Sur cette traduction, cf. Viva voce, p. 410 sqq.

77 - Sur la place faite aux langues “barbares”, cf. essentiellement A. BORST, Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker, t. 2, Stuttgart et L. LENTNER, Volkssprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient, Vienne, 1963.

matière de compétences langagières nécessaires et apparemment suffisantes à ses fonctions communicatives que de latin et de germanique⁷⁸.

3. En définitive, il s'agit de se pencher sur la manière dont fonctionne la communication verticale⁷⁹. Historiquement nous sommes dans une période de transition entre l'extrême fin de l'époque mérovingienne et les prodromes de l'ère carolingienne : la latinité sous sa forme écrite présente les caractères correspondants. En fait, il a été montré que le latin écrit garde jusqu'après 750 l'essentiel des caractères qu'il avait à la fin du VIIe siècle, sauf dans le domaine de la graphie où commencent à s'exercer sous Pépin le Bref des efforts pour la corriger⁸⁰. Quel rapport ce latin écrit entretient-il avec la langue employée par les lettrés dans leurs fonctions de pédagogues du peuple chrétien, et quelle réception ce dernier peut-il assurer des messages qui sont ainsi émis à son intention ?

La réponse des linguistes romanistes à ces questions (tant en Allemagne au XIXe siècle, qu'en France aujourd'hui) a été souvent radicale : le latin n'est plus parlé spontanément par personne, et il n'est plus compris non plus par aucun illettré depuis la fin de l'Empire⁸¹. Certains chercheurs ont toutefois apporté d'importantes nuances depuis trente ans à ce tableau ; ils ont remplacé l'idée qu'il exista une frontière linguistique dès le Ve siècle par celle de l'apparition de seuils langagiers étalés dans la longue durée altimédiévale. Le premier à ma connaissance, H. Lüdtke, a lancé il y a un quart de siècle l'idée que la romania du HMA a vécu en situation de diglossie, jusqu'à la réforme alcuinienne⁸². Cette thèse a été reprise et développée avec brio il y a dix ans par R. Wright⁸³. L'un comme l'autre considèrent que la langue parlée populaire était romane (sans doute dès le Ve siècle), mais que la communication verticale ne se rompit qu'au IXe. Parmi les linguistes latinistes qui se sont intéressés au problème, J. Herman⁸⁴ et Dag

78 - PAULI DIACONI, Gesta episcoporum Mettensium (Textus secundus), PL, t. 95, c. 720 B-D et MGH, SS, t. 2 (ed. PERTZ), p. 267 : "Fuit autem omnino clarissimus, omnique nobilitate coruscus, eloquio facundissimus, tam patrio quamque etiam latino sermone imbutus". Commentaire ad loc. in Viva voce, p. 281 sqq.

79 - Sur ce concept, cf. Viva voce, p. 38.

80 - Ceci a été établi de manière convaincante par M.A. PEI, The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources, New-York, 1932.

81 - Pour une synthèse sur la position des philologues romanistes "orthodoxes", cf. Viva voce, chap. 1 et G. REICHENKRON, Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung, Wiesbaden, 1965.

82 - H. LÜDTKE, Die Entstehung romanischer Schriftsprachen, in VR, t. 23, 1964, p. 3-21.

83 - R. WRIGHT, Late latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool, 1982. R. Wright a, depuis, dirigé un important ouvrage de synthèse sur ces questions, Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages, Londres et New-York, 1991.

84 - J. HERMAN, Le latin vulgaire, Paris, 1967 ; La différenciation territoriale du latin et la formation des langues romanes, in Actes du XVIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes, t. 2, Marseille, 1982, p. 15-62.

Norberg⁸⁵ ont au contraire soutenu que la lante parlée populaire est demeurée latine au moins jusque vers 600. Tout récemment, des historiens comme M. Richter⁸⁶ et R. Mc Kitterick⁸⁷, rejoints en cela par un spécialiste du latin postclassique comme M. van Uytfanghe⁸⁸, ont commencé à se demander si des compromis langagiers au niveau de la communication verticale n'auraient pas été possibles bien au-delà de 800. Je tenais à rappeler cet état actuel de la recherche, fût-ce de manière sommaire, avant de définir ma propre position, qui résulte d'un assez long commerce personnel avec cette époque et avec cette problématique.

4. L'interprétation que je propose de la situation langagière du VIII^e siècle est la suivante : la métamorphose finale, au terme de laquelle le protofrançais émerge du latin parlé tardif, s'accomplit entre 650 et 750⁸⁹ ; en d'autres termes il me paraît inapproprié de parler, comme le font les romanistes, de français "prélittéraire" pour caractériser la langue parlée du VII^e siècle, voire du début du VIII^e (question a) ; corollairement, j'admets que la communication verticale fonctionne de manière relativement satisfaisante encore au VIII^e siècle. Sur ce second point, mes vues convergent avec celles d'une partie de mes collègues. Toutefois, il m'a paru utile de tenter de regarder de très près comment la communication écrite et la communication orale restaient en rapports assez étroits au temps de Charles Martel. En m'appuyant sur les travaux pionniers d'E.

85 - DAG NORBERG, A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?, in Annales ESC, t. 21, 1966, p. 346-356 ;
Manuel pratique de latin médiéval, Paris, 1968.

86 - M. RICHTER, Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter, in Historische Zeitschrift, t. 222, 1976, p. 43-80 ; Die Sprachenpolitik Karls des Grossen, in Sprachwissenschaft, t. 7, 1982, p. 412-437 ; A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? A propos d'une question mal posée, in Annales ESC, t. 38, 1983, p. 439-448.

87 - R. Mc KITTERICK, The Carolingians and the Written Word, Cambridge, 1989 ; (éd.), The Use of Literacy in Early Medieval Europe, Cambridge, 1990 ; Latin and Romance : an Historian's Perspective, in R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, p. 130-145.

88 - M. VAN UYTFANGHE, Latin mérovingien, latin carolingien et scripta romana rustica, rupture ou continuité ? in D'une déposition à un couronnement, 476-800, Bruxelles, 1977, p. 65-88 ; Les expressions du type quod uulgo uocant dans les textes latins antérieurs au concile de Tours et aux serments de Strasbourg : témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la 'langue rustique romaine' ? in ZRPh, t. 105, 1989, p. 28-49 ; The Consciousness of a Linguistic Dichotomy (Latin/ Romance in Carolingian Gaul : the Contradictions of the Sources and of their Interpretation in R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, p. 114-129.

89 - cf. Viva voce, chap. 9, p. 505 sqq.

Löfstedt⁹⁰, H. F. Muller⁹¹, M. A. Pei, L. F. Sas, Dag Norberg, G. A. Beckmann⁹², D'A.S. Avallè⁹³, E. Falkowski⁹⁴, ainsi que sur quelques enquêtes personnelles⁹⁵, je regarderai pour ce faire trois textes présentant des caractéristiques propres : la Vita Richarii prima (datant sans doute de la première moitié du siècle) ; la Regula canonicorum breuior de Chrodegang (datée des années 750) ; enfin, les fameuses gloses, qui, copiées à Corbie, sont conservées à Reichenau (fin du siècle).

90 - E. LÖFSTEDT, Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins, t. 1 (2è ed.), Lund, 1942 ; t. 2, 1933. ; Late latin, Oslo, 1959

91 - H.F. MULLER, When did Latin cease to be a Spoken Language in France ?, in The Romanic Review, t. 12, 1921, p. 318-334 ; A Chronology of Vulgar Latin, Halle, 1929 ; L'époque mérovingienne. Essai de synthèse de philologie et d'histoire, New-York, 1945.

92 - G. BECKMANN, Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen, in ZRPh, Beihefte 106, Tübingen, 1963.

93 - D'ARCO SILVIO AVALLE, Protostoria delle lingue romanze, Turin, 1965 ; Bassa latinità. Il latino trà l'età tardo-antica e l'altomedioevo con particolare riguardo all'origine delle lingue romanze (3), Turin, 1979

94 - R. FALKOWSKI, Studien zur Sprache der Merowingerdiplome, in Archiv für Diplomatik, t. 17, 1971, p. 1-125.

95 - M. BANNIARD, Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville : de ses fonctions à l'état de la langue, in REAug, t. 21, 1975, p. 112-144 ; Géographie linguistique et linguistique diachronique, in Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II, t. 24, 1980, p. 9-43 ;

Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée, in Francia, t. 13, 1986, p. 579-601 ; Normes culturelles et réalisme langagier en Lusitanie au VIe siècle : Les choix de Martin de Braga, in Actes du XIV Centenario del Concilio III de Toledo 589-1989, Tolède, 1991, p. 661-676 ; Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Eligii, in L'Europe au VIIe siècle : changement et continuité, Colloque CNRS/Warburg Institute, Londres 1988, sous presse dans les Actes publiés par le Warburg.

Ces études ainsi que Viva voce donnent la bibliographie indispensable du versant romanistique de cette recherche ; je ne la répèterai pas ici, sauf exception.

II - LATINITE AD VSVM VULGI : LA VITA RICHARII PRIMA

1. Dans le cas d'assez nombreuses Vies de saints s'échelonnant du Ve au IX siècle, nous disposons d'indices précis sur le public auxquelles elles étaient destinées. Sans revenir ici sur ce sujet qui a fait déjà l'objet de diverses recherches plus ou moins exhaustives, je rappelle seulement que forces indices donnent à penser que la lecture publique à haute voix des Vies et des Récits de miracles a mis, pendant les siècles de transition entre l'Antiquité et le Moyen Age, la masse des fidèles illettrés au contact direct d'une communication orale faite en latin. On s'est, en revanche, encore assez peu interrogé sur les modalités langagières précises par lesquelles s'accomplissait la réception des ces messages, ou du moins les textes ont été rarement scrutés du point de vue de la communication verticale, c'est-à-dire en privilégiant la recherche de seuils d'intelligibilité et, oserai-je dire, de réceptibilité.

La première Vita Richarii donne une occasion exceptionnelle de tenter de combler cette lacune, puisqu'une lettre détaillée d'Alcuin, datée de 800, établit de manière sûre qu'elle a été lue durant le VIIIe siècle à l'intention de la masse des baptisés du Ponthieu chaque année, lors de la fête du saint. Alcuin donne l'indication captivante que les moines en faisaient usage depuis longtemps parce que sa langue incorrecte leur paraissait plus adaptée à la lecture publique collective⁹⁶. Il s'est chargé, à la demande d'Angilbert, de récrire cette Vita en une langue châtiée : comme cet autre texte nous est également parvenu, il est possible de se livrer à de fructueuses comparaisons entre un langage de type mérovingien et un langage de type carolingien, du strict point de vue de la communication verticale.

2. Je vais ici considérer surtout la Vie mérovingienne. Sa découverte fut tardive et sa datation a été controversée. Krusch, son éditeur dans les MGH, fidèle à son habitude, exerce son sens critique acéré pour démasquer les impostures du rédacteur anonyme⁹⁷. Il est possible que les prétentions de ce dernier à faire remonter son travail au VIIe siècle soient suspectes. Mais je n'ai pas vu de raison convaincante dans le raisonnement de Krusch pour refuser que le rédacteur ait travaillé au plus tard dans la première moitié du VIIIe siècle⁹⁸. Sa latinité remonte donc au moins à l'époque de Charles Martel et permet d'analyser un échantillon bien paramétré de ce langage à usage collectif. Le problème qui se pose face à ce type de texte est qu'en l'analysant selon les méthodes traditionnelles de la linguistique, on perd de vue l'aspect général, si important, de l'énoncé. Je m'efforcerai de limiter les effets négatifs de ces choix en dégagant trois niveaux globaux successifs qui me paraissent déterminants pour la définition des seuils langagiers en question.

3. A un premier niveau, que je dirai en gros stylistique, le langage du rédacteur respecte toutes les règles du sermo simplex, sous son aspect extrême du sermo humilis, également dénommé à partir de Césaire d'Arles sermo rusticus. En effet,

96 - Cf. Viva voce, chap. 4, p. 254 sqq. et chap. 6, p. 378.

97 - Vita Richarii sacerdotis centulensis primigenia, MGH, SRM, t. 7, p. 438-453 ; la version réécrite par Alcuin, Vita Richarii confessoris centulensis est au t. 4, p. 381-402 .

98 - C'est aussi l'opinion de M. VAN UYTFANGHE, Les expressions du type quod uulgo uocant, p. 44, qui suit I. DEUG-SU, Il libellus su' Ricario di saint Riquier. Un caso dell'agiografia merovingica nella critica moderna, in Schede medievali, 1983, p. 359-382.

a) l'ordre des mots est régulièrement linéaire : les blocs morphologiques se succèdent sans surprise ; b) le rédacteur ne recourt ni aux hyperbates, ni aux disjonctions verbales qui rendent plus complexe pour un auditeur (lettré ou non) la perception du tissu syntaxique. A cet égard, la comparaison avec la version réécrite par Alcuin où notre savant abuse de ces effets, commodes pour donner de l'élégance à l'énoncé, mais bien rudes pour la réception du message, est instructive ; c) enfin, même si quelques phrases un peu longues émaillent parfois le récit, les segments d'énoncés sont en général brefs. Voyez comment est présenté l'accueil fait à des prédicateurs débarqués d'Irlande :

(1) Vir beatus Richarius fuit eorum obuius// ubi gentiles Pontearii inridebant ei//Maleficere adfirmabant stulti, quod essent dusi// Daemones uocitabant, qui Deum non credebant// Eis reputabant, quod segetes tollebant.

4. A un second niveau, qui relève plus spécifiquement de la structure grammaticale, on rencontre de multiples convergences morphologiques, lexicologiques, voire phonétiques entre la mise par écrit du latin tardif, parlé ou imité, par le rédacteur, et ce que l'on peut reconstituer du protofrançais, tel qu'il émergeait dans la parole quotidienne de ce temps.

a) En morphologie, je soulignerai qu'en de fréquentes occurrences, l'emploi des prépositions et des cas relève d'une structure langagière protoromane :

(2) de calumnias stultorum (liberare)(2)⁹⁹ ; per totam noctem illam (3)¹⁰⁰ ; (totam uitam suam) in poenitentiam et religionem sacram finiuit (3)¹⁰¹ ; apud eos sedebat (3)¹⁰² ; (requirat) de quales fuit parentes (4)¹⁰³ ; in his quattuor uirtutes (saluatur homo iustus) (4)¹⁰⁴ ; pro uisitatione matronae Deo deuota (5)¹⁰⁵ ; puero de manu sua dimisit (5)¹⁰⁶ ; (rex)

99 - “libérer de(s) calomnies”. On remarquera en outre la présence d'une désinence d'accusatif au lieu de l'ablatif attendu. Le chiffre postposé à la citation renvoie au numéro du paragraphe dans l'édition Krusch.

100 - “par/pour toute cette/la nuit”.

101 - “Il finit toute sa vie en pénitence et en religion sacrée”. Je décalque volontairement le texte, sans préjuger de sa correction en français moderne. On n'oubliera pas que c'est l'écho d'un français très archaïque que je prétends restituer.

102 - “il siégeait/ était assis avec eux”. Je rappelle que apud est l'étymon de “ab/ ad/ od”, au sens de “en compagnie de, avec”.

103 - “on demande de quels parents il fut” <né>. La présence de la préposition de, facteur commun entre le latin parlé tardif (LPT) et le protofrançais (PF), a permis au rédacteur l'économie du cas oblique en -ibus.

104 - “en ces quatre vertus est sauvé l'homme juste”.

105 - “pour la visite”.

106 - “il laissa l'enfant s'échapper de sa main”. La proximité avec le protofrançais est d'autant plus grande qu'en AF, dimisit a donné demist, qui a encore gardé le sens de “laisser tomber”. Je transposerai volontiers : (le/cel) puel de sa main demist.

pro bona recipit (6)¹⁰⁷ ; confessiones pro culpas dare (7)¹⁰⁸ ; (ad memoriam reduxit) de eos, quos in patria reliquit (7)¹⁰⁹ ; de trans mare (adduxerat) (7)¹¹⁰ ; (tegurium) nec de ligno cooperto nisi de rauso exiguo (8)¹¹¹ ; (aquam inuenerunt) prope de loco Argubio (8)¹¹² ; (tulerunt) corpus de uase (11)¹¹³ ; pendunt pro miracula (12)¹¹⁴ ; de clauē coxerunt (13)¹¹⁵ ; mansione de fumo (14)¹¹⁶.

J'insisterai en outre sur le fait que notre auteur, n'ayant plus qu'une compétence active très limitée des désinences obliques, reproduit fréquemment le paradigme de la langue parlée vulgaire : on a ainsi des accusatifs pluriels à la place des ablatifs de première ou de deuxième déclinaison, et inversement des accusatifs de la troisième déclinaison à la place des ablatifs attendus.

Le vocabulaire est conforme aux usages de ce type d'oeuvre. Les mots traditionnels du genre sont utilisés à la place requise, sans recherche particulière. Par moments, se glissent des lexèmes qui appartiennent au parler populaire :

(3) dusi (“incubes”) (2) ; leprosos (“lépreux”) (3) ; auicula (“oiseau”) (5) ; mota terra (“motte de terre”/ talpigini (“taupinière”) (5) ; uicinia (“voisinage”) (8) ; cooperto (“couvert”)(8) ; rauso (“roseaux”)(8) ; forestis (“forêt”) (8) ; bonuaria (“champs”) (8) ; manibula (“associé”) (9, 10, 11, 14) ; plaga (“plaie”) (13) ; mansio (“maison”) (14).

Cette liste ne préjuge pas du fait qu'une grande partie du lexique, hérité la plupart du temps de la latinité tardive, employé par la Vita étant passé en ancien français, la proportion de lexèmes qui garantissaient la réception du message par les illettrés au VIII^e siècle était très élevée. Mais la présence de ces vulgarismes caractérisés¹¹⁷ apporte la preuve que le langage de notre rédacteur

107 - “Le roi <Dagobert> le reçut de bon cœur”. L'étymon est sans doute pro bona parte. En AF, on rencontre les locutions : acheter son bon ; a vostre bon ; être en bones.

108 - “donner confessions pour fautes/ donner des aveux pour ses péchés”.

109 - “il lui revint à la mémoire <au sujet> de ceux qu'il avait laissés”. Eos, bien entendu pour eis.

110 - de trans est l'étymon d'AF detres.

111 - “une cabane couverte non de planches, mais de minces roseaux”.

112 - prope de passe en AF sous les formes pruef de (tonique)/ prof de (atone).

113 - “tolirent/ toldrent <le> cors del vaissel”.

114 - “ils pendent pour les miracles”.

115 - “ils cuirent <à partir> de la clef”. Il s'agit de faire une décoction dans laquelle a trempé la clef du saint.

116 - “une maison de boue (plutôt que de fumée, en supposant une confusion fumo/ fimo)”.

117 - Certains donnent des étymons qui ne sont attestés que bien plus tard par le FEW, comme talpigini ou rauso. D'autres ne sont plus repérables que dialectalement comme bonuaria, ou bien semblent avoir disparu entre le VIII^e et le XIII^e siècle, comme dusi et manibula. Enfin, auicula, concurrencé par auicellu a été évincé par lui. Mais tous ces lexèmes ont, à mon avis, circulé en synchronie dans le flux de la parole contemporaine.

s'enracinait dans le parler familier de son temps, et, surtout, que, entre les différents niveaux de langue, existaient des échanges assez fluides.

Le rédacteur ne maîtrisant pas l'orthographe classique laisse passer dans sa graphie de nombreuses fautes dont une partie reflète la prononciation de son latin mérovingien. Les confusions de cas relèvent, en effet, certainement non seulement de la disparition de leur structure claire dans la conscience du rédacteur, mais aussi de l'irruption de la prononciation vulgaire dans sa graphie. Le graphème -o peut ainsi très bien recouvrir un accusatif singulier de la deuxième déclinaison :

(4) seruo suo Richario (elegit) (2) ; uerbo Dei (praedicauerunt) (3) ; infantulo amplexaret (5) ; puero tenere (5) ; puero dederat (5) ; puero dimisit (5) ; uel semiuiuo susciperet (5) ; condidit cenubio (6) ; censiculo concessit (6) ; illo et illo dimitte ingenuos (7) ; tegurium paruo cooperto (8) ; concauo uasculo fecit (11) ; incontra sepulcro (12).

En revanche, les accusatifs pluriels sont constamment transcrits correctement : c'est que, dans leur cas, l'adéquation graphie/phonie était satisfaisante. On peut donc tirer la conclusion - attendue - que le lecteur lisant à haute voix cette Vita prononçait les désinences de deuxième déclinaison avec des accents poches de ceux de la langue courante.

Les accusatifs singuliers de troisième déclinaison ont paru justiciable d'un traitement semblable. Inversement, les ablatifs reçoivent des -m intempestifs. Tout indique qu'en fait les voyelles désinentielles étaient prononcées nues :

(5) post eorum ablutione (3) ; orationem peracta (6) ; ipso regi castigauit sicut et reliquo homine (6)¹¹⁸ ; tota die et partem noctis (6) ; uisionem, qualem uidebat, cum expergefactus fuisset (14)¹¹⁹ ; praeparauit Deus clarissima retributione (14).

On rencontre enfin des traits de la phonétique vulgaire à travers des graphies incorrectes comme :

(6) panem ordiatium (3)¹²⁰ ; mollia adulatione (6)¹²¹ ; Frantia (3 occurrences, 7)¹²² ; ditione (8) ; haria (8)¹²³ ; fatiebant (10)¹²⁴ ; lucentia (14).

118 - Ipso regi est accusatif de castigauit.

119 - Visionem est ablatif de cause de expergefactus.

120 - ordiatium transcrit ordeaceum. On sait qu'en LPT, e en hiatus se ferme en yod, et que les groupes dy et cy subissent une palatalisation.

121 - Tendance au glissement de la deuxième à la première classe des adjectifs (désinence en -a au lieu de -i/e) ?

122 - Ce graphème indique une prononciation "Frantsa".

123 - Dans l'évolution du LPT au PF, cette graphie sous-tend une prononciation attendue "arya", elle-même issue de latin area où le e en hiatus s'est fermé en yod.

124 - Prononciation "ts" ou "dz", prédite elle aussi par la phonétique historique. Il est plus difficile de savoir si le lecteur prononçait de manière romane la désinence d'imparfait, ou si un compromis existait en faveur d'une prononciation semi-savante. On aurait dans ce cas extrême : "faydzeient".

Ces dernières observations imposent à mon avis cette fois la conclusion que lorsqu'elle était lue à haute voix, la Vita était prononcée avec une diction qui devait faire les plus larges concessions aux caractères articulatoires de la langue courante, au moins pour tous les mots qui étaient en facteur commun entre le latin parlé tardif et le protofrançais. Autrement dit, les désinences de deuxième déclinaison en -um, et en -o, étaient indistinctement prononcées -o, quelles que soient les graphies attestées par le manuscrit. De même, je croirais volontiers à une neutralisation articulatoire complète des désinences de troisième déclinaison, -em, -e, -i.

5. Il m'est impossible de m'attarder ici sur ces aspects. Je voudrais, en revanche, insister sur le fait qu'à l'incohérence graphique du texte, qui donne au lecteur moderne l'impression d'une latinité par moment chaotique, ne correspondit pas forcément une incohérence phonétique à l'époque mérovingienne. Le lecteur lissait l'énoncé par le fait même que son phonétisme, tout en préservant peut-être certains caractères hiératiques de l'ancienne prononciation dans une mesure très difficile à apprécier¹²⁵, se laissait porter par le souffle de l'énoncé, par la logique du récit, par le phrasé de l'auteur. C'est le troisième niveau que je souhaiterais décrire ; il relève de ce que j'appellerais dans la structure narrative, le phrasé des énoncés, le tempo du récit.

Quoiqu'en effet les mots s'y succèdent à nos yeux sous un vêtement latin, des segments entiers de l'oeuvre sont modulés selon un phrasé de type protoroman, ou plus exactement de ce que l'on suppose avoir été celui du protofrançais. Cela tient en premier lieu naturellement à une simplification extrême qui élimine le caractère exotique (pour un auditeur illettré du VIII^e siècle) d'une énoncé latin caractérisé :

(7) suprascripti serui Dei per totam noctem illam uerbo Dei Richario praedicauerunt (3) ; totam uitam suam in poenitentiam et religionem sacram finiuit (3) ; pauperes refocilabat, nudos operiebat, infirmos uisitabat, mortuos sepeliebat (3) ; de quales fuit parentes, ... mediocres parentes pauperes habuit (4) ; habuit iustitiam secundum prudentiam, fortitudinem scilicet magnamque temperantiam (4) ; totum, quantum habebat, Deum diligebat ; Sed rex pro bona recepit et ad mensam suam secum eum perduxit (6) ; cernentes circa uicinia homines permanentes, quod eius deuotio non minima erat in Christo, coeperunt ei elymosinas multas largire, tam elymosinam quam confessiones pro culpas dare (7) ; Herimoaldus simplex erat et in sua simplicitate ipsum seruum Dei multum diligebat (9) ; et inde concauo uasculo fecit, et in loco, ubi iacere uoluit ibidem, uas ipsum deportauit (11) ; Ecce ! Qui habuit pro Deo obscuritatem, praeparauit illi Deus claritatem (14).

Dans de tels segments d'énoncé, la réception du message était assurée à 80% au moins. En outre, les auditeurs étaient invités à surmonter les obstacles langagiers qui pouvaient malgré tout s'y présenter, justement parce que leur pasteur ne récusait pas leur propre parole. Cette dernière s'affirme de manière plus perceptible encore dans les quelques phrases où le rédacteur fait s'exprimer Riquier au style direct :

(8) “Vade uelociter ad nauem et praecede nos in Frantia. Illo et illo dimitte ingenuos, ut mercedem nostram nobis restituat Deus, quia uicina morte ante oculos habent, ne in seruitio finiant uitam” (7) ; “Fili, prope est finis meus, ut de ista miserabili uita me Deus eripiat...prope est finis meus uentura” (11) ; “Mala mansione habuimus de fumo.” (14).

125 - Je supposerai un retard à l'évolution phonétique de deux ou trois générations : à la vitesse où se produisent les transformations à l'époque mérovingienne, cela suffit pour établir une norme légèrement conservatrice sans transformer l'énoncé en rébus acoustique pour les illettrés.

Si nous faisons l'effort de nous représenter aujourd'hui ces énoncés en les comparant à nos plus anciens textes français, on mettra sous les mots latins, sans guère de difficultés, les mots romans des serments de Strasbourg, du sermon sur Jonas ou de la Cantilène de sainte Eulalie. Naturellement, ce rapprochement suppose que l'on accepte de faire une mise en parallèle globale du phrasé énonciatif, sans chercher à établir des correspondances termes à termes. La remarque est retournable, car, inversement, comme nous le croyons, jusqu'au IX^e siècle inclus, l'énoncé vernaculaire continuera d'entretenir aux yeux des lettrés des rapports familiers (mais cette fois refusés) avec l'énoncé savant.

A ce phrasé très vulgarisant ne succèdent jamais des enchâssements de propositions complexes. Toutefois, le rédacteur peut faire place soit à des propositions de type plus classicisant, soit à des phrases où les segments vulgarisantes de l'énoncé incluent des segments dont je suppose qu'ils s'écartent sensiblement des réalisations langagières spontanées du temps. Malgré cela, trois facteurs sont susceptibles de compenser le brouillage communicationnel qui pouvait en résulter.

a) Le premier est purement linguistique : des béquilles morphologiques, lexicales, syntaxiques éclairent le message. Les analyses précédentes ayant déjà fourni des exemples à ce sujet, je ne citerai qu'une phrase, parce qu'elle permet de mesurer de manière synthétique l'extrême travail de soutien langagier qui est assumé par l'hagiographe :

(9) Sic uitam suam mortificauit, ut panem ordiatum cum cinere mixtum post ieiunium expletum cum parua mensura sumeret et poculum limphae cum fletu misceret (3).

Seul le génitif classique limphae échappe à ce "béquillage" morphologique assuré par la préposition cum. Cette dernière avait-elle été déjà éliminée de la langue parlée populaire ? Ce n'est pas certain à une date si haute, en période de polymorphisme intense¹²⁶. Mais de toute façon, les auditeurs, s'ils ne l'emploient plus guère que dans des énoncés exceptionnels, la comprennent vraisemblablement toujours.

J'ajouterai comme exemple d'un signal de connivence destiné à mettre régulièrement le public en état de sécurité langagière l'usage récurrent de l'indéfini totus, étymon des formes protofrançaises du VIII^e siècle : 3, (2 oc.) ; 4 ; 6 ; 10 (l'auteur n'ignore pas omnis). Je relève également l'adverbe intenta mente (7).

b) Le deuxième facteur tient au fond même du récit : le public, à force d'entendre des histoires de ce type s'est habitué à la présence de passages obligés. On sait que la multiplication des saints, si caractéristique de l'époque mérovingienne, ne fit pas qu'obéir à une planification ecclésiale, mais eut également pour objet de satisfaire à la recherche d'identité des ciuitates¹²⁷. C'est dire que pour qu'une population locale soit satisfaite de sa Vita, il fallait qu'elle comportât des loci, que les auditeurs attendaient. Je ne m'attarderai pas sur cet aspect bien connu, me contentant de souligner ses importantes implications dans le domaine de la communication verticale. Il suffisait que l'auditoire entendît quelques mots clefs de ces loci pour qu'il sût de quoi, en gros, il retournait. Bien entendu, cela requerrait que les rédacteurs employassent les mots séculièrement consacrés.

126 - Sur ce concept, Viva voce, chap. 9, p. 530.

127 - Cf. F. GRAUS, Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger, Prague, 1965 et P. BROWN, The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Late Antiquity, Chicago, 1981.

c) Enfin, il pouvait arriver qu'il y ait eu une particularisation du saint. Cela semble être le cas de Riquier, qui s'est illustré par la mésaventure du cheval emballé et par la construction de sa cabane de roseaux. Le premier épisode compte environ 150 mots qui, tout en incluant de nombreux vulgarismes, ainsi que des segments de phrasé vulgaire, comporte, malgré tout une certaine proportion de traits appartenant à la latinité même tardive, qui avaient dû, en principe, sortir de l'usage commun. On voit toutefois que pour peu que ce morceau de bravoure soit répété inlassablement pendant plusieurs générations dans les termes de notre Vita, il a toute chance de passer la barrière de la communication verticale. Cette conclusion est encore plus valide dans le cas de la description de la cabane (tugurium), dont l'histoire s'est répandue dans le Ponthieu, et dont peut-être le site avait été localisé dans la tradition populaire.

6. On comprend ainsi que la claire et élégante version alcuinienne ait pu transformer notre Vita mérovingienne en un rébus¹²⁸. Mais entre 700 et 750, à condition d'être lue dans des circonstances favorables (fête qui associe les paroissiens à leur saint, et le monastère à ses protégés) et d'une manière appropriée (lecture lente, accompagnée de mimiques, par un lecteur du pays ou bien acclimaté à la région, peut-être connu et aimé du voisinage), au moins 70 % du message émis était recevable, intelligible et mémorisable par les auditeurs. Naturellement, cette conclusion implique deux corollaires. Pour la phonétique, il paraît difficile de ne pas admettre que les désinences verbales toujours vivantes dans la langue parlée comme l'imparfait ou le prétérit n'aient pas été dites avec une prononciation qui soit au plus légèrement conservatrice, mais sans excès. Pour la morphologie, on devra donc se convaincre que les passifs synthétiques étaient encore compris, au moins dans des cas très stéréotypés comme probat, saluat, etc...¹²⁹

128 - Je souhaite établir dans une autre étude un "état des lieux" sur ce point. Ce sera une voie d'approche utile pour déterminer comment des seuils de réceptibilité se sont transformés en frontières langagières.

129 - La persistance de compétences passives pour cette catégorie morphologique correspond d'ailleurs à ce que j'observe infra à propos des formes conjuguées dans les Gloses.

III - LATINITE MEDIANE : LA REGULA CANONICORUM BREUIOR DE CHRODEGANG

1. Le dialogue entre la langue écrite plutôt conservatrice et la langue parlée familière en pleine métamorphose est loin d'être rompu vers le milieu du siècle. Metz, capitale austrasienne, sise aux frontières de la romania en offre un exemple probant avec l'oeuvre écrite de Chrodegang¹³⁰. Ce puissant personnage constitue un étonnant médiateur linguistique. Nutritus à la cour de Charles Martel, il a pour langues maternelles le germanique et le latin à en croire son biographe Paul Diacre. Son expression orale paraît remarquable en son temps (eloquio facundissimus). Sa position sociale et ses aptitudes langagières font de lui un intermédiaire privilégié entre Pépin et le pape Etienne qu'il rencontre à Rome. Ces contacts oraux multiples s'intensifient quand, dans la seconde moitié de sa vie, il devient évêque de Metz : le voilà engagé non seulement dans la réforme du chant liturgique¹³¹, mais aussi dans la réorganisation complète de la vie canoniale et surtout dans une activité intense de prédicateur.

Chrodegang rend compte lui-même de cette dernière mission en des termes où la fermeté du législateur s'associe à la clarté rigoureuse d'un exposé à la fois simple et exhaustif. L'intérêt spécifique de son analyse est qu'après avoir rappelé la responsabilité des pasteurs et souligné la nécessité de prêcher le plus fréquemment possible, il ajoute : "Et il faut prêcher d'une manière qui soit précisément intelligible à la masse¹³²". L'emploi du terme uulgus ne laisse aucun doute quant aux caractéristiques culturelles du public considéré : ce sont les illettrés. Dans le cas des baptisés germanophones, il est certain que la traduction est de rigueur. Faut-il pour autant anticiper sur 813 et considérer que les orateurs latinophones sont invités à la même opération en langue d'oïl ? Dans ce cas, il y aurait lieu d'admettre que la phase b) serait déjà engagée : une frontière se serait élevée, non seulement dans la réalité linguistique, mais aussi dans la conscience des lettrés. On est en fait loin d'une telle discontinuité. D'une part, les testimonia sont obstinément muets sur l'idée qu'il y aurait lieu de traduire de latin en roman. Il est imprudent de surinterpréter les textes dont nous disposons, alors que, c'est certain, un "veilleur" comme Chrodegang a un sens aigu des realia : ce serait dans le seul cas du langage qu'il se serait avéré incompétent.

3. Ensuite, tout révèle que, loin, comme ses successeurs de la cour au temps de Charlemagne, de filtrer brusquement son expression écrite et orale pour la laver des impuretés de la langue parlée quotidienne, Chrodegang laisse très aisément sourdre cette langue dans son propre latin, dans le cadre d'un document pourtant dicté et ordonné avec soin. En effet, la version sans doute la plus ancienne, et en tous cas la plus brève de sa Regula canonicorum¹³³ a été

130 - Sur la culture et le rôle pastoral de Chrodegang, cf. Viva voce, chap. 5, p. 281 sqq.

131 - Sur ces prodromes de la réforme carolingienne, J. FLECKENSTEIN, Die Bildungsreform Karls der Grossen als Verwirklichung der norma rectitudinis, Bigge, 1953 ; sur la réforme du chant, M. HUGLO, Les livres de chant liturgique, Brepols, 1988.

132 - CHROD., Regula canonicorum, chap. 44, PL, t. 89, c. 1076 C : "Et iuxta quod intellegere uulgus possit, ita praedicandum est". Cf. Viva voce, p. 284.

133 - Pour cette Regula, cf. le colloque Saint Chrodegang, Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième centenaire de sa mort, Metz, 1967, et en particulier G. HOCQUARD, La Règle de saint Chrodegang, Etat de quelques questions, p. 55-89

composée dans un niveau de langue qui relève du sermo simplex. Les passages d'un niveau quelque peu recherché n'en sont pas absents, sans toutefois tisser un énoncé vraiment complexe, mais pendant de longs moments, l'évêque donne à entendre un sermo humillimus. Là aussi, j'hésite à donner une analyse classique des caractères linguistiques du texte : en effet, on arrive souvent avec ce type de classement à atomiser tellement l'énoncé qu'on perd l'impression d'ensemble, pourtant capitale. L'essentiel notamment relève, même dans ce latin carolingien précoce, de cette catégorie que j'appelle le phrasé, c'est à dire le rythme, l'ordonnancement, la couleur de l'énoncé. J'espère pouvoir montrer que sous l'habit orthographique latin se laisse entendre une parole qui oscille entre un latin à structure élémentaire et un véritable protoroman à peine masqué.

4. La règle compte 34 chapitres, qui représentent un total d'un peu plus de 5000 mots, toutes formes confondues. L'ensemble du texte donne l'impression d'une grande simplicité, même lorsque Chrodegang dicte des instructions qui comportent des phrases un peu longues (chap. V) : l'énoncé se déroule de manière très linéaire, sans aucune de ces enjolivures stylistiques qui auraient trahi les manies du sermo scholasticus¹³⁴. C'est la transcription d'un latin tardif parlé avec simplicité à la manière de saint Benoît dictant sa propre Règle. Ce caractère est patent dans tout le document. Lorsque son langage subit des variations, elles manifestent une volonté constante de clarté. Si l'on accepte une représentation spatiale de cette mise en oeuvre, on y décrira des infléchissements à deux degrés, qui se répartissent en alternance souple et en continuité discrète dans l'exposé.

A un premier degré, il s'agit d'un phrasé plutôt latin à structures très simplifiées. Voici quelques exemples de ces types d'énoncés :

- (10) Pueri parui uel adolescentes, in oratorio uel ad mensas cum disciplina ordines suos custodiant ; foras autem, ubi et ubi custoditam habeant disciplinam (chap. 2).
- (11) Ita constituimus ut in anno uel binas uices clerus noster confessiones suas ad suum episcopum pure faciat, eis temporibus, una uice in initio Quadragesimae ante Pascha, illa alia uice a medio mense Augusto usque Kal. Nou. (chap. 14).
- (12) Portarius unus cum suo iuniore annum, si episcopo placuerit, portas, claustra, uel ostia custodiat. Qui portarius sit sobrius, patiens. Qui sciat accipere responsum et reddere et fideliter custodire portas, siue ostia claustrum, et contra hunc tenorem facere non praesumat (chap. 27).

Je n'ai pas la place de procéder à une analyse langagière fine de ces trois exemples. Je souligne dans le cas de : (10) a) la linéarité absolue de l'énoncé ; b) l'ordre SCV dans la première phrase ; c) le soutien apporté constamment au sens par l'emploi des prépositions (dont un idiomatisme roman, ad mensas) ; d) l'emploi des adverbes tout à fait familiers foras et surtout ubi et ubi ; d) la tournure analytique custoditam habeant = custodiant. L'exemple (11) reproduit les mêmes caractères. On y relèvera en outre a) l'emploi du datif analytique ad suum episcopum, qui coïncide avec l'antépositionnement proprement roman de l'adjectif possessif, lorsqu'il est postposé dans le restant de la phrase ; b) la répétition avec effet de glose de l'archaïque binas par les mots una uice et illa alia uice. On devinera ici sous le vêtement orthographique latin un "une

; C. VOGEL, Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte en pays Franc, p. 91-109.

134 - Sur ces distinctions, Viva voce, chap. 5, p. 275 sqq.

fois” d'un côté et un “l'autre fois” de l'autre. Dans le troisième exemple (12), l'énoncé devient simultanément très bref et paratactique. En outre, sa première phrase suit un ordre pur SCV, qui, étant donné les habitudes syntaxiques de l'ancien français ne représente même pas un effet de style particulier en ce VIII^e siècle.

5. Cette latinité tardive simplifiée cohabite donc de toute évidence facilement avec une graphie demeurée latine, disons une orthographe au sens cassiodorien. Allant plus loin, je soutiendrai que le protofrançais lui-même informe et donne sa couleur sans heurt particulier à l'énoncé épiscopal. Ce que j'appellerai des romanismes de “phrasé” émaillent le texte d'un bout à l'autre. Mais, en outre, au moment d'aborder des prescriptions qui concernent la vie pratique (manger, dormir, se vêtir), l'écriture latine semble par moment ne devenir qu'un alibi graphique pour laisser place - second degré d'adaptation - à la langue parlée familière. Je citerai là quatre passages.

(13)Et, si cibaria non habent, tunc duas ministraciones de carne aut de lardo habeant. Ad coenam autem, aut unam ministrationem de carne inter duos, aut una cibaria habeant. (chap. 22)

(14)Et illo tempore, quando quadragesimalem uitam debent ducere, tunc ad sextam inter duos fratres portionem de formatico ... accipiant...Et ad coenam inter duos cibaria una, aut portionem de formatico accipiant... Quando autem in die una refectio fuerit, tunc...portionem de formatico et ministrationem unam de legumine...accipiant. Et, si...non habent unde liceat mensuram de carne implere postea, praeuideat episcopus... unde consolationem habeant. (chap. 22)

(15)Et illa alia medietas cleri illas veteres cappas quas illi seniores annis singulis reddunt accipiant, et illi seniores illas cappas quas reddere debent non commutent (chap. 29)

(16)Et illas cappas et illos sarciles et illa calceamenta de illos teloneos superius nominatos quod exinde superat, et de illo calciatico ... et de eorum eleemosyna ... sint comparata (chap. 29)

Je relève en particulier dans (13) et (14) a) le renforcement par un morphème prépositionnel roman des compléments circonstanciels : ad coenam/ ad sextam ; b) l'emploi systématique du morphème analytique roman au lieu du morphème synthétique latin : ministraciones de carne, de lardo/ portionem de formatico/ ministrationem de legumine/ mensuram de carne ; c) les lexèmes romans portio et surtout lardo et formaticum ; d) la structure habere unde, qui est directement décalquée de la langue quotidienne, comme le prouve son évolution ultérieure en AF¹³⁵. Les citations (15) et (16) donnent l'occasion d'assister à la naissance de l'article défini roman : illa medietas/ illas cappas/ illi seniores/ illos teloneos/ illo calciatico. Enfin, et c'est le dernier caractère sur lequel je voudrais insister, l'ordre de l'énoncé, l'emboîtement des syntagmes, se transposeraient sans grand changement en ancien français.

6. Cette anaphore de l'adjectif démonstratif est à rapprocher de l'usage des déterminants dans la fameuse parodie de la loi salique qui n'est que de peu postérieure à notre texte¹³⁶. On n'en

135 - Cf. Ph. MENARD, Syntaxe de l'ancien français (3), Bordeaux, 1988, par. 73 : “N'avons dont vivre”, où “dont” a pour étymon de unde.

136 - Cf. G.A. BECKMANN, Aus den letzten Jahrzehnten des Vulgärlateins im Frankenreich,

conclura toutefois pas que l'article défini "moderne" était né dans la langue parlée contemporaine, puisque trois siècles plus tard son emploi sera loin d'être automatique. Il me paraît plus juste d'admettre que le ton fortement prescriptif de Chrodegang l'a conduit à un usage emphatique du vieux démonstratif latin. Or, on sait que c'est, en effet, par ce biais du renouvellement affectif que s'effectue à terme l'invention des nouveaux systèmes morphologiques. Ici, chaque mot important est déjà étiqueté dans la règle : le développement de ces épидictiques est à mon avis parvenu sensiblement au stade de développement auquel correspond l'usage, attesté plus tard, que fait l'ancien français du démonstratif cil¹³⁷.

J'ajouterai encore quelques particularités, comme

- l'usage exclusif de manducare ;
- l'apparition d'au moins un passé composé caractérisé : postquam completorium cantatum habuerint (chap. 4) ;
- peut-être une trace fugitive du nouveau futur : quod iubere habet (chap. 8) ;
- l'emploi de la préposition foras/foris, étymon du français "hors" (chap. 8).
- l'usage du complément du nom de type "partitif" : tantum habeant de ceruisia quantum de uino habere debuerant (chap. 23) ;
- des occurrences d'illorum avec sans doute la valeur d'AF "leurs" (chap. 25, in locis illorum et 28, necessitatibus illorum).

Cette série d'observations me conduit à trois conclusions. En premier lieu, on peut se faire une idée assez précise de ce qu'est alors le latin parlé par Chrodegang : sa parole vive se laisse discerner directement. En second lieu, on est à même de déterminer avec rigueur quel niveau de langue est recevable par une communauté ecclésiale dont la culture peut être extrêmement modeste. Il est légitime de poser qu'il existe une quasi identité entre le sermo humillimus qui affleure constamment dans la Règle et celui dont le rédacteur de la Vita Richarii a - parfois péniblement - fait usage. Enfin, on ne peut qu'établir un constat de nullité à l'égard d'une prétendue séparation de la langue savante et de la langue familière : tout au contraire, cette dernière s'installe allègrement à l'intérieur de l'énoncé épiscopal sans ni perturber le moins du monde la sérénité de son auteur, ni troubler son sens de la latinité. Tout se passe donc comme si les structures que nous avons analysées comme appartenant à une autre type de langue n'étaient encore perçues que comme des variantes libres, peut-être moins correctes, mais expressives, des tournures du latin tardif traditionnel¹³⁸.

Chrodegang semble avoir encore vécu dans une période de sécurité langagière. Bien entendu, cette constatation implique une attitude de compromis tout aussi grand au niveau de la prononciation : la circulation de la parole entre les différents niveaux de langage et entre les différentes catégories de locuteurs prouve que l'évêque prononçait son latin d'une manière qui le

in ZRPh, t. 79, 1963, p. 305-334 et D'ARCO SILVIO AVALLE, Protostoria, p. 363-413.

137 La thèse de F. ABEL, L'adjectif démonstratif dans la langue de la bible latine, Tubingen, 1971, fondée sur des dénombrements trop mécaniques et dépourvue de pondérations culturelles n'est pas recevable.

138 - C'est un des schémas défendus en particulier par G. A. BECKMANN, Die Nachfolgekonstruktionen, dont je partage les conclusions.

rendait accessible à ses concitoyens. Jusqu'où les prononciations vulgaires et lettrées pouvaient-elles converger? Je me contente de poser ici ce problème¹³⁹.

139 - Cf. dans le dossier réuni par R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, R. WRIGHT, The Conceptual Distinction between Latin and Romance : Invention or Evolution ? (p. 103-113) et Th. J. WALSH, Spelling Lapses in Early Medieval Latin Documents and the Reconstruction of Primitive Romance Phonology, p. 205-218 et M. BANNIARD, Vox agrestis : quelques problèmes d'élocution de Cassiodore à Alcuin, in Etudes Antiques, D'Hippocrate à Alcuin, in Trames (Limoges), 1985, p. 195-208.

III - LATINITE MEDIATRICE : LES GLOSES DITES DE REICHENAU

1. La communication en Gaule latine des années 700-750 ne suppose pas de dichotomie langagière entre le latin tardif écrit et encore parlé et le protofrançais qui émerge progressivement de ce même latin parlé tardif. L'exemple de la Vita Richarii prima a montré que le latin mérovingien demeure largement intelligible dans certaines conditions à un auditoire de fidèles illettrés. Celui de la Regula canonicorum permet de se convaincre que le latin carolingien, dans sa phase initiale de restauration, continue, d'une part, lui aussi de satisfaire aux impératifs de la communication verticale, et d'autre part et surtout demeure souplesment ouvert à la parole populaire. Certes, nous avons pu nous en assurer, et il faudrait au moins évoquer ce point, les conditions de la circulation langagière entre locuteurs de niveaux culturels différents sont devenues plus difficiles qu'au temps de Césaire d'Arles¹⁴⁰. La communication verticale demeure possible, mais elle s'est fragilisée ; la réception de la parole quotidienne dans l'écrit s'effectue toujours sans contorsions excessives, mais elle implique un tri accru par rapport au VI^e siècle. Cette présentation exclut, on le voit, que les lettrés, comme les illettrés, aient eu le sentiment de s'exprimer dans des langues distinctes du temps de Charles Martel, mais aussi du temps de Pépin. D'une certaine manière, il existe encore une sorte de connivence langagière entre les différents protagonistes, savants, demi-lettrés, et incultes¹⁴¹. J'interprète donc le statut sociolinguistique de l'époque comme une situation de maillage langagier à niveaux très variables, supposant le franchissement de seuils parfois abrupts, mais sans solutions de continuité.

2. C'est à la lumière de cette description que je voudrais reconsidérer les problèmes complexes qu'ont soulevés les fameuses gloses dites de Reichenau. Elle doivent en fait leur nom, on le sait, à la provenance actuelle du manuscrit qui les contient. Mais tout indique qu'elles ont été compilées en France d'oïl, sans doute à Corbie, dans un territoire dialectalement semblable à celui du Ponthieu. Il est en outre établi qu'elles sont constituées de couches successives qui se sont superposées, comme autant de sédiments, au long du VIII^e siècle. Elles appartiennent donc pleinement à l'espace et au temps dont je traite. Les travaux récents de H. W. Klein¹⁴² et de M. Raupach¹⁴³ ont établi un bilan si exhaustif des recherches en ce domaine que c'est sur eux que je m'appuie pour poursuivre mon exposé. On est très frappé à lire la brillante introduction de H. W. Klein (qui travaille du point de vue de la romanistique) par l'extraordinaire difficulté qu'ont eu les philologues à extraire de ces quelques 5000 gloses des mots et une conscience romans. L'auteur dresse tout de même au terme de son analyse une liste assez fournie de romanismes caractérisés. Mais il est obligé de reconnaître que le rédacteur n'a aucunement cherché à écrire délibérément en roman. C'est à partir de cette dernière restriction que je voudrais verser en bloc ces gloses au dossier de la latinité extrême, ultima thule.

3. Trois arguments me paraissent légitimer cette réannexion. En premier lieu, les conditions de production du genre de documents que sont ces gloses n'ont pas été suffisamment

140 - Cf. Viva voce, chap. 9, p. 485 sqq.

141 - Cf. Genèse culturelle, p. 202 sqq.

142 - H.W. KLEIN, Die Reichenauer Glossen, I, Einleitung, Text, vollständige Index und Konkordanzen, Munich, 1968 ; La part romane dans les gloses de Reichenau, in Travaux de Ling. et de Lit., t. 5, 1, 1967, p. 185-192.

143 - M. RAUPACH, Die Reichenauer Glossen, t. 2, Entstehung und Aufbau, Munich, 1972.

considérées. Elles ont été copiées pour constituer des instruments de travail dans le cadre de l'école monastique, dont la mission consistait à pourvoir les jeunes moines avec les outils intellectuels indispensables pour la lecture, la compréhension et l'interprétation, sinon l'exégèse de l'Écriture. Je ne reviens pas sur le détail de ces opérations. Mais elles comportaient forcément l'application au texte sacré d'un exercice traditionnel depuis l'éducation antique, et qui se pratiquait alors chez le grammaticus, celui de la uersio. Redire la même chose avec un mot équivalent était un des moyens d'apprentissage fondamentaux¹⁴⁴. Le haut Moyen Âge a montré comme cet exercice est resté vivace, à l'instigation du grand spécialiste de vocabulaire que fut Isidore de Séville (Differentiae, Gloses, Synonyma, Etymologies). H. W. Klein a précisément prouvé que le Sévillan était la source directe de certaines des gloses de Reichenau¹⁴⁵.

La difficulté de faire apparaître des lexèmes caractéristiquement romans tient d'abord à ce que seule une infime partie des gloses échappe au vocabulaire biblique. En outre, une lecture objective de ce document montre que, dans la très large majorité des occurrences, le glosage se fait en double entrée indifférenciée, c'est-à-dire que tantôt le lemme latin, dont on suppose qu'il est disparu de la langue parlée, et à ce titre inintelligible, est glosé par un correspondant qui restera vivant en roman, tantôt le même lemme latin sert à gloser ce même mot roman. Ce n'est donc que par une décision absolument arbitraire que les commentateurs modernes orientent la valeur sociolinguistique des paires ainsi associées. On admet, par exemple très volontiers qu'un locuteur du VIII^e siècle comprenait plus spontanément uetula (français "vieille") qu'anus. Mais cela est une déduction faite à partir de la situation langagière que reconstruisent la linguistique diachronique et la dialectologie sociale, et non à partir de la structure réelle de ces gloses.

Le deuxième argument sera, à ce sujet, bref : il n'y a aucune trace de la mise en place d'une scripta romane distincte de la scripta latine. Certes, on rencontre sporadiquement des graphies fautives, mais elles le sont ni plus ni moins que dans les Vitae ou dans les chartes mérovingiennes. Je citerai quelques cas comme audatia pour audacia ; dampnum pour damnum ; Frantia pour Frantia ; gecor pour iecur ; inmundicia pour immunditia ; leticia pour laetitia ; malicia pour malitia ; obsetrix pour obstetrix ; ratiotiniis pour ratiociniis ; raciunculis pour rationculis. Ces erreurs ne révèlent aucune conscience linguistique engagée dans une oeuvre d'identification culturelle. Elles ne sont même pas au niveau de caractérisation que laissent percer les graphies inventées par la parodie de la loi salique, pourtant contemporaine. Tout au contraire, le manuscrit offre une copie lisse de tout hiatus scripturaire qui révélerait un quelconque changement d'attitude mentale de la part du rédacteur.

Enfin, et c'est peut-être ce qui me paraît le plus lourd de sens, même dans les passages où les romanistes se sont complus à déceler l'émergence de l'ancien français, on constate non sans une vive surprise que seuls les lexèmes se prêtent à la rigueur à une telle lecture. Les morphèmes qui sont inextricablement mêlés à ces lexèmes ne laissent aucun doute la plupart du temps sur leur structure latine. La fameuse liste où Gerhard Rohfs, après une soigneuse sélection, dégage une série de gloses qui sont, selon lui, destinées à faciliter la compréhension d'un romanophone, et qu'à ce titre, il qualifie de gloses romanes, ne fait pas l'économie de ce sujet d'étonnement¹⁴⁶. Passe encore, en effet qu'optimum soit glosé par ualde bonum : on reconnaît bien un superlatif

144 - On trouve une intéressante description de ce travail lexical dans G.Q.A. MEERSHOEK, Le latin biblique d'après saint Jérôme. Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique, Nimègue, 1966, p. 45 sqq.

145 - H.W. KLEIN, La part romane, p. 197.

analytique roman, à la condition d'admettre que l'adverbe latin ualde était encore vivant dans la langue parlée. Mais que dire de caementariis glosé par macionibus ? Certes, nous avons là l'étymon du français "maçons". Mais si l'on admet que la glose permet à un romanophone de comprendre le texte biblique, comment expliquer qu'un datif/ ablatif de deuxième déclinaison soit glosé par un datif/ ablatif de troisième déclinaison, les formes en -ibus étant réputées autrement archaïques, de l'aveu même des romanistes, que celles en -is¹⁴⁷ ?

C'est par un traitement au scalpel du tissu documentaire qui nous est parvenu que ce tour de passe-passe est devenu possible. Cette intrication langagière demeure, même dans le cas de lemmes dont H. W. Klein soutient, peut-être avec juste raison, qu'appartenant à la couche la plus récentes des gloses, ils comprennent une part accrue de romanismes¹⁴⁸. Acceptons à titre opératoire sa lecture et voyons comment le savant éditeur monte en épingle différentes gloses comme :

(17) : a) excederet : supermontaret (372) ; non sinerent : non permetterent (1520) ; b) Torreri : siccari, cremari, assari (1524-5) ; c) auferetur : tolletur (1905) ; d) Boanarges : filius tonitru (1915) ; e) ponatur : mittatur, c) adicietur : adaugetur (1925).

A prendre au pied de la lettre la méthode d'interprétation proposée, on conclura que les élèves du monastère identifiaient sans difficulté : a) les subjonctifs imparfaits actif ; b) les infinitifs présents passifs ; c) les indicatifs futurs passifs ; d) le génitif singulier de deuxième déclinaison masculin ; e) le subjonctif présent passif. On devra admettre que ces lecteurs avaient au moins une compétence passive suffisante de ces morphèmes pour que les explications lexicologiques ne se trouvassent point brouillées par des difficultés de communication provoquées, elles, par le maintien d'une morphologie par trop archaïsante¹⁴⁹.

Le statut langagier de ces gloses me paraît donc plus obscurci qu'éclairé par l'interprétation romanisante qui en a été proposée avec une certaine obstination. Je crois qu'en réalité elles s'inscrivent dans une continuité complète avec les textes mérovingiens et carolingiens précoces (500-750). C'est-à-dire que le continuum linguistique, au sein duquel la langue écrite et la langue parlée continuent de déployer leur propre code, n'est pas encore déchiré, ni au niveau de la structure linguistique, ni au niveau de la conscience langagière. Tout comme les vulgarismes trouvent place dans la Vita Richarii prima et dans la Regula canonicorum, ils s'infiltraient sans heurt dans ces longues listes d'écoliers¹⁵⁰). De fait, on assiste à l'apparition sporadique non seulement de lexèmes, mais aussi de morphèmes relevant de l'usage du protofrançais :

146 - G. ROHLFS, Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen, Tübingen, 1963, p. 34.

147 - La Regula de Chrodegang use de béquilles morphologiques nettement plus adaptées à la réception du message par des romanophones.

148 - H.W. KLEIN, La part romane, p. 199 sqq.

149 - La cohérence avec la situation constatée un demi-siècle plus tôt à Metz paraît ainsi satisfaisante et incite à admettre que la compétence au moins passive dans le cas de morphèmes verbaux archaïques perdurait.

150 - Ainsi Jérôme recourrait parfois pour ses explications aux mots de la langue commune (G.Q.A. MEERSHOEK, Le latin biblique).

(18) ; curiosus : qui multum cupit scire¹⁵¹ (205) ; citra : de ista parte (249) ; compes : unde pedes ligantur (258) ; migrare : de loco in locum ire¹⁵² (982) ; praestantior : qui plus praestat (1143) ; pronus : in faciem prostratus (1284) ; pereatis : periti sitis¹⁵³ (1308) ; sin autem : si non est (1443) ; nutu : signu uel de ore uel de manu¹⁵⁴ (1540) ; singulariter : solamente (1561) ; uicissitudinem : per uices¹⁵⁵ (1702).

Il est vrai que la plupart de ces exemples ne jurent guère avec la morphologie du latin parlé tardif.

Dans ces conditions, je juge que mettre ces gloses sur le même plan que les premiers monuments de l'ancienne langue de France est un artefact de la recherche. A la limite, il me semble que les énoncés que nous lisons dans certains des passages dictés par Chrodegang nous donne bien mieux à entendre la respiration du très ancien roman que ces passages ainsi priés avec exagération de livrer la réalité langagière espérée. Les gloses de Reichenau offrent d'indiscutables traces de la langue parlée populaire : loin de prouver que cette dernière s'est érigée en langue distincte et autonome, elles signifient au contraire que la cristallisation sociolinguistique n'est pas accomplie.

151 - “qui moult désire”.

152 - “aller de lieu en lieu”.

153 - Passif analytique.

154 - “Signe de bouche ou de main”. Je saisis l'occasion de souligner que le très vieux nutu est glosé par le classique ore. Mais la présence de ces deux “latinismes” n'empêche pas le rédacteur d'éclairer son texte par un morphème analytique.

155 - “par fois”.

V - VERS LA DIGLOSSIE

1. Le premier caractère qui ressort de la latinité dont nous venons de nous occuper est son extrême adaptabilité, pour ne pas dire flexibilité, pendant le VIII^e siècle. Qu'il s'agisse d'un latin caractéristiquement "mérovingien" comme la Vita Richarii prima, d'un latin déjà "pippinide" comme la Regula canonicorum, ou d'un latin de cahier d'écolier comme celui des Gloses, l'interpénétration entre la langue écrite traditionnelle et la langue parlée évolutive paraît continue, sans que l'on puisse déterminer si ces confluences langagières sont le produit d'une mise en oeuvre délibérée. En réalité, et pour recourir à une image aéronautique très moderne, la latinité du VIII^e siècle est encore à géométrie variable : elle permet à la langue écrite (et a fortiori parlée) par les intellectuels de s'adapter souplement aux multiples configurations de la communication.

2. Je pense toutefois qu'on ne peut évacuer à si bon compte le problème de l'apparition de seuils langagiers. Tout le monde ne comprenait pas tout en situation de communication verticale ; en réalité les niveaux de réception des messages transmis dépendaient tout à fait naturellement des niveaux langagiers des auditeurs. Au VIII^e siècle, l'évolution sociolinguistique est parvenue à un point critique des rapports complexes qui régissent les compétences passives et les compétences actives des locuteurs et des auditeurs. Le tableau suivant résume mon point de vue au sujet de la réception d'un énoncé lu à haute voix en sermo rusticus :

(19)	A) LETTRES	B) SEMI-LETTRES	C) ILLETTRES
Comp. act.	+++	++-	+-
Comp. pass.	+++	+++	+++

3. Il me faut, pour conclure complètement, finir de prendre clairement position parmi les thèses en cours. Le VIII^e siècle me paraît avoir été un siècle charnière dans l'évolution sociolinguistique. Avant lui, il est impossible de parler de bilinguisme (latin/ français dit pré littéraire), ni même de diglossie (langue écrite latine, langue parlée romane). C'est sur ce dernier point que je voudrais insister. Il y a quelque chose d'un tour de passe-passe à soutenir que des illettrés romanophones (ce dès les années 500) auraient continué à comprendre des lectures latinophones jusqu'aux années 800 au moins. Je préfère de beaucoup l'hypothèse selon laquelle la langue parlée par les locuteurs illettrés n'est sortie du diasystème du latin tardif qu'entre 650 et 750.

Un tel point de vue implique naturellement de ne pas accorder de fonction dirimante aux seules évolutions phonétiques, mais de tenir compte de l'ensemble du système langagier. Il est vrai qu'une frontière de langue se dessine à mon avis en diachronie au VIII^e siècle au niveau essentiel du rythme accentuel, si vital pour l'intercompréhension interdialectale. C'est en effet en ce siècle que les voyelles finales (autres que -a) se désarticulant dans la langue parlée, finissent, non seulement de rendre méconnaissable ce qui restait des désinences, mais surtout, provoquent le passage à un tempo non plus plutôt paroxytonique, mais désormais plutôt oxytonique. En définitive, une situation de diglossie stricto sensu a été non pas close, mais instaurée par la réforme carolingienne de la fin du siècle¹⁵⁶. C'est à ce moment là que la langue parlée par les

156 - Il me semble qu'un point de vue assez proche a été adopté, dans une étude malheureusement un peu brève, par K. HEENE, Audire, legere, uulgo : an Attempt to Define Public Use and Comprehensibility of Carolingian Hagiography, in R. WRIGHT (éd.), Latin and

illettrés s'est trouvée en principe dépréciée et reléguée dans des fonctions complémentaires, caractéristiques d'un statut diglossique.

VI – LE CHANGEMENT IN SITU : LE SYSTEME DES BASCULEMENTS

A présent, il convient de présenter le détail du remplacement d'un paradigme morphologique (latin) par un autre (roman). La fabrication du passif analytique à l'imperfectum servira d'exemple, et sera aussi l'occasion de bien préciser la chronologie.

CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ LANGAGIÈRES : AUTOUR DE LA NOTION D'INVERSION DES HIÉRARCHIES (III^e-VIII^e s.)

I] Origines entre continu et discontinu

Au même titre que l'origine du français du XXI^e siècle est le français du XI^e siècle, à la source du français du XI^e siècle est le latin du I^{er}. Ce théorème mériterait évidemment une démonstration (à moins que ce ne soit un axiome !) qui elle même ranimerait des débats anciens et animés. Je l'énonce ici surtout pour définir tant les lignes directrices de ma propre orientation mentale face à la question des *linguas romanas en su origenes* que les principes de cet exposé. Si la continuité affirmée de l'AFC au FPC ne soulève pas de réflexe critique immédiat de la part des philologues, des linguistes et des historiens, c'est que le nom qui désigne la langue du Nord de l'ancienne Gaule romaine est identique à travers un millénaire. Seul l'adjectif qui lui est adjoint indique une variation qui est considérée non pas comme de nature (le même objet langagier est désigné), mais comme d'accident (l'objet reste identifiable à travers des filtres). Pourtant, un des critères adoptés par la sociolinguistique diachronique, l'intercompréhension, ne joue guère en faveur de cette continuité. L'ancien français littéraire lu à haute voix est inintelligible aujourd'hui pour des auditeurs francophones s'ils ne l'ont pas spécialement appris. Cette observation expérimentale était assez prédictible pour qui considère l'ampleur des changements langagiers qui sont intervenus, en particulier au moment où s'élaborait le français national au XIII^e siècle¹⁵⁷. Cette conclusion s'aggrave encore dès que l'observateur diachronique prend en considération l'extraordinaire hallier des dialectes médiévaux¹⁵⁸.

Pourtant, ni en diachronie, ni en synchronie, n'ont été posées des divisions radicales pour tracer cette histoire-là : on n'a pas distingué, disons, entre "le français" pour le Moyen Age et "le parisien" pour l'époque moderne (pourtant, la synecdoque était possible) ; et on n'a pas non plus opposé un "français littéraire" à un "français vulgaire" pour expliquer les métamorphoses de cette langue¹⁵⁹. Aujourd'hui encore, je n'ai pas remarqué que les linguistes (et les stylisticiens) aient

157 . S. LUSIGNAN, *Langue française et société du XIII^e au XV^e siècle*, in J. CHAURAND (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, 1999, p. 93 sqq.

158 . Les dialectes modernes donnent à saisir cette complexité dont le caractère est de croître plus vite que la finesse des outils de description ; meilleure est l'enquête, plus enchevêtrés s'avèrent les faits : JP DALBERA, *Les parlers des Alpes-Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction*, Londres, 1994.

159 . Ce point de vue est considéré plus en détail dans M. BANNIARD, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de*

établi une dichotomie entre le français littéraires de Mallarmé et le français ordinaire (et pourtant, le champ de dispersion est considérable). Il est vrai que la tentation d'introduire des explications dualistes émerge de ci, de là avec l'invention de ce que d'aucuns nomment le "français avancé"¹⁶⁰. Cette modélisation connaît son pendant avec l'apparition de tentatives pour accorder à la langue écrite un statut linguistique non seulement différent, mais aussi distinct de celui attribué à la langue parlée¹⁶¹. En somme, même en linguistique synchronique contemporaine, le débat entre la continuité et la discontinuité existe : entre écriture et parole, entre littéraire et naturel, etc... La prolifération des disciplines tend à conforter cette tendance, chaque spécialité étant portée de manière irréfléchie à hypostasier son objet. Cette orientation demeure encore toutefois secondaire dans ces disciplines, dans la mesure où la sociolinguistique a permis de réfléchir à la notion de *continuum* pour penser les variétés (je préfère dire les fluctuations) à l'intérieur d'un même ensemble langagier¹⁶². D'où la mise en place des fameuses variations en *dia-* (diatopie, diastratie, diaphasie) qui ont enrichi notre panoplie¹⁶³. La problématique est sensiblement analogue en dialectologie (rurale, traditionnelle) où la question des limites entre dialectes et sous-dialectes a obligé les spécialistes à établir comment il existe un *continuum* d'un ensemble à l'autre (ils appartiennent à la même langue), mais en même temps une discontinuité (ils se laissent identifier et décrire comme différents)¹⁶⁴.

communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001), Mémoires de la SLP, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64.

160 . On verra en ce domaine les mises au point de CL. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, 2000 et de F. GADET, *La variation sociale en français*, Gap/Paris, 2003. Tout en dégageant la spécificité de la parole, sans la transformer en hypostase distincte de l'écrit, ces ouvrages insistent sur la notion de *continuum* langagier à l'intérieur de tout le champ de l'oralité.

161 . On connaît les travaux initiés par l'école de J. GOODY, *The domestication of the savage mind*, Cambridge, 1977, et de W. ONG, *Orality and literacy : the technologizing of the word*, Londres, 1982. De mon point de vue, si l'on peut concevoir la construction de grammaires de l'écrit, il ne s'ensuit pas que la langue écrite soit un univers autonome, indépendant de la langue parlée.

162 . Ce sont les leçons dues en particulier à W. LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, 1976 ; Id., *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris, 1978 ; P. TRUDGILL, *Sociolinguistics : an introduction to language and society*, Londres, 1991. Tous les travaux faits en synchronie et *in vivo* aboutissent à ces conclusions.

163 . Cf. en particulier R. VAN DEYCK, E. COSERIU (dir.), *Les cahiers 'dia'. Etudes sur la diachronie et la variation linguistique*, t. 1, Gand, 1998. La difficulté, là aussi, est de penser et de modéliser le rapport entre l'unité et la différence, bref de s'affronter au fonctionnement de la pensée.

164 . Cf. JP DALBERA, *Les parlers des Alpes-Maritimes*. Sur cette problématique et sur ses rapports étroits avec la question de la linguistique diachronique, M. BANNIARD, *Géographie linguistique et linguistique diachronique : Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman*, in *Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II*, t. 24, 1980, p. 9-43 ; Id., *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in *RBPH*, t. 80, 2002, p. 779-788.

En diachronie longue, dans les siècles de transition du latin aux langues romanes, il est passablement compliqué d'établir une modélisation qui concilie continuité et discontinuité¹⁶⁵. Il me semble que ceci peut se faire correctement, à un certain nombre de conditions. Afin de ne pas trop étendre cette contribution, je vais en donner un exemple à propos de la morphologie, dont j'ai constaté d'après le programme qu'elle serait à l'honneur dans notre colloque. Parmi les traits qui, en typologie contrastive, signent une différence marquée entre le latin et le roman, se place la réfection des formes de la voix passive dans la série de l'*imperfectum*. A ce processus, je propose d'appliquer une nouvelle fois le modèle dit d'inversion des hiérarchies¹⁶⁶. Il implique que la substitution d'un morphème à un autre se fait d'après des causes internes au diasystème de la langue considérée en suivant les principes d'une dynamique globale incluant l'ensemble des locuteurs selon un rythme d'établissement et de croissance non linéaire. Enfin, quoique cette modélisation ait été conçue à l'échelle de l'Occident Latin, je me suis borné au moment d'écrire au domaine d'oïl.

II] Principes génétiques

Le modèle fondé sur le principe de l'inversion des hiérarchies contraint en premier lieu à récuser un certain nombre de principes, soit explicites, soit implicites.

1) D'abord, il écarte l'idée (souvent à l'oeuvre, même sous forme héritée) que l'apparition d'un morphème B qui vient occuper la place et la fonction d'un morphème A dans un document écrit implique l'éviction complète de ce dernier de la parole naturelle (au sens des compétences actives des locuteurs)¹⁶⁷.

2) Il récuse aussi le schéma (corrélé) selon lequel y aurait eu des "trous morphologiques" dans l'évolution pluriséculaire de la latinophonie vers la romanophonie. En fait, ce point de vue appartient à ce qu'on pourrait appeler le point de vue pathocénique de l'évolution, qui aurait lieu selon un rythme ternaire [pathologie-nécrose-remplacement] que l'on trouve, il faut en convenir,

165 . Cette préoccupation est évidemment au coeur de la sociolinguistique diachronique. Parmi les travaux qui illustrent cette méthode, je renvoie à quelques publications qui procurent la bibliographie générale requise : M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in MD GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/New-York, p. 544-555 ; ID., *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN, éd., *La transizione*, p. 131-153 ; J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, 1998 ; ID., *La chronologie de la transition : un essai*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 5-26 ; R. WRIGHT, *A sociophilological Study of Late Latin*, Turnhout, 2002.

166 . M. BANNIARD, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in CL. MOUSSY (éd.), *Lingua latina*, 5, *L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, Paris, 1996, p. 69-83 ; *Ablatif instrumental et cas régime (indirect) : sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (III^e-VIII^e s.)*, *Lalies*, Presses de l'ENS (Paris), 1995, p. 227-242 ; *Changement de langue et changement de phase (VII^e/ VIII^e s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, Louvain-Paris, 2001, p. 1021-1031.

167 . Cette idée, capitale pour rendre compte de la continuité de la parole transgénérationnelle, est régulièrement répétée par les spécialistes de la sociolinguistique diachronique.

à la base de nombreuses présentations¹⁶⁸. Ainsi, pour résoudre le problème, deux solutions opposées avaient été choisies :

- 1) L'effacement immédiat au profit de la nouveauté (naissance par expulsion).
- 2) L'attente éventuellement longue de la nouveauté après l'effacement (naissance après traversée du *Désert des Tartares*).

La modélisation qui est proposée ici suppose une voie tierce, où les formes nouvelles ne prennent place qu'après avoir cohabité avec les anciennes selon des modalités et une chronologie qu'il faut à présent préciser en commençant par me référer à un certain nombre de paramètres requis.

1) On distinguera d'abord la métamorphose de la morphologie nominale de la verbale. Si la première est profondément remaniée¹⁶⁹, la seconde est très largement conservée¹⁷⁰. Il s'ensuit deux conséquences. D'abord, lorsqu'il arrive qu'une forme verbale latine soit refaite (cas du futur, du passif et du déponent à l'*imperfectum*) c'est une chronologie basse qu'il conviendra d'adopter. Ensuite, étant donné que les morphèmes suffixés sont très largement conservés (temps, modes, personnes) ou refaits (futur, conditionnel), il n'y avait pas de raison essentielle pour qu'une forme suffixée de passif soit éliminée¹⁷¹.

2) La voix passive sous sa forme synthétique est restée vivante dans deux catégories, les PPP et les infinitifs. Des formes comme [*battu, compris, acquis*], etc... sont transdiachroniques¹⁷². Et il faut rappeler que dans des tournures en FPC comme [*il y a du linge à repasser*], ce n'est pas le linge qui va faire le repassage. Dans ce cas, évidemment, c'est le sémantisme de l'énoncé qui compense l'absence de morphème. On a la même situation en AFC lorsque le CRI non prépositionnel recouvre une fonction de type "cas oblique" (génitif-datif voire ablatif).

168 . Certaines des enquêtes de linguistique diachronique fondées sur des méthodes (ultra-) modernes proposent également des modélisations qui impliquent une concurrence durable entre les formes, comme J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization : studies in latin and romance morphosyntax*, Amsterdam, 2000.

169 . Sur ce plan, de nombreux infléchissements devraient être apportés pour historiciser le changement, même en morpho-syntaxe nominale. Je ne crois pas à l'existence d'une réduction bicasuelle dès le prétendu "latin vulgaire". Des étapes intermédiaires ont existé, comme le soulignent les travaux essentiels de PA GAENG, *La morphologie nominale des inscriptions chrétiennes de l'Afrique*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, *LV/LT III*, Tübingen, 1992, p. 00-00. Quant à un éventuel maintien long sous formes métastables, on verra les intéressantes propositions de M. PÉREZ GONZALEZ, *Restes de cas obliques dans le "roman commun" de la Péninsule Ibérique*, in J. HERMAN, J. WÜEST (éd.), *La fragmentation linguistique de la Romania*, t. 3 du XX^e Congrès int. de Ling. et Phil. Romanes, Zurich, 1993, p. 431-444.

170 . Cette distinction bien connue et essentielle est rappelée à juste titre dans ce colloque par C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin altomedieval al romance: pervivencia y reajustes de algunas estructuras sintacticas*, p. 000-000. Je reviendrai sur cette étude qui apporte des éléments importants au dossier de l'histoire du passif.

171 . Cette notion de formes rémanentes implique évidemment un effort d'abstraction : le support phonétique (la réalisation orale spontanée) est mis entre parenthèses dans l'acceptation d'une continuité morphologique.

172 . Cette rémanence est panromane. On trouvera un panorama exhaustif de cet héritage dans R. LAURENT, *Past Participles from Latin to Romance*, Berkeley, 1999.

3) Un des traits fondamentaux de la réfection nominale est la migration des morphèmes de la droite vers la gauche des lexèmes. Autrement dit, la remontée à gauche des suffixes (désinences) les transforme en préfixes (prépositions). Du point de vue de la perception, cela signifie que l'allocutaire/ auditeur recevait désormais l'information morphologique avant l'information lexicale. Cette modification topologique rend très bien compte en "vue satellite" de nouvelles configurations comme la cristallisation d'un article défini au VIII^e siècle¹⁷³. En domaine d'oïl, c'est l'époque où la désarticulation des voyelles autres que [a] en syllabe finale (sauf contexte spécifique)¹⁷⁴, atténue l'opposition de genre suffixale puisqu'au LPT [o // a] succède le PF [0 // e central]¹⁷⁵. En somme, l'opposition suffixale est décolorée. Mais cette constatation est invalidée si l'on admet l'augmentation significative corrélée des morphèmes de genre à gauche : [li//la]. La même conclusion est valide dans tout le domaine roman de l'Ouest¹⁷⁶. Ce facteur dynamique a pu également affecter le domaine verbal, là où cela était possible, c'est-à-dire évidemment au passif et au déponent du *perfectum*¹⁷⁷. Compte tenu de la chronologie basse requise, je postule que ce

173 . Je me dispense ici de la bibliographie diluviale sur ce point pour me borner à M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein, Romanischer Sprachwandel und lateinische Schriftlichkeit*, Tübingen, 1993. Il me semble que la règle de la remontée à gauche du signal morpho-syntaxique doit intervenir de façon massive dans cette invention. L'article fonctionne en effet comme un signal annonçant deux arrivées dans la chaîne énonciative : celle d'un substantif, et surtout, celle d'un genre (masculin ou féminin). En somme, de ce point de vue, l'article occupe le même créneau informatif que la préposition. La cristallisation au VIII^e siècle des deux systèmes achève de faire basculer l'information selon l'ordre : A, Latin [XXX / Substantif + Morphème de cas + Morphème de genre / XXX] ; B, Roman [XXX / Morphème de cas + Signal de substantif + Morphème de genre + Substantif {Morphème de cas + Morphème de genre}]. La redondance partielle du nouveau système subira ensuite de nombreuses fluctuations jusqu'à l'élimination de la zone cas suffixée.

174 . Sur cette chronologie, R. SAMPSON, *On the History of Final Vowel from Latin to Old French*, in *ZRPh*, t. 80, 1980, p. 23-48.

175 . Toutefois, un autre facteur joue pour renforcer cette opposition de genre, l'accentuation. En effet, en PF, la majorité des masculins tendait à être formée d'oxytons, la majorité des féminins de paroxytons. Alors que le LPT possédait des masculins et des féminins indifféremment paroxytons, l'opposition de genre en PF était associée à une alternance accentuelle [féminin paroxyton // masculin oxyton]. Ce signal était d'autant plus fort que l'accent lui-même s'était surrenforcé.

176 . Le roumain a suivi une autre logique, mais il est notable que la postposition de l'article est associée dans cette langue au maintien partiel d'un système casuel suffixé.

177 . Cela implique une tendance à l'inversion de [cantatus est] en [est cantatus] et de [mortus est] en [est mortus], tout comme celle de [cantatum habeo] en [habeo cantatum]. En principe, les formes innovantes comme [cantare + habeo] et [cantare + habebam] auraient dû obéir à la même tendance. Mais, comme le remarque avec quelque mélancolie J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*, p. 69 sqq., les raisons de cette différence nous échappent.

facteur ne s'est pas activé avant le LPT2¹⁷⁸. Mais il est resté à l'oeuvre longuement en français, avec en AFT la remontée à gauche des morphèmes de personne.

4) L'évolution générale tend fréquemment à une régularisation des paradigmes. En LPT1, l'opposition nominatif/ accusatif effacée au pluriel de la troisième déclinaison [*consules* // *consules*] a été restaurée en [*consuli* // *consules*]. Au prétérit, l'accent tonique de P5 (placé en LPC sur le [i], première voyelle en syllabe fermée depuis la fin du mot), a été déplacé par les locuteurs sur le [a] prétonique¹⁷⁹. Ce déplacement exceptionnel d'un accent tonique a eu pour résultat de régulariser verticalement le morphème de prétérit qui devint alors [a]. Le corollaire syntagmatique fut que cette forme portant l'accent fort du LPT, le prétérit gagna en force distinctive et augmenta sa survivabilité. Cette tendance, nous le verrons a joué un rôle déterminant dans la transformation du paradigme du passif.

5) Nous disposons enfin, repères vraiment fondamentaux, d'un "mur gauche" et d'un "mur droit"¹⁸⁰ pour cadrer la chronologie. C'est ici qu'intervient évidemment l'apport de la sociolinguistique diachronique sous la forme de l'histoire de la CV. Le mur à droite se place en France du Nord sur la période 750-850. Cette datation semble faire l'objet d'une certaine convergence parmi les spécialistes qui se sont directement intéressés à la période. Il paraît donc raisonnable de placer la sortie des formes synthétiques vers cette période. Pour des raisons que j'ai développées ailleurs, la mutation langagière finale (la discontinuité, donc) du LPT au protofrançais se place un peu en amont de la débâcle de la CV latinophone, soit sur la période 650-750¹⁸¹. Le mur gauche de l'effacement final des formes synthétiques est donc à placer au VIII^e siècle¹⁸².

178 . Donc à partir du VI^e siècle. Cette reconstitution repose non sur des règles fixes, mais sur des fluctuations orientées. En LPC, l'ordre des morphèmes était plutôt de type I, [A + B], en roman plutôt de type II, [B + A]. Cette formulation relativiste correspond aux fluctuations énonciatives. La tendance au renversement signifie que le taux de probabilité décroissait pour le type I, s'accroissait pour le type II. En fait, en AFC, le renversement n'était pas achevé. Dans la langue écrite littéraire, ces fluctuations étaient liées aux effets du genre et de l'investissement stylistique.

179 . LPC, *Cantauistis* ; LPT, *Cantastis*.

180 . Pour employer le langage à la fois technique et imagé de SJ GOULD, *L'Eventail du vivant. Le mythe du progrès*, Paris, 1997.

181 . Outre les travaux cités *supra*, je renverrai à M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, p. 519 sqq. Aujourd'hui, je modifierais sensiblement le tableau final de la p. 534. Si la modélisation par stades me paraît toujours valide, je pense que le remonterais vers l'amont la chronologie d'environ un siècle et d'un siècle et demi pour la période III.

182 . Ce mur gauche doit-il être placé à des dates différentes dans les autres pays romanophones ? Il est possible (mais non certain) que des décalages, disons d'un demi-siècle, doivent être installés. Mais ils ne sauraient être plus amples. Trois raisons incitent à le penser : 1) Le principe explicatif global fondé sur le développement dynamique interne de la parole latine invite à penser à un développement semblable de pays en pays ; 2) Abstraction faite des différences dans la phonétique, la grammaire des nouvelles langues affiche au stade médiéval des évolutions très proches en distance relative au latin ; 3) Lorsque nous mettons la main sur des documents écrits évolutifs (diplômes mérovingiens des VI^e-VIII^e siècles, chartes de donations italiennes du VIII^e, ardoises wisigothiques des VII^e-VIII^e), les signaux évolutifs correspondent à des rythmes analogues.

III] Une réfection et son histoire

De même que des rémanences transdiachroniques des formes synthétiques du passif sont arrivées bien vivantes jusqu'à nous, de même, et inversement, le prototype de l'évolution à venir se trouvait inscrit dans le cœur du LPC. Pour le dire en termes plus généraux, la tournure analytique appartient d'emblée au diasystème du LPC, mais son emploi en valeur de présent est alors aux marges de ce diasystème¹⁸³. La construction du paradigme neuf analytique se traduit par une migration non linéaire des marges au centre du diasystème¹⁸⁴. Il n'y a évidemment pas de degré zéro du commencement : le LPC poursuit l'histoire du LPA. Mais enfin, je pars par commodité d'un stade 0 (et je me limite à P3)¹⁸⁵.

1]	Stade 0 (LPC)			
		Voix Active	Voix Passive	
<i>Imperfectum</i>	A	<i>Cantat</i>	<i>Cantatur</i>	A'
<i>Perfectum</i>	B	<i>Cantauit</i>	<i>Cantatus est</i>	B'

Comme on le voit, il y a dissymétrie :

183 . Ce terme, relativement neuf dans l'histoire de la linguistique, sert à désigner un ensemble dialectal (géographique, mais aussi social) qui présente à la fois une armature stable commune et des variables diverses qui demeurent subordonnées à la structure d'ensemble, autrement dit qui ne la déboîtent pas. Ce diasystème varie dans l'espace dialectal ; il peut osciller selon les milieux sociaux et les niveaux culturels ; enfin, il est modulé en fonction des contextes énonciatifs.

184 . Pour une présentation plus complète de cette modélisation, M. BANNIARD, *Délimitation temporelle...* ; Id., *The Transition from Latin to the Romance Languages*, in N. VINCENT (éd.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, à paraître.

185 . Sur cette question, la bibliographie est évidemment importante et diffuse. Deux articles pionniers gardent leur intérêt : HF MULLER, *When did Latin cease to be a Spoken Language in France ?*, in *The Romanic Review*, t. 12, 1921, p. 318-334 ; *The Passive Voice in Vulgar Latin*, in *The Rom. Rev.*, t. 15, 1924, p. 68-93. Ensuite, parmi les études récentes, j'ai retenu JN GREEN, *The collapse and replacement of verbal inflection in Late Latin/ early Romance : how one would know ?* in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance languages in the Early Middle Ages*, Londres/ New-York, p. 83-99 et surtout J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin: nouvel essai sur l'écrit et le parlé en latin mérovingien*, in *Estudis romanics*, t. 24, 2002, p. 31-44. Enfin, on trouve de nombreuses indications dans P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, 1975 et J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*. J'ai eu également l'occasion de profiter d'exposés de linguistes générativistes qui ont appliqué à la diachronie les modèles chomskyens : BIANCA SLOBBE, *From Passive Perfect to a Perfect Passive : the Development of the Franch Passive Voice*, Anvers, 2003, Communication orale en séminaire à Paris ; texte écrit (8 pages) disponible par mail, bianca.slobbe@ua.ac.be - université d'Anvers.

VA [A/B] : synthétiques. VP [A' synthétique // B' analytique]. La case B' n'est pas intégrée¹⁸⁶. Il y a plus important. Il existe en effet un conflit de temporalité entre le participe et le verbe auxiliaire¹⁸⁷. En effet, *est* est évidemment un présent, alors que *cantatus* est non moins clairement un passé. La traduction mot à mot est en fait : "Il est ayant été chanté".

Ces deux éléments créent à eux seuls les conditions initiales d'une dynamique évolutive¹⁸⁸. Il suffit d'y ajouter ce que j'appellerai le facteur subjectif pour comprendre qu'en LPC soient apprues des fluctuations énonciatives dont le premier caractère fut l'alignement du sème passé dans les deux éléments du bloc analytique. De ça, de là, surgissent même en latin écrit littéraire (prose, poésie, théâtre) des *cantatus fuit* qui ont le double effet de renforcer le sème passé et d'assurer l'alignement temporel¹⁸⁹.

Une telle émergence d'une forme décalée à gauche dans la temporalité (une sorte de superlatif de passé) est à mettre en parallèle avec les emplois aléatoires du futur II qui surgit dans les textes poétiques non pas seulement comme vecteur du sème neutre [futur du passé], mais aussi comme vecteur de l'investissement intense de l'énonciateur¹⁹⁰. Passé plus que passé, futur plus que futur : l'expressivité ici comme ailleurs est à l'oeuvre dans la dynamique évolutive du latin.

2] Stade 1 (LPT1)

Après le Haut Empire, sous l'effet de facteurs complexes qui ont pour cause et pour effet une démocratisation horizontale de la communication (tous les locuteurs sont devenus latinophones) et une démocratisation verticale de cette même communication (c'est le temps de l'Evangélisation latinophone), et sans doute pour d'autres raisons qui nous échappent encore, la dynamique évolutive du latin parlé franchit un seuil. C'est à quoi correspond le rythme non linéaire de la migration de la nouvelle forme vers le coeur du diasystème.

186 . C'est ce que les théoriciens comme KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*, appellent un "défaut de naturalité" et les structuralistes une dissymétrie paradigmaticque (ce qui est mon point de vue).

187 . Ce conflit est analysé brièvement par B. SLOBBE, *From Passive...* (paragraphe 4.2) qui montre par le jeu des enchâssements de crochets droits en miroir comment la grammaire de cette structure est instable.

188 . Dans le vocabulaire de la physique chaotique, on nomme ceci une instabilité initiale (évidemment mineure), I. STEWART, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.

189 . Les grandes grammaires du latin donnent l'état de cette question, M. LEUMANN, JB HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. 1, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, 1977, t. 2, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, 1965. On trouve des exemples de ces fluctuations initiales notamment dans CE BENNETT, *Syntax of early latin*, t. 1, *The verb*, Boston, 1910 et WM LINDSAY, *Syntax of Plautus*, Oxford, 1907.

190 . Des éléments de ce dossier sont présentés dans M. BANNIARD, *La communication, miroir de la parole ?* in M. ARMISEN-MARCHETTI (éd.), *Mélanges J. Soubiran, Pallas*, t. 59, Toulouse, 2002, p. 321-337.

Le processus dénommé couramment par les romanistes *time shifting* prend en cette période une certaine ampleur. Le subjonctif plus-que-parfait [*cantauisset*] entre en concurrence avec l'imparfait [*cantaret*] ; le futur II [*cantauerit*] fait de même avec le I [*cantabit*]. En fait, c'est lui le véritable rival immédiat de celui-ci avant la concrétisation des tournures périphrastiques du type [*cantare habet*]¹⁹¹. Dans ce cadre, la tournure surmarquée au passé [*cantatus fuit*] entre en concurrence avec la tournure ancienne [*cantatus est*] qu'elle pousse alors sur la ligne de l'*imperfectum*.

Je considère que vers la fin du LPT1 il existe deux formes du passif à l'*imperfectum* qui entrent dans la hiérarchie que j'ai proposée ailleurs :

Forme non marquée : *cantatur* // Forme marquée : *cantatus est*.¹⁹² Cette situation s'inscrit donc dans la continuité du LPC, mais avec une restructuration qui prélude à la discontinuité finale.

3] Stade 2 (LPT2)

Cette période est justiciable de descriptions complexes que j'ai entreprises ailleurs¹⁹³. Elle se caractérise par un polymorphisme intense qui permet aux locuteurs de faire des essais multiples au terme desquels le tri des formes est achevé. Bien entendu, je ne me hasarderai pas à proposer une définition trop stricte de ce polymorphisme. Les formes ne sont sûrement pas absolument équivalentes et sont justiciables de règles (pragmatiques ou autres) d'insertion dans la

191 . Pour des explications et une bibliographie en ce sens, M. BANNIARD, *Les verbes de modalité en latin mérovingien*, in CL. MOUSSY (éd.), *Les modalités en latin*, Paris, 2002, p. 173-183.

192 . Cette modélisation est présente de manière implicite ou explicite dans de nombreux travaux. Voyez D. WANNER, *Le latin vulgaire comme documentation du proto-roman*, in J. HERMAN (éd.), *Latin vulgaire-Latin tardif I*, Tübingen, 1987, p. 215-233. Dans son étude, il classe et oppose deux types d'ordre énonciatif (je dirais de phrasé) en un ordre "normal" et un ordre "marqué" (p. 229). Je préfère opposer "marqué" et "non marqué", parce que le terme "normal" peut induire l'idée d'une norme autoritaire, alors qu'il ne s'agit que d'un ordre plus fréquent (donc à probabilité élevée) par rapport à un ordre moins fréquent (donc à probabilité moindre). En outre, dans la conception d'E. Coseriu, la norme désigne la totalité des réalisations effectives (ce qui évidemment n'est pas le sens ici retenu).

193 . Cf. *supra*, n. 00.

parole¹⁹⁴. Mais mon but est essentiellement de rendre compte à ce stade de deux réalités bien établies :

- 1) La CV latinophone est encore vigoureuse au moins au début de la période (donc, les formes anciennes ne peuvent être encore caduques).
- 2) La communication transgénérationnelle exclut des effacements trop rapides¹⁹⁵.

La dynamique évolutive entraîne une modification de la hiérarchie, car même la simple inertie du mouvement ne pouvait qu'aboutir à une probabilité équivalente d'apparition de la forme marquée (nouvelle) et de la forme non marquée (ancienne). Or, cet équilibre où, abstraitement, les formes auraient été à la fois marquées et démarquées est évidemment impossible. Dès l'approche de cette zone d'équivalence, la hiérarchie a tendu à se renverser. Cela signifie qu'à la fin du LPT2, la situation langagière est devenue la suivante :

A] *Perfectum*

* [*Cantatus fuit*] est en passe de devenir la forme démarquée : en d'autres termes, sa probabilité d'apparition dans l'oralité naturelle est désormais largement dominante.

* [*Cantatus est*] est en passe de devenir la forme marquée. La situation est évidemment inverse dans l'ordre des probabilités.

B] *Imperfectum*

* [*Cantatus est*] est en passe de devenir la forme démarquée.

* [*Cantatur*] tend à devenir la forme marquée.

A la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e, l'emboîtement final des nouveaux systèmes est en cours. Il est impossible d'affiner cette chronologie actuellement. On postulera que les formes de type [*Cantatur*] (que je désignerais un peu hardiment comme surmarquées vers 700) sont menacées dans leur survie même. Il est vraisemblable qu'à cette époque la Compétence Active (CA) est réservée aux lettrés, la Compétence Passive aux illettrés (autrement dit, elle est encore dans le diasystème, mais aux marges, en voie d'expulsion, retenue seulement par la mémoire morte de la collectivité des locuteurs)¹⁹⁶.

194 . N. VINCENT, D. BENTLEY, *The Demise of the Latin future periphrasis in [-urus esse]*, in CL. MOUSSY (éd.), *De lingua latina...*, p. 143-145, critiquent, dans une étude par ailleurs nourrie et intéressante, cette modélisation en me reprochant d'avoir traité les séries morphologiques en concurrence comme si elles étaient synonymes, ce qui selon eux est inconcevable (p. 147). Mais mes propositions se plaçaient au niveau global d'une macro-modélisation, alors que leurs analyses relèvent plutôt d'un niveau de micro-modélisation. Ensuite, d'autres linguistes ne sont pas si réticents à accepter ces fluctuations par équivalence approximative. Enfin, telle n'était pas ma pensée en 1992 : il s'agissait surtout d'insister auprès des diachroniciens sur la persistance de formes supposées précocement disparues (car là est la clef du maintien de la CV). Il me paraît aussi nécessaire de souligner que l'école pragmatique, appliquée à trouver des règles pour tout phénomène langagier, privilégie peut-être un peu trop un modèle mécanique linéaire (newtonien), alors que nous pouvons soupçonner la présence de modèles dynamiques non linéaires (diracquiens) à l'œuvre dans la parole humaine. Pour une critique méthodique des grammaires formalistes de ce type, F. RASTIER, *Sémantique et recherches cognitives* (2), Paris, 2001 et *Arts et sciences du texte*, Paris, 2001.

195 . Ce principe est opportunément rappelé et souligné par JN GREEN, *The collapse and replacement...*, p. 88-89.

Un deuxième changement, qui n'est pas dirimant, est la tendance, évoquée plus haut, au renversement de l'ordre des morphèmes¹⁹⁷. En effet, la migration de gauche à droite des morphèmes, très avancée pour les substantifs, a ouvert la voie au même mouvement pour le morphème *est*. [*Est*] (qui pour des raisons à analyser) n'a pas fusionné avec le PPP (comme *habet* fusionne avec *cantare*) peut s'antéposer : l'ordre [*est cantatus*] se construit sur le modèle de [*Caballus de seniore*] qui succède à [*Caballus senioris*]. Etant donné que l'AFC présente fréquemment encore un ordre [PPP+*Est*]¹⁹⁸, il est raisonnable de supposer que cette migration n'a pris une ampleur quantitative significative que tardivement pour ne s'achever qu'en FPM.

3] Stade 3 (PF)

A la sortie de la phase finale de restructuration, les choix langagiers sont non seulement faits, mais aussi généralisés. L'inversion de la hiérarchie a laissé la place à la construction d'un paradigme complet et régulier d'un passif présent [*Chantets est*]¹⁹⁹. L'ordre [*Est chantets*] est en voie d'émergence forte : il devient suffisamment fréquent pour que l'on parle d'ordre marqué.

L'ancienne forme [*Cantatur*] a été éliminée. Elle était trop aux marges du diasystème pour être protégée autrement que sous forme de rémanences figées sans qu'aucun paradigme pût lui être associé. Son apparition dans des formulaires écrits destinés malgré tout à la CV n'en fait pas autre chose qu'un bloc archaïque figé (style *Videtur/ Dicitur/ Iubetur*)²⁰⁰.

196 . Cette chronologie est donc proche de celle que vient de proposer J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin*, p. 41-42.

197 . Sauf lacune bibliographique qui me sera alors imputable, j'ai remarqué que sur ce point les travaux publiés sont discrets ou silencieux.

198 . C. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, 1995.

199 . Sur ce point là, mon modèle diffère de l'histoire écrite par J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin*, p. 42-43, qui émet l'hypothèse d'une "crise" de la voix passive, impliquant que la parole des siècles de transition s'est trouvée à un moment donné dépourvue de cette voix, avant de la reconstruire. La divergence s'origine dans deux causes :

1) Un niveau représentationnel global. Malgré toutes les nuances de sa pensée, le savant considère que la transformation du latin a été associée à un état de défaillance langagière globale (p. 43), conception qui me paraît peu applicable à l'Occident Latin.

2) Un niveau interprétatif du rapport écrit/ oral. La comparaison si brillante entre les textes de Grégoire de Tours et ceux du *Liber Historiae Francorum* me paraît interpréter trop systématiquement en termes linguistiques des différences qui peuvent être aussi bien lues en termes stylistiques. D'un texte à l'autre, le type d'écriture a changé, et, d'une certaine façon, le genre littéraire aussi. Or, la nécessité de contextualiser littérairement les documents pour construire une lecture linguistique a été régulièrement soulignée : H. PINKSTER, *Tipo di testo e variazione linguistica in latino*, in J. HERMAN, J. WÜEST (éd.), *La fragmentation linguistique de la Romania*, p. 645-650

200 . C'est notamment l'avis de JN GREEN, *The collapse and replacement...*, p. 97. Je me demande si ce n'est pas aussi sous cette rubrique qu'il faudrait classer les occurrences tardives qu'a relevées dans sa communication à notre colloque C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin*

L'existence d'un paradigme complet du passif présent en [*est*] dès le VIII^e siècle est postulée par cette modélisation. Les preuves directes de son existence sont à chercher à deux niveaux. D'abord, les plus anciens textes romans littéraires, donc ceux de langue d'oïl et de langue d'oc, incluent suffisamment d'occurrences pour estimer que le paradigme est complet à leur époque. Cela laisserait un hiatus chronologique malgré tout important qui pourrait laisser subsister un doute. Mais les textes latins écrits en langage administratif (formulaires, chancellerie royale, chartes de donation...) pratique offrent de nombreuses occurrences de ce passif anaytique à l'*imperfectum*, en particulier au subjonctif présent, employé dans des complétives régies par des verbes injonctifs²⁰¹. Cette émergence dans l'écrit mérovingien²⁰² est confirmée dans les écrits du même type carolingiens, tant capitulaires que polyptique²⁰³. Une telle présence dans l'écrit est d'autant plus remarquable qu'elle survient en pleine période de réforme du latin et de retour aux paradigmes de l'époque patristique. Mais les contraintes pratiques l'ont emporté²⁰⁴ : dans le cas de documents opératoires carolingiens, si l'orthographe était bien régularisée (mais cela laissait la place à une lecture à haute voix en prononciation mérovingienne), le phrasé réel devait être respecté. L'énoncé latin porte, dans ce contexte favorable, l'empreinte de sa métamorphose romane²⁰⁵.

IV] Fluctuations et inversions

Cette modélisation du changement autour du concept d'inversion des hiérarchies permet de rendre compte des continuités et des discontinuités observées dans le passage du latin tardif au protoroman. Elle rend également descriptibles les zones d'interférence entre la langue parlée et la langue écrite. Selon les stades considérés, elles sont étendues ou restreintes, mais elles ne sont jamais annihilées. Enfin, elle invite à partir du latin pris dans sa globalité pour tenter de saisir

altomedieval al romance : pervivencia y reajustes de algunas estructuras sintacticas, p. 000-000.

201 . Cf. les relevés de MA PEI., *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New-York, 1932, p. 257 sqq. On verra aussi les analyses de R. FALKOWSKI, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, 1971, p. 1-125, p. 47 sqq.

202 . Dans le présent colloque, les relevés effectués dans les textes similaires de l'Espagne altimédiévale par C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin altomédiéval al romance*, offrent des données tout à fait comparables.

203 . Tout ceci avait été relevé avec justesse notamment par HF MULLER, *A Chronology of Vulgar Latin*, Halle, 1929, p. 76 sqq.

204 . Ce caractère, déterminant, ressort en particulier des travaux de JP DEVROEY, *Seigneurs et paysans. Au coeur de l'ancien empire carolingien de part et d'autre de l'an Mil*, in P. BONNASSIE, P. TOUBERT (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil*, Toulouse, 2004, p. 253-271.

205 . Cette réalité documentaire conduit à regretter que des travaux modernes comme ceux de J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization* ou B. SLOBBE, *From passive perfect...*, fassent une place tout à fait insuffisante à ces stades intermédiaires. Ainsi, tous les tableaux proposés par la seconde étude, par. 4, 5.1 et 5.2, sautent directement du V^e siècle (latin impérial) au XII^e (occitan).

comment il a pu se métamorphoser comme il l'a fait, cette métamorphose s'inscrivant au coeur même de la langue et non à l'extérieur (la métamorphose est non pas foraine, mais interne). Cela nous oblige enfin à nous montrer plus respectueux des noms que les contemporains ont donné à leur propre langue et à ses différents registres tant en latin (*lingua latina*, *lingua romana*, *lingua romana rustica*, *sermo humilis*, *sermo rusticus*...) qu'en roman (*lati*, *ladin*, *ladino*, *romanz*...) ²⁰⁶. Ma propre terminologie s'est efforcée de concilier notre savoir moderne linguistique, nos analyses métalinguistiques et cet héritage historique ²⁰⁷.

A la question posée initialement, je répondrai donc que la discontinuité entre le latin tardif et le protoroman dans le domaine de la voix passive s'est vraisemblablement située au VIII^e siècle, au moment où toutes les formes synthétiques de l'*imperfectum* sont devenues des formes surmarquées dans le diasystème latinophone finissant, tandis que les formes analytiques correspondant sont devenues les formes démarquées, contribuant à la cristallisation du diasystème romanophone émergent. Ainsi, en topologie multidimensionnelle, les unes achèvent d'émigrer aux marges du diasystème de la parole commune, alors que les autres achèvent d'immigrer en son coeur. En projection cartographique bidimensionnelle, le bourrelet d'isomorphes chronologiques se construit par l'enchevêtrement de ces deux traits qui, sur la partie gauche, vers l'amont latin contiennent une proportion grandissante de traits analytiques, et sur la partie droite, vers l'aval roman, une proportion s'amenuisant de traits synthétiques. Les rémanences longues de certaines formes s'interpréteront alors comme des isomorphes erratiques franchissant le bourrelet, ainsi qu'en présentent tous les atlas linguistiques des parlers naturels.

Evidemment, cette modélisation par inversion des hiérarchies est de type synthétique et laisse la place à des lectures plus fines. Depuis une quinzaine d'années en particulier, les grammairiens dits générativistes cherchent à écrire des microgrammaires diachroniques. On peut prendre aussi la question de la valence verbale, etc... Mais je crois indispensable de ne pas s'enfermer dans des formalismes trop stricts et de prendre garde à oublier de lire les textes eux-mêmes à force de nourrir les paramètres théoriques avec des banques de données ²⁰⁸. L'exposé a laissé également de côté des questions qui sont étroitement liées à la question initiale, comme l'histoire des verbes déponents, qui lui est connexe, mais pas forcément liée. Il n'a pas non été suffisamment traité de l'apparition d'un passif passé analytique du type [*il a été chanté*]. Il est obligatoire que la construction d'un paradigme analytique complet (*imperfectum* + *perfectum*) ne pouvait se concevoir qu'après l'achèvement de la nouvelle catégorie sémantico-temporelle que fut le passé résultatif (le passé analytique, dit aussi "composé"). Cela devrait nous inviter à dater tardivement la construction de ce type de passif passé. La forme en [*cantatus fuit*] a suffi en attendant. Et, effectivement, les tournures du type [*Il a été chanté*] sont peu fréquentes dans le

206 . PM LLYOD, *On the name of languages and other things*, in R. WRIGHT, *Latin and the Romance Languages*, p. 7-18 ; T. JANSON, *Language change and metalinguistic change : Latin to romance and other cases*, *ib.*, p. 19-28.

207 . Pour l'époque du LPC, on dispose à présent de l'ouvrage de R. MÜLLER, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Munich, 2001, qui a bâti un type d'enquête exemplaire (où la variation linguistique et la variation terminologique sont corrélées avec soin).

208 . La discussion mérite d'être engagée, M. BANNIARD, *La variation en diachronie longue (III^e-XI^e siècle) entre sociolinguistique et formalisme*, in R. VAN DEYCK, *Cahiers Dia*, t. 3, Gand, sous presse.

plus ancien français littéraire. On voudra bien admettre que ces questions seront justiciables d'autres exposés.

V] Abréviations/ Terminologie

CA : COMPÉTENCES ACTIVES

CP : COMPÉTENCES PASSIVES

CRD : CAS RÉGIME DIRECT (AFC)

CRI : CAS RÉGIME INDIRECT (AFC)

LPC : LATIN PARLÉ D'ÉPOQUE CLASSIQUE [-200 / + 200]

LPT : LATIN PARLÉ TARDIF [III^e-VII^e SIÈCLE]

LPT1 : LPT DE PHASE 1 [III^e-V^e SIÈCLE] (LPT “IMPÉRIAL”)

LPT2 : LPT DE PHASE 2 [VI^e-VII^e S.] (LPT “MÉROVINGIEN” EN GAULE ; “WISIGOTHIQUE” EN ESPAGNE ; “LOMBARD” EN ITALIE).

PR : PROTOROMAN (VIII^e S.). LE PROTOROMAN DÉSIGNE L'ENSEMBLE DES LANGUES ROMANES ÉMERGENTES À LEUR STADE INITIAL.

ZT1 : ZONE TRANSITIONNELLE 1 [150-250] (DU LPC AU LPT1).

ZT2 : ZONE TRANSITIONNELLE 2 [450-550] (DU LPT1 AU LPT2).

ZT3 : ZONE TRANSITIONNELLE 3 [650-750] (DU LPT2 AU PR).

PF : PROTOFRANÇAIS (VIII^e S.).

AFC : ANCIEN FRANÇAIS CLASSIQUE (IX^e-XIII^e S.).

ZT4 : ZONE TRANSITIONNELLE 4 [1250-1350] (DE L'AFC À L'AFT).

PI : PROTOITALIEN (VIII^e S.).

PCS : PROTOCASTILLAN (VIII^e S.).

PCT : PROTOCATALAN (VIII^e S.).

VIII] EMERGENCE DE LA LITTÉRATURE D'OÏL : NOUVEAU PARADIGME

Dernier aperçu de ces acquis de la recherche récente, une conception renouvelée de la genèse de la littérature d'oïl. Cet renouvellement repose largement sur l'abandon des dichotomies habituelles (écrit/ oral ; latin/ roman ; clérical/ laïc...) au bénéfice d'analyses beaucoup plus interactives. En outre, l'importance des échanges entre élites germanophones et élites romanophones au Nord-Est est désormais pris en compte.

LATINOPHONES, ROMANOPHONES, GERMANOPHONES : INTERACTIONS IDENTITAIRES ET CONSTRUCTION LANGAGIÈRE (VIII^e-X^e SIÈCLE).

1] Emergences littéraires

Trois questions ont rendu cruciale la période carolingienne pour les historiens des langues et des cultures européennes : l'émergence des langues romanes en tant que nouvelle entité orale détachée du latin parlé tardif ; les premiers essais d'une écriture qui consacre l'identité réelle de la parole commune (*scripta*) ; la promotion de celle-ci au niveau d'une langue littéraire. Le premier point a été l'objet de nombreux travaux parmi lesquels la sociolinguistique diachronique a proposé depuis la fin du siècle passé une chronologie renouvelée²⁰⁹ ; le deuxième a été abordé ici-même²¹⁰ ; je voudrais me consacrer au troisième en insistant sur trois caractères originaux du domaine. D'abord, il convient de distinguer avec soin entre l'élaboration d'une *scripta* qui accepte de réduire l'écart graphie/ phonie et la construction d'un véritable langage littéraire dans la langue promue ; ensuite, le domaine d'oïl (sinon d'oc) occupe une position avancée dans la chronologie de cette émergence ; enfin, les premiers monuments littéraires français (ou occitans), quoique bâtis avec la langue naturelle, relèvent de registres langagiers et stylistiques non pas populaires, mais savants, et cela immédiatement.

Cette précocité n'est pas une illusion d'optique due à un point de vue éventuellement trop francocentré. Si l'on laisse de côté l'Afrique romano-byzantine submergée par l'assaut de l'islam et la Roumanie dont l'histoire est particulière, l'élaboration de *scriptas* réellement romanes et surtout l'émergence d'une littérature propre aux nouvelles langues est en retard de plusieurs siècles tant en Espagne qu'en Italie. On admettra, en dépit de sa spécificité langagière, que

209 . Pour un état récent de cette discipline, M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, sous presse, & *The Transition from Latin to the Romance Languages*, in N. VINCENT (éd.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, à paraître.

210 . C'est l'objet de l'exposé de R. WRIGHT.

l'histoire littéraire de l'occitan, dont les premiers monuments sont également précoces, est étroitement liée à celle du français.

S'engager dans la recherche des raisons de cette originalité soulève trop de questions pour les aborder dans leur ensemble ici. Je ne peux que débayer un peu le terrain d'abord par un cadrage global et rapide, avant de faire quelques gros plans sur des textes clefs qui pourraient rendre compte de cette différence chronologique, le tout en m'efforçant de maintenir le point de vue de la sociolinguistique diachronique.

2] Premières interactions

Des raisons intrinsèquement langagières à la précocité française ne sauraient être retenues. On a supposé que la transformation, présentée communément de manière un peu dramatique, l'expression traditionnelle étant "dégradation" du latin (dit vulgaire) en roman d'oïl aurait été plus rapide en terres du Nord qu'en terres du Sud. La langue naturelle ayant alors pris de l'avance, la littérature aurait suivi. Cette perspective ne me paraît plus plausible pour au moins deux raisons. D'abord elle se fonde trop exclusivement sur une chronologie phonétique (elle-même révisable dans un sens relativiste) au détriment de tous les autres traits qui définissent une typologie contrastive objective latin/ roman. Or, par bien de ces aspects, la langue d'oïl archaïque présente des traits étonnamment conservateurs par comparaison à ses consoeurs romanes de date et de niveau langagier équivalents. Ensuite, même l'idée qu'il suffirait que la nouvelle langue existe pour qu'elle serve automatiquement à bâtir une littérature est illusoire. Le simple exemple de l'Italie dont les premiers monuments littéraires ne datent que du XIII^e siècle confirmerait cette considération.

Le chaînage causal doit être recherché plutôt dans les facteurs extra-langagiers, du côté de l'histoire de la culture considérée à travers le prisme des mentalités. Le facteur qui introduit une différence explicative entre la littérature d'oïl et les autres littératures romanes est l'intensité des interactions entre le domaine latinophone et le domaine germanophone. L'ampleur de ce champ se mesure à un triple point de vue : 1) La longueur du contact en continu, III^e-X^e siècle ; 2) Le degré d'intensité croissant de ce contact avec ses étapes, militaires, institutionnelles, sociales ; 3) L'équilibre du contact. Certes le poids langagier et culturel des peuples romanophones et des peuples germanophones était dissymétrique de part et d'autre d'une zone frontière séculaire. Mais au-delà du Rhin, la parole germanique continuait d'offrir une réserve immense et dynamique : l'espace austrasien a longtemps assuré la porosité des influences réciproques.

Le thème de la réciprocité permet peut-être de considérer de manière plus appropriée l'évolution langagière, culturelle et mentale de ces siècles caractérisés à la fois par les transitions et par les métamorphoses. Ainsi, à partir du III^e siècle, le latin parlé tardif est devenu une langue du "front", ses locuteurs réagissant de manière non pas mécanique, mais dynamique aux nouvelles conditions sociolinguistiques de la période ; cette tendance se renforce au VI^e siècle, lorsque les élites romaines et franques cherchent des compromis. La réaction, volontaire et inconsciente, des locuteurs latinophones s'efforçant de préserver à l'excès leur héritage phonologique latin au contact des nouveaux venus, expliquerait assez bien certains des traits

originaux du domaine d'oïl²¹¹. On pourrait parler à leur sujet de croisement entre des interférences mentales (identitaires) et langagières (mimésis) jouant à double-sens²¹². Cette zone d'interférences s'est établie d'autant plus facilement que d'un point de vue analogique le LPT1 et le VHA présentaient bien des points communs²¹³, la latinisation prompte des Francs ayant pour corollaire la mutation de l'anthroponymie latine qui se germanisa rapidement²¹⁴. Un des résultats les plus visibles de cette interaction a été du côté latin l'emprunt d'un nombre élevé de mots germaniques à isotopie forte, entendus sur les lèvres de Francs devenus eux-mêmes latinophones²¹⁵. Du côté germanique, entre autres effets, on ne peut que souligner les premières tentatives pour établir une orthographe spécifique des noms propres germaniques par le roi Chilpéric²¹⁶. Ce

211 . Cette question, qui relève du fameux débat autour de la "bi-partition" du domaine gallo-roman a été traitée de ce point de vue par M. BANNIARD, *Structures accentuelles en latinophonie du Sud (III^e-VII^e s.)*. *Remarques sur les origines du partage entre langue d'oc et langue d'oïl*, in *Terres et hommes du Sud, Actes du 126^e congrès des sociétés historiques et scientifiques (Toulouse, 2001)*, Paris, sous presse.

212 . Sur la dynamique et l'histoire de cette zone de contact langagière, W. HAUBRICHS, *Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken*, in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mayence, 1997, p. 559-573.

213 . Sur cet aspect, M.BANNIARD *Germanophonie, latinophonie et accès à la Schriftlichkeit (V^e-VIII^e siècle)*, in D. HÄGERMANN, W. HAUBRICHS, J. JARNUT (éd.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese im Spätantike und frühem Mittelalter*, (Actes du colloque de l'Inst. Hist. All., Paris, Mars 2002), à paraître.

214 . Cela ressort des travaux récents comme W. HAUBRICHS, *Von der Kunst der Identifizierung. Personennamensforschung. Prosopographie und philologische Quellenkritik*, in SCHMID W.P. (éd.), *Mélanges Ernst Eichler*, Leipzig, 2000, p. 31-56 & *Aspekte des philologischen Nachweise der Gruppenspezifität von Personennamen. Methodische Beobachtungen an einem Inschriftencorpus aus dem Poitou*, in GEUENICH D., HAUBRICHS W., JARNUT J. (éd.), *Person und Name, Methodische Probleme bei der Erstellung eines Personennamenbuches des Frühmittelalters*, Berlin-New-York, 2002, p. 264-279 ; J. JARNUT, *Avant l'an Mil*, in M. BOURIN & ALII, *L'anthroponymie document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, 1996, p. 7-18 & *Selbstverständnis von Personen und Personengruppen im Lichte frühmittelalterlicher Personennamen*, in HÄRTEL R. (éd.), *Personennamen und Identität*, Graz, 1997, p. 47-65 ; M. PITZ, *Le superstrat francique dans le Nord-Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique*, in *Nouv. Revue d'Onomastique*, t. 35-36, 2000, p. 69-85 & *In pago Albense/ Albechowa: Onomastische Reflexe frühmittelalterlicher Mischiedlung von Franken und Romanen im heute romanophonen Lothringen*, in ERNST P. & ALII (éd.), *Ortsnamen und Siedlungsgeschichte*, Heidelberg, 2002, p. 95-106.

215 . Cf. M. PFISTER, *La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman*, in *RLiR*, t. 37, 1973, p. 126-149 & *Forschungsbericht zum germanischen Superstrateinfluss im Galloromanischen aus Anlass der Publikation von L. Guinet, Les emprunts gallo-romans au germanique (du I^e à la fin du V^e siècle)*, in *ZRPh*, t. 103, 1987, p. 88-98.

216 . On se reportera à l'étude décisive de W. SANDERS, *Die Buchstaben des Königs Chilperich*,

dernier, en composant ses hymnes a tenté, de manière complémentaire, de mouler le vers latin sur le rythme du vers germanique archaïque²¹⁷.

Dans ces conditions la question de l'apparition des premiers textes tant en langue romane qu'en langue germanique ne saurait se faire qu'en gardant sans cesse en considération ces caractères pluriséculaires. L'aspect transitionnel (en diachronie) et spéculaire à double sens (en synchronie) se trouve représenté de manière exemplaire par l'entité, elle-même transitoire, mais combien symbolique, que fut l'Austrasie. C'est sur cet espace qu'émergent les premiers textes tant romans que germaniques, et également là que sont fait les premiers efforts pour promouvoir les langues naturelles au rang de langue littéraire. Ce mouvement ne s'est produit ni sans difficultés ni sans hésitations. Le témoignage d'Eginhard lu dans son intégralité permet de discerner le caractère inachevé de l'entreprise de Charlemagne. C'est en effet à la fin de la *Vita*, lorsque le ton devient un peu crépusculaire, qu'est indiqué d'abord qu'après avoir voulu unifier et clarifier toute la législation désormais impériale, l'empereur ne put que "faire ajouter quelques capitulaires (et encore lacunaires) au corps des lois²¹⁸". Il réussit malgré tout à faire mettre par écrit le "droit coutumier (?)" des peuples sous sa tutelle. Apparaît alors la phrase tant commentée sur la "mise en texte des très vieux chants en germanique²¹⁹". Eginhard n'insiste pas sur cet aspect comme si cette entreprise lui paraissait ou secondaire ou suspecte²²⁰. Il ajoute aussitôt que le souverain ne réussit pas à faire écrire un "Donat germanique²²¹". Ces fluctuations se transforment en hostilité franche dans le cas de Louis le Pieux qui refuse de "lire, écouter, et enseigner les chants païens qu'il avait appris dans sa jeunesse²²²". De ces récits, on a souvent tenté de conclure à l'hostilité de

in *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, t. 101, 1972 p. 55-84

217 . Cf. l'étude de M. BANNIARD, *Problèmes de réception : frontière de vers et changement langagier*, in F. STELLA (éd.), *Poetry in Early medieval Europe*, III, Florence, sous presse.

218 . *Vita Karoli Magni*, c. 29 :... *sed de his nihil aliud ab eo factum est, nisi quod pauca capitula, et ea imperfecta, legibus addidit.*

219 . *Ib.*, *Item barbara et antiquissima carmina, quibus ueterum regum actus et bella canebantur, scripsit memoriae mandauit.*

220 . Le commentaire et l'interprétation le plus convaincants de ce passage ont été donnés par W. HAUBRICH, *Veterum regum actus et bella - Zur sog. Heldenliedersammlung Karls des Grossen*, in W. TAUBER (éd.), *Aspekte der Germanistik. Festschrift für Hans-Friedrich Rosenfeld*, Göttingen, 1989, p. 17-46.

221 . *Inchoauit et grammaticam patrii sermonis*. J'emprunte l'expression au domaine occitan ; cf. JH MARSHALL, *The Donat proensals of Uc Faidit*, Londres, 1969. Sur les relations affectives entre un intellectuel et sa langue maternelle marginalisée, on verra la belle étude de G. HASENOHR, *Un Donat de dévotion en langue d'oc au XIII^e siècle : le Liber diuini amoris*, in *Eglise et culture en France méridionale, Cahiers de Fanjeaux*, t. 35, 2000, p. 219-243.

222 . *Thegani Vita Hludowici*, c. 19, *Poetica carmina gentilia quae in iuuentute didicerat, respuit, nec legere, nec audire, nec docere uoluit.*

l'Eglise aux langues naturelles : les dialectes tant germaniques²²³ que romans auraient été refoulés par les intellectuels chrétiens.

Sans méconnaître diverses ambivalences dans l'attitude des auteurs de la période, un tel point de vue n'est pas plus défendable que l'idée d'une opposition entre "romains" et "barbares" chez Grégoire de Tours. Le partage idéologique s'établit dans son oeuvre entre paganisme et christianisme²²⁴. A ce titre, la tradition païenne germanique pouvait être rejetée. Mais les mêmes intellectuels ont su engager un débat constructif sur le réemploi de la littérature latine païenne : Enée pouvait très bien légitimer Dietrich²²⁵. La conquête et la christianisation de l'espace germanique oriental²²⁶ au-delà de l'Austrasie libérait en principe suffisamment les esprits pour rendre acceptable cette osmose du côté germanophone.

Pour cerner de manière plus rigoureuse les raisons de ces fluctuations, il convient de tenir un compte plus strict du contexte intellectuel, culturel et mental de cette période 750-850. Les intellectuels carolingiens ont voulu repenser leur monde à l'aune de la *norma rectitudinis* ("la règle et l'ordre"). Cette dernière, loin de se borner aux domaines de la religion et de la morale, a provoqué un bouleversement important dans le champ culturel et langagier, générateur de conflits et de fluctuations qui rendent compte du rythme et des dates de l'évolution et des émergences observées²²⁷. Du côté germanique, nous disposons tantôt des textes (en général brefs) sans leur commentaire, tantôt des commentaires sans le texte de référence²²⁸. Mais parfois nous avons la chance de disposer des deux, et le chercheur est particulièrement heureux de trouver en

223 . Ce passage de la *Vie de Louis* a été invoqué pour soutenir cette thèse (qui est développée dans tout l'ouvrage) par M. RICHTER, *The Formation of the Medieval West. Studies in the oral culture of the Barbarians*, Dublin, 1994, p. 136-137.

224 . Cela a été solidement établi par M. HEINZELMANN, *Gregor von Tours (538-594). Zehn Bücher Geschichte. Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6 Jahrhundert*, Darmstadt, 1994.

225 . La voie avait été ouverte et tracée en particulier par Bède le Vénérable qui s'était engagé tant dans la théorie que dans la pratique de la prédication en langue naturelle (le vieil Anglais étant désigné *linguam Anglorum*). Si ses traductions des grandes prières chrétiennes se sont perdues, des manuscrits (tardifs) nous ont transmis un fragment du *planctus* qu'il a composé dans son dialecte à la fin de sa vie. Bien qu'il appartienne au monde germanophone, son éventuelle influence sur l'infléchissement de la pensée des intellectuels carolingiens comme Otfrid demeure difficile à évaluer.

226 . Sur cette expansion religieuse, culturelle, mais aussi mentale, A. ANGENENGT, *Die Christianisierung Nordwesteuropas*, in C. STIEGMANN, M. WEMHOFF, 799. *Karl der Grosse und Papste Leo III in Paderborn*, t. 2, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit*, Mayence, 1999, p. 420-433.

227 . Je reprends J. FLECKENSTEIN, *Die Bildungsreform Karls des Grossen, als Verwirklichung der norma rectitudinis*, Bigge, 1953 ; JJ CONTRENI, *The Carolingian renaissance : education and literary culture*, in R. MC KITTERICK (dir.), *The new Cambridge medieval history*, t., 700-900, Cambridge, 1995, p. 709-757. Une partie du contexte langagier de cette réforme a été analysée dans M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, chap. 6 & 7.

Otfrid de Wissembourg un témoin d'une qualité exceptionnelle qui offre à un triple degré un matériel de premier choix sur sa théorie et sur sa pratique littéraire en francique : il a en effet écrit une lettre préface en latin d'une intelligence exceptionnelle sur la théorie grammaticale de cette langue ; il a composé ensuite un prologue en francique sur la théorie littéraire de son oeuvre ; et enfin nous disposons de l'intégralité du poème (*Le livre des Evangiles*)²²⁹.

3] Promotion latine de la theotisca lingua

Otfrid entreprend son travail, explique la préface latine adressée à l'archevêque de Mayence Liutbert²³⁰, à la demande de membres de l'élite carolingienne, où figure une femme (Judith) dont nous devinons que son statut social est élevé. Une des justifications de son dessein²³¹ est de ne pas laisser les oreilles des germanophones entièrement soumises "au chant obscène des laïcs²³²", au "jeu des voix païennes²³³". Il enrichit son argumentation en invoquant le droit que des auteurs païens (Virgile) ou chrétiens (Prudence) avaient autrefois acquis à la promotion littéraire de leur langue naturelle, qui reçoit des désignations précises : "langue natale (*lingua nativa*)" ; "leur langue (*sua lingua*)". La parole germanique est désignée en des termes semblables : "langue du peuple (*theotisce*)" ; "langue personnelle (*propria lingua*)" ; "leur langue (*sua lingua*)". Qu'il s'agisse bien du germanique est confirmé par la variante synonymique "en francique (*francisce*)". L'opposition "langue maternelle // langue étrangère" est également tracée avec précision : *propria lingua* // *aliena lingua*. Le rapport d'équivalence entre elles est bien établi par Otfrid : la langue naturelle des germains est digne d'une promotion spirituelle et littéraire identique à celle dont a bénéficié la langue naturelle des latins.

Otfrid exprime sa fatigue devant l'ampleur de sa tâche (*iam fessus*) et insiste sur sa difficulté particulière d'un point de vue strictement langagier. "D'un côté, cette langue barbare est en soi hors culture, hors discipline et indomptée par le frein de la grammaire ; de l'autre, sa mise par écrit est difficile dans le cas de nombreuses paroles en raison soit de l'accumulation de lettres, soit de sonorités inconnues²³⁴". Ce passage remarquable mérite quelques commentaires.

228 . Nous disposons pour ce type d'approche de l'ouvrage fondamental de W. HAUG, *Vernacular literary theory in the Middle Ages. The German tradition, 800-1300, in its European context*, Cambridge, 1997 (1ère édition allemande en 1985).

229 . O. ERDMANN, L. WOLFF, *Otfrid von Weissenburg, Evangelienbuch* (6è éd.), Tübingen, 1973.

230 *praeclso Liutberto Mogontiacensis urbis archiepiscopo Otfridus... monachus presbyterque...*

231 . W. HAUG, *Vernacular...*, tout en introduisant le document dans son contexte, passe rapidement sur le commentaire latin (p. 32-33).

232*ne...laicorum cantus inquietaret obscenus...*

233*ludum saecularium uocum...*

Les mots *barbaries/ inculta/ indisciplinabilis* renvoient plutôt à l'absence de tradition littéraire et scolaire. Otfrid connaît évidemment les premières traductions du latin en germanique, dont les débuts remontent à moins d'un siècle. Mais ces essais d'écriture en langue naturelle étaient le résultat d'initiatives isolées ; elles ne bénéficiaient ni de la profondeur du temps (les siècles de tradition littéraire latine), ni de la largeur des institutions (les milliers de monastères carolingiens familiers de l'instruction et de l'écriture religieuses latines). De ce fait, le rédacteur (Otfrid nomme son labeur en répétant le mot normal pour le désigner en son temps, *dictare*) ne peut pas s'appuyer sur une méthode solide et commodément accessible pour opérer le passage du registre oral au registre écrit. C'est le sens précis de l'expression *regulari freno grammaticae artis*, qui renvoie tant au savoir si spécifique qui permet pendant des siècles aux lettrés de négocier des compromis entre l'oralité latinophone, forcément variable, et l'écriture latine, nécessairement raidie dans sa norme : "Notre langue a une allure inculte puisqu'elle n'a subi à aucun moment aucun polissage par les siens, ni orthographique, ni grammatical²³⁵".

L'expression *litterarum congeriem aut incognitam sonoritatem* relève d'un autre niveau d'analyse parce qu'elle entre dans le détail du rapport graphie/phonie. Effectivement, Otfrid scrute avec minutie et pertinence les particularités phonétiques de son dialecte et les difficultés qu'il rencontre à employer l'alphabet latin pour les représenter : "Ma langue emploie très souvent, sortant des normes de la latinité, K et Z dont les grammairiens déclarent qu'elles font partie des lettres de trop²³⁶ ; d'autre part, parce que de temps en temps les dents émettent un son sifflant, on se sert dans ma langue de Z, et également de K lorsque la gorge émet un son sonore²³⁷". Je laisse l'interprétation linguistique détaillée de ce commentaire aux spécialistes du vieil haut allemand.

La suite de l'exposé n'est pas moins prégnant, tandis que l'auteur passe peu à peu des difficultés de la "mise en texte" de son dialecte à celles, inverses, de sa lecture à haute voix. L'association d'idées qui le pousse ainsi relève de phénomènes de l'oralité bien connus, ceux dits de "phonétique syntactique", autrement dit de la perception et de la représentation des frontières de mots, d'autant plus importantes que l'auteur joue fortement sur les effets d'homéotéleutes dans sa traduction : "Nous trouverons (si nous sommes intelligemment attentifs) que ces phénomènes sont fréquents à l'excès aussi dans notre parole quotidienne. L'élégance de notre langue requiert tant des lecteurs qu'ils évitent le lissage des synalèphes et le glissement des chevauchements, que des auteurs, lorsqu'ils dictent, qu'ils respectent les homéotéleutes (c'est-à-dire les terminaisons de mots semblables)²³⁸".

234 . *Huius enim linguae barbaries ut est inculta et indisciplinabilis atque insueta capi freno grammaticae artis, sic etiam in multis dictis scriptio est propter litterarum congeriem aut incognitam sonoritatem difficilis.*

235 . *Lingua enim haec uelut agrestis habetur, dum a propriis nec scriptura nec arte antiqua est ullis temporibus expolita.*

236 *k et z sepius haec lingua extra usum latinitatis utitur, quae grammatici inter litteras dicunt esse superfluas.*

237 . *Ob stridorem autem dentium, ut puto, in hac lingua Z utuntur, K autem ob faucium sonoritatem.*

238 . *Quod in communi quoque nostra locutione, si sollerter intendimus, nos agere nimium inuenimus. Quaerit enim linguae huius ornatus et a legentibus sinalphem lenem et conlisionem*

On voit apparaître, appliqué au germanique, le concept d'"élégance" (*ornatus*) qui relève cette fois de sa promotion non seulement grammaticale, mais aussi littéraire. A ce moment, Otfrid définit les conditions d'une lecture efficace à haute voix de sa traduction, qui se trouve promue également au rang littéraire sous forme de versets. Il précise alors comment écrire cette forme poétique de manière à ce qu'elle soit bien reçue comme telle : "La continuité du texte doit être régulièrement suspendue graphiquement tous les deux ou trois, voire quatre vers, pour que cette forme soit mieux perceptible par le lecteur (ce que marque la lecture)²³⁹". Ces recommandations, loin d'être spécifiques au cas du germanique, inscrivent encore un peu plus l'oeuvre dans la tradition grammaticale antique et tardive qui prévoyait de préparer correctement les manuscrits afin que le *lector* puisse les lire à haute voix de manière à en transmettre le sens sans ambiguïté ni erreur aux auditeurs ; c'était l'étape de la *distinctio*.

Conscient de cette continuité, Otfrid revient sur le problème de la grammaticalité de sa langue maternelle. Il quitte alors les problèmes de la phonétique (la diction) pour aborder les questions de morphologie et de syntaxe. Il le fait en des termes qui inversent les positions longtemps tenues par les rédacteurs avant la réforme carolingienne. Ses observations prennent d'abord l'allure d'une reprise des déclarations de Grégoire de Tours sur sa prétendue incompétence grammaticale : "La spécificité de la langue ne me permettait de conserver ni les nombres, ni les genres. J'ai fréquemment rendu un masculin du latin par un féminin et j'ai interverti tous les autres genres de la même façon... et c'est ainsi que j'ai été contraint trop souvent à tomber dans les barbarismes et les solécismes²⁴⁰".

La gêne de l'auteur est si grande qu'il renonce à présenter des exemples des difficultés rencontrées au moyen de citations en germanique, pour éviter "les ricanements que déclencheraient chez les érudits les mots sauvages d'une langue inculte confrontés à la forme lisse de la latinité²⁴¹". A ce moment, Otfrid manifeste quelque dépit en établissant le constat amer que son monde germanophone "n'a pas de tradition historique écrite et qu'il n'a pas le souci de rehausser la geste ou la vie des ancêtres dans l'amour de la dignité littéraire", à la différence des autres nations (latine et grecque, évidemment)²⁴². Ses regrets s'avivent en déplorant que, lorsque les peuples germaniques ont une tradition historique, elle soit en latin (ou en grec). Cela le conduit à regretter profondément que "des individus si grands, attentifs à la sagesse, à l'expérience exceptionnelle, à l'esprit mobile, au savoir éminent, à la religiosité reconnue,

lubricam praecauere et a dictantibus omeoteleuton (id est consimilem uerborum terminationem obseruare).

239 . *Sensus enim hic interdum ultra duo uel tres uersus uel etiam quattuor in lectione debet esse suspensus, ut legentibus (quod lectio signat) apertior fiat.*

240 . *Huius enim lingua proprietas nec numerum nec genera me conseruare sinebat. Interdum enim masculinum latinae linguae in hac feminino protuli et cetera genera necessarie simili modo permiscui...et tali modo in barbarismum et soloecismum sepius coactus incidi.*

241 . *Dum agrestis linguae inculta uerba inseruntur latinitatis planitiei, cachinnum legentibus praebent.*

242 . *Quippe qui nec historias suorum antecessorum, ut multae gentes ceterae, commendant memoriae, nec eorum gesta uel uitam ornant dignitatis amore.*

traduisent tout ce savoir dans la gloire d'une langue qui n'est pas la leur et soient démunis de l'accès à l'écriture dans leur propre langue²⁴³". On peut se demander qui vise ces lignes ? S'agit-il d'un clan d'évêques conservateurs, arc-boutés sur la tradition érudite carolingienne ? En tous cas, la matrice mentale qui émerge de ce document porte les signes d'un renversement éthique.

L'auteur en effet reconnaît la supériorité du latin littéraire sur les parlers naturels germaniques. Il ne nie pas l'état d'agrammaticalité dans lequel gisent ceux-ci. Au VIII^e siècle mérovingien, il aurait tiré profit de cette défaillance langagière. En effet, son vocabulaire pour désigner ces défauts appartient au registre traditionnel des *topoi* qui introduisent les *Vitae sanctorum* (le terme *agrestis lingua* étant particulièrement significatif, puisqu'il est l'équivalent de *rusticus sermo*)²⁴⁴. Or, on connaît la volte-face qui a conduit les intellectuels carolingiens à rejeter l'emploi écrit et oral de cette forme de latin parlé tardif en pleine mutation romane pour instaurer une latinophonie inouïe depuis trois siècles²⁴⁵. Le résultat a été dans un premier temps d'expulser des "zones autorisées" d'écriture, et à fortiori de littérature, la langue naturelle de l'espace anciennement latinophone : en même temps que le latin mérovingien se trouvait ainsi dé-gradé, la langue des romanophones a subi une dé-construction. Les beautés de la grammaire et de la rhétorique ont été réservées à une latinophonie artificielle. Certes, en compensation, une place a été faite oralement à la romanophonie, lorsque les exigences de la communication verticale ont fini par imposer ce remords langagier. Mais précisément, ce remords laissait la langue naturelle dans sa sauvagerie et donc dans sa déconsidération²⁴⁶.

Le texte d'Otfrid rejoint dans un premier temps cette évolution. Mais il la dépasse nettement, parce que tout en reconnaissant l'état de sauvagerie de la parole spontanée, il déplore que les intellectuels carolingiens germanophones n'aient pas fait l'effort de la promouvoir au rang de langue grammaticalisable, autrement dit civilisée. Le handicap que dresse l'absence d'héritage littéraire et grammatical pour la construction de ce nouveau langage écrit présente au moins un avantage : contrairement à ce qui venait d'advenir à l'Ouest, l'oralité germanique naturelle ne peut pas être considérée comme une forme déformée d'une oralité savante. Les dialectes protoromans du VIII^e siècle passaient aux yeux des lettrés réformateurs pour du mauvais latin (du "latin d'illettré", *romanam linguam rusticam*²⁴⁷) ; les dialectes germaniques de la même période ne

243 . *Res mira tam magnos uiros, prudentia deditos, cautela praecipuos, agilitate suffultos, sapientia latos, sanctitate paeclaros, cuncta haec in alienae linguae gloriam transferre et usum scripturae in propria lingua non habere.*

244 . Sur tout cet aspect, on verra M. BANNIARD, *Viva voce*, chap. 5, notamment p. 275 sqq.

245 . Le détail de cette révolution a été décrit dans M. BANNIARD, *Viva voce*, chap. 8 et dans R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982.

246 . Ces aspects sociolinguistiques ont été abordés dans de nombreuses publications. On trouvera une orientation dans MICHEL BANNIARD, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, p. 131-153 ; R. WRIGHT, *Translation between Latin and Romance in the Early Middle Ages*, in J. BEER (éd.), *Translation. Theory and Practice in the Middle Ages*, Western Michigan University, Kalamazoo. p. 7-31.

247 . On trouvera le commentaire justificatif détaillé de cette interprétation (elle porte évidemment sur le fameux canon 17 du concile réformateur tenu à Tours en 813) dans M.

peuvent pâtir d'une comparaison semblable : ils n'ont aucun miroir qui les transforme en repoussoir (sauf évidemment l'autre côté du miroir qu'est le latin). Cette dissymétrie ouvre la voie à un changement de mentalité langagière.

4] Promotion germanique de la "langue du peuple"

Cette évolution est patente dans la traduction elle-même, parce qu'Otfrid a repris dans les premiers versets en francique les sujet qu'il avait traités dans sa missive dédicatoire, mais cette fois sur un ton plus parénétique. On a donc ainsi une deuxième "défense et illustration" du germanique²⁴⁸. La perspective évangélique de la simplicité demeure présente, mais cette fois sous une forme moins stylistique que morale : l'humilité étant aussi bien accomplie par le cœur, la langue se trouve libre de chercher à s'élever. Le tour est venu cette fois pour la langue "sauvage" de gravir des degrés dans l'échelle des valeurs stylistiques²⁴⁹. La première de ces promotions est manifeste dans la traduction en francique des concepts clefs de la poétique et de la rhétorique latines : *duam* rend *fama* ("renommée") ; *wisduam*, *sapientia* ("savoir") ; *cleini*, *subtilitas* ("raffinement") ; *funtan*, *inventio* ("invention") ; *girustit*, *ornatus* ("parure"). L'auteur s'emploie à forger un vocabulaire savant dans sa langue maternelle en imitant la langue savante de référence, exactement comme neuf siècles plus tôt Cicéron s'efforçait de bâtir en latin une terminologie rhétorique (et philosophique) à partir des maîtres grecs²⁵⁰.

Le but est semblable, affirmer la capacité d'une langue "sauvage" à s'exprimer dans tous les champs de la connaissance et à tous les niveaux du style, à égalité avec le modèle hérité. C'est exactement le but d'Otfrid : "On n'a pas chanté de cette manière, on n'a pas obéi à la règle : // Malgré cela <le francique> possède de la rectitude (légitimité) grâce à l'humilité de sa beauté²⁵¹". Ici, je dois introduire une discussion avec le commentaire si intéressant qui en a été donné²⁵². On a en effet trouvé que ce passage, lu à la lettre, présentait une contradiction insoluble entre l'incapacité du francique à suivre les règles de la grammaire et sa valeur intrinsèque de parole christianisée²⁵³. S'appuyant sur cette aporie apparente, on a - logiquement - voulu faire glisser

BANNIARD, *Viva voce*, p. 410 sqq.

248 . Je suis principalement le commentaire détaillé proposé avec de longues citations accompagnées de leur traduction par W. HAUG, *Vernacular literary theory*, chap. 2, p. 32 sqq.

249 . Ce saut qualitatif de l'échelle des valeurs morales aux degrés de la qualité langagière s'est produit un siècle plus tôt pour la dyade : latin correct (pour les intellectuels carolingiens, le latin patristique) // latin incorrect (pour les linguistes, le protofrançais). De nombreuses prescriptions associent alors les *boni mores* à la *lingua polita* ; cf., outre J. FLECKENSTEIN, *Die Bildungsreform*, M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 333 sqq. ; p. 393 sqq.

250 . Cf., entre autres, M. RUCH, *Cicéron traducteur de Platon*, Paris, 1957.

251 . *Evangelienbuch*, 1, v. 35-36 : *Nist si so gisungan, mit regulu bithuungan: / si habet thoh thia rihti in sconeru slihti.*

252 . W. HAUG, *Vernacular literary theory*, p. 37 sqq.

l'interprétation du niveau littéral au niveau moral, voire allégorique. Il est évident que le binôme patristique "simplicité-vérité" sous-tend toute la pensée d'Otfrid.

Mais je crois qu'il n'y a pas lieu de quitter trop vite le terrain de l'interprétation littérale. D'abord, le vocabulaire lui-même demeure pétri de références rhétoriques et grammaticales, à commencer par le calque *regulu* qui ne peut renvoyer qu'à l'*ars Donati*²⁵⁴, la *regula grammaticorum*. On sait combien le conflit entre la règle du grammairien et la parole divine (ici sans doute rappelée par le terme *rihti*, *rectitudo*) a marqué la pensée des exégètes altimédiévaux²⁵⁵. Mais cette divergence n'a nullement empêché le développement d'une poésie chrétienne de haut niveau, dont précisément Otfrid désigne les noms dans sa lettre à Liutbert. Cela tient à ce que les intellectuels chrétiens de l'Antiquité tardive ont résolu de diverses manières ce dilemme, depuis la création d'une poésie formellement antique (Prudence) jusqu'à l'élaboration d'une prose en versets rythmés (Jérôme) en passant par des compromis métrico-rythmiques (Ambroise)²⁵⁶. Cette élaboration langagière par le haut n'a nullement empêché le développement d'un niveau de langue par le bas, fondé sur un toilettage plus simple du latin parlé, le *sermo humilis*²⁵⁷. C'est exactement dans cette échelle de niveaux qu'Otfrid voudrait insérer le francique, l'expression *in sconeru slihti* rappelant de son côté, surtout aussitôt après la référence à *regulu*, le *sermo humilis/ piscatorius/ rusticus* de la rhétorique chrétienne. Contrairement à la lecture proposée par le commentateur, Otfrid ne déclare pas inconciliable la "sauvagerie" de sa langue maternelle et la poésie lettrée. Pour lui, la construction d'une langue littéraire francique couvrant toute la gamme à la manière de la tradition latine est non pas inconcevable, mais inévitable²⁵⁸ : la tâche, ardue, incombe aux intellectuels comme lui.

253 . Haug suit le commentaire de G. VOLLMANN-PROFE, *Kommentar zu Otfrids Evangelienbuch*, t. 1, Bonn, 1976. Il me paraît que ces interprétations ne tiennent pas suffisamment compte du changement de mentalité (association langue-morale) qu'a introduit du côté latin la *reformatio in melius* carolingienne. La grammaire a été, pour un temps au moins, introduite dans la morale.

254 . Sur sa présence dans le monde carolingien, L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement de l'art grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris, 1981 ; V. LAW, *The study of grammar*, in R. McKITTERICK, *Carolingian culture, Emulation and Innovation*, Cambridge, 1994, p. 88-110.

255 . C'est le sujet du très beau commentaire à la formule *Stupet omnis regula* conduit par H. DE LUBAC, *L'exégèse médiévale. Les quatre sens de l'écriture*, 4 vol., Paris, 1959-1961, t. 1. Il s'agit bien sûr de la stupéfaction des grammairiens, professionnels de la parole savante (*regula*), devant la richesse de la parole christique pourtant émise en langage dépouillé (*genus submissum*).

256 . Sur cette fusion progressive, J. FONTAINE, *Naissance de la poésie dans l'Occident chrétien. Esquisse d'une histoire de la poésie latine chrétienne du III^e au VI^e siècle*, Paris, 1981

257 . Cf. E. AUERBACH, *Sermo humilis*, in *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter*, Berne, 1958, p. 65-133.

258 . Il la vit sans doute comme un sorte de "rachat grammatical" conduisant au salut à la fois littéraire et moral.

Le débat ouvert au VIII^e siècle autour du "latin des illettrés" a donc eu son équivalent autour de "la langue du peuple"²⁵⁹. Mais alors qu'au siècle suivant la langue naturelle du côté roman demeurait déclassée, renvoyée au miroir peu flatteur du latin mérovingien²⁶⁰, la possibilité d'une affirmation de la langue naturelle du côté germanique, non seulement au niveau élémentaire de la *scripta*, mais aussi au niveau supérieur de la *grammatica* et de la littérature, se dessine. Ainsi l'aristocratie austrasienne a contribué à un changement profond des mentalités, la porosité des milieux germanophones et romanophones ayant en somme favorisé une sorte de promotion culturelle de l'Ancien français archaïque²⁶¹. Mais dans ces conditions, le niveau d'émergence des deux littératures ne pouvait se faire qu'en répondant au double (et contradictoire) désir de ces élites de faire entrer la langue du peuple dans la pérennité de l'écrit (si prestigieux en soi) et de se distinguer de cette dernière en promouvant des formes complexes pliées à des règles qui les hissent à la hauteur du *sermo altus* cher aux catégories de la tradition latine.

5] Roman et germanique en *sermo altus*

Dans ces conditions, le statut sociolinguistique du fameux *Sermon sur jonas* diffère profondément de celui des *Serments de Strasbourg*, de la *Cantilène de sainte Eulalie* ou du *Poème de saint Léger*²⁶². Le premier relève d'une mise en texte brouillonne de "la langue du peuple" dans le cadre de l'adaptation aux exigences de la CV collective. On a au contraire observé depuis longtemps le caractère extrêmement solennel de la langue des *Serments*, qu'il me paraît toujours un peu étonnant de classer parmi les monuments en "langue vulgaire"²⁶³. La situation est proche pour la *Cantilène* : le niveau de langue et de style en étant élevés en font une forme de *romanitas maior*, dont la réceptibilité pourrait avoir été plus réduite que dans le cas d'oeuvres écrites en *latinitas minor*²⁶⁴. Elle me paraît extrême dans le cas du *Saint Léger*, dont la compacité syntaxique fait un modèle de langue à prétention littéraire élevée.

259 . *Lingua romana rustica* et *lingua theotisca* s'équivalent dans leur rapport à la *grammatica*. La langue germanique est hors grammaire, puisqu'elle n'est que "du peuple" ; la langue romane est "du peuple" parce qu'elle n'est que hors grammaire (évidemment depuis le bannissement alcuinien).

260 . Cf. en ce sens M. BANNIARD, *Diasystèmes et diachronies langagières*, p. 133.

261 . L'idée de ces interactions créatrices est familière à un romaniste originaire lui-même d'un pays bilingue comme P. DELBOUILLE, *Tradition latine et naissance des littératures romanes*, in *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. 1, Heidelberg, 1972, p. 3-56.

262 . La présentation de ces premiers textes avait été faite de manière exemplaire par P. DELBOUILLE, *La formation des langues littéraires et les premiers textes*, in *Grundriss...*, p. 560-584 et 604-622.

263 . C'est la connotation impliquée en français par "vulgaire" qui me paraît inopportune. Elle invite d'emblée le lecteur et le chercheur à se placer dans une tradition éthique opposant "bonne langue (grammaticale, stylisée)" et "mauvaise langue (agrammaticale, débraillée)", autrement dit dans les catégories mentales carolingiennes (et, au-delà, dans le modèle exalté par Quintilien). Outre le caractère peu linguistique de cette qualification, elle induit d'emblée une représentation sociolinguistique biaisée.

La convergence langagière entre germanophones et romanophones ressortit clairement de la comparaison entre le langage des formulaires juridiques latins, des formules romanes et des formules germaniques. Le travail a été fait pour la dyade latin/ roman²⁶⁵ ; mais on a moins prêté attention à celle latin/ germanique. Or, le phrasé des trois langues est largement superposable ; je me limite au parallèle *romanica lingua/ theotisca lingua* ; les propositions sont rubriquées, A/A' ; à l'intérieur de celle-ci, les blocs de morphèmes sont numérotés dans leur ordre d'apparition linéaire (ce n'est pas un arbre de type générativiste) ; le germanique est pris comme référence²⁶⁶.

A [... 1>soso/ 2> man/ 3> mit rehtu/ 4> sinan bruodher/ 5> scal,]
A'[... 1> si cum/ 2> om/ 3> per dreit/ 4> son fradra/ 5> salvar/ 6> dift,]

B [1> in thiū thazz/ 2> er/ 3> mig/ 4> so sama/ 5> duo,]
B'[1> in o quid/ 3> il/ 4> mi/ 4> altresī/ 5> fazet,]

C [1> indi/ 2> mit Ludheren/ 3> in notheiniū thing/ 4> ne/ 5> gegango,]
C'[1> et/ 2> ab Ludher/ 3> nul plaid/ 4> nunquam/ 5> prindrai,]

D [1> the/ 2> minan willon/ 3> imo/ 4> ce scadhen/ 5> werden.]
D' [1> qui/ 2> meon vol/ 3> cist meon fradre Karle/ 4> in damno/ 5> sit.]

L'identité des tournures, remarquable, n'est incomplète que dans deux cas : lorsque l'idiomatisme roman (*plaid...prindrai*) doit être rendu par un idiomatisme germanique distinct (*in notheinu thing ne gegango*) ; lorsque pour des raisons extra-langagières (pragmatiques ?, politiques ?), la désignation précise du texte roman (*cist meon fradre Karle*) est rendue par un simple pronom (*im*).

Ces documents présentent le caractère contradictoire de "mettre en texte" une langue qui est certes la "langue du peuple", mais hissée à un niveau de langage qui en fait évidemment dans les deux cas un exemple de *Hochsprache*, de *sermo altus*. Cette mise en scène stylistique

264 . Sur cette idée, M. BANNIARD, *Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers*, in *REL*, t. 73, 1995, p. 213-230 & *La longue Vie de saint Léger : émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VII^e-X^e s.)*, in M. BANNIARD (éd.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques*, Toulouse, 2002, p. 29-45.

265 . Cf. K. EWALD, *Formelhafte Wendungen in den Strassburger Eiden*, in *VR*, 23, 1964, 35-55. La question de l'identification éventuelle de la langue romane des *Serments* à un dialecte précis n'est pas pertinente pour ce sujet (les hypothèses sont présentées par P. Delbouille) ; de mon point de vue, cette *scripta* tentant de recréer un diasystème graphique roman pour remplacer le rôle que tenait la graphie latine, l'attribution à une aire dialectale précise est sans objet.

266 . Par commodité, je suis l'édition et le commentaire présentés dans A. JOLIVET, F. MOSSÉ, *Manuel de l'allemand du Moyen Age des origines au XIV^e siècle*, Paris, 1959 (réed.), p. 241-243. Une édition minutieuse du texte, tant roman que germanique, a été procurée par G. HOLTUS, *Rilievi su un'edizione comparatistica dei 'Giuramenti di Strasburgo'*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 196-212. L'étude comparative du phrasé est assez indépendante des détails du texte.

consiste manifestement à décalquer le phrasé du latin juridique des serments, dont d'autres exemples remplissent les traités qui émaillent les guerres carolingiennes²⁶⁷. On n'en conclura pas à une différence radicale entre la langue naturelle et cette langue officielle. Il serait plus judicieux d'admettre que ce niveau élevé de style est atteint en profitant de la grande plasticité de leur diasystème. Le protoroman laisse venir à sa surface la part archaïque (mais vivante) de sa mémoire langagière, qui rejoint forcément les couches latinophones du passé, à un stade où ce phrasé était moins marqué dans les énoncés ordinaires²⁶⁸ ; le VHA offrait structurellement ces possibilités, mais l'absence d'une tradition suffisamment documentée d'énoncés complexes limite nos capacités de mesure.

Lorsqu'apparaissent à la fin du IX^e siècle sur le même manuscrit et en un même lieu une des plus anciennes *cantilena* en langue germanique et notre première *cantilena* en langue d'oïl, ils présentent comme en un précipité les traits distinctifs de cette longue interaction entre le côté latin et le côté germanique. Il n'y avait pas de raison réelle pour les intellectuels de promouvoir au niveau littéraire la *scripta* de la langue romane. Le latin pouvait largement satisfaire à toutes les exigences de ce groupe, comme l'a largement démontré le succès de la poésie latine de cette époque, qu'elle soit métrique ou rythmique²⁶⁹. Depuis un siècle, les intellectuels germanophones ont préparé l'ascension de la "langue du peuple" au rang de langue digne d'être soumise aux règles du christianisme, de la grammaire et de la rhétorique.

Le verset mis au point par Otfrid pour, à l'imitation de Jérôme, traduire les Évangiles est repris comme modèle poétique par l'auteur anonyme du *Ludwigslied*, qui compose un éloge pieux et fervent du souverain pour le fond et savamment disposé pour la forme (Dieu appelle Louis III au secours des chrétiens victimes d'un raid Viking dans la région d'Abbeville)²⁷⁰ :

"Hluduig, kuning min, Hilph minan liutin !//...
 Tho nam er godes urlub, Hluob her gonfanon uf,/
 Reit er thara in Vrankon Ingagan Northmannon.//
 Gode thancodun The sin beidodun,/
 Quadhun al'fro min, So lango beidon uuir thin.
 "Louis, mon roi, aide mon peuple !//...
 Alors, il prit congé de Dieu, il éleva le gonfanon,//

267 . Exemples dans M. BANNIARD, *Changements dans le degré de cohérence graphie/langage : de la notation du phrasé à la notation de la phonie (VIII^e-XI^e siècle)*, in M. MAIDEN, M. ZACCARELLO (éd.), *The Early Textualization of the Romance Languages - Recent Perspectives* (Actes du colloque d'Oxford, Mars 2002), à paraître.

268 . Cette modélisation est proposée par M. BANNIARD, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ?* (Paris, Janvier 2001), *Cahier du BSL*, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64.

269 . Cela ressort notamment des travaux de P. GODMAN, *Poetry of the Carolingian Renaissance*, Univ. of Oklahoma Press, 1985.

270 . Le texte est celui qu'ont édité A. JOLIVET, F. MOSSÉ, *Manuel*, p. 244-246. Il est également partiellement cité, traduit et commenté dans sa commode présentation par C. EDWARDS, *German vernacular literature : a survey*, in R. McKITTERICK (éd.), *Carolingian culture*, p. 141-170, p. 158 sqq.

Il chevaucha de là jusque chez les Francs à la rencontre des Normands.//
Ils remercièrent Dieu ceux qui l'attendaient,//
Ils lui déclarèrent tous : "Mon souverain il y a si longtemps que nous t'attendions."

La traduction trahit d'autant plus la qualité poétique du texte qu'elle aplatit complètement ses effets sonores : ces vers de longueur limitée (de dix à douze syllabes) comptent des accents toniques forts (c'est un des traits essentiels de la phonologie du VHA) et rapprochés (de quatre à six par vers, soit entre un tiers et la moitié des syllabes) qui donnent au poème un rythme très marqué, la cadence et la cohérence des vers étant accrues tant par des rimes intérieures entre les hémistiches que par de nombreuses allitérations (elles-mêmes placées avec soin). Je n'insiste pas sur ces aspects qui relèvent de la philologie germanique proprement dite (théorie du *Tonbeugung*). Une sorte de synthèse s'est donc mise en place entre la tradition purement orale (païenne) germanique, la tradition écrite chrétienne, la médiation hiéronymienne (la traduction en versets) et la normalisation carolingienne.

La *Cantilène de sainte Eulalie* est justiciable de la même analyse. Déclarer comme on le lit çà et là qu'elle est destinée "à la prière du peuple"²⁷¹ laisse dans un flou - qu'il convient de dissiper - sa situation sociolinguistique. Elle a certes pu être écoutée et éventuellement comprise par les illettrés romanophones, sa réceptibilité méritant toutefois une analyse. Mais son fond relève du modèle hiératisé carolingien, qui a rompu avec le côté familier et réaliste des récits mérovingiens²⁷². Et sa qualité formelle la fait accéder d'emblée à la lignée de la poésie rythmique latine créée dans le sillage ambrosien²⁷³. Sa versification et sa langue ayant fait l'objet de bien des travaux²⁷⁴, je ne m'y attarderai pas pour insister sur l'essentiel, que certes la langue naturelle romane est consacrée par sa "mise en texte", mais pour être aussitôt élevée au niveau d'un langage littéraire soigné à l'usage des élites romanophones²⁷⁵.

271 . C'est quasiment un *locus communis* de la philologie et de l'histoire littéraire romanes. On en verra un bon exemple dans la synthèse de M. SOT, JP BOUDET, A. GUERREAU-JALABERT, *Histoire culturelle de la France*, t. 1, *Le Moyen Age*, Paris, 1997, p. 44, commentaire en marge de la photocopie de la cantilène : "La *Séquence de sainte Eulalie*, copiée en langue romane vers 880, est manifestement destinée à la prière du peuple qui ne savait pas lire".

272 . Sur cet aspect, M. BANNIARD, *Les deux vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique*, in *Médiévales*, t. 25, 1993, p. 45-52.

273 . Sur ces filiations, nous disposons à présent de F. STELLA (éd), *Poesia dell'alto medioevo europeo : manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini*, Florence, 2000.

274 . Présentés avec précision par P. DELBOUILLE, *Les plus anciens textes romans*, p. 607 sqq.

275. Pour conforter cette impression, il faudrait tracer une comparaison avec la version latine dont elle s'inspire.

La réponse au questionnaire initial est donc apportée par une étude certes insuffisante, mais éclairante, des interactions continues sur sept siècles entre les latinophones (puis les romanophones) et les germanophones sur cette vaste zone interactive qui couvre l'arc Nord-Est de l'Empire en Occident. La promotion rapide et surprenante du protoroman de France au statut de langue littéraire s'est accomplie par un effet de miroir au cœur des élites carolingiennes. Cette conclusion mériterait au moins un élargissement. D'abord, la question de la genèse du vers épique français me paraît s'inscrire dans l'immédiate continuité de cette interaction entre le rythme du vers latin, puis roman et le rythme du vers solennel germanique. Tous deux se caractérisant avant tout par un puissant marquage des temps forts, par une compacité langagière accusée, et par une musicalité spécifique du vocabulaire, avaient construit avant même son émergence à l'écrit cette manière si particulière de dire le monde féodal qui informe la chanson de geste.

VIII] CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

La lecture attentive des ces documents aura sans doute permis au jeune chercheur de se faire une idée du renouveau de nos connaissances en linguistique diachronique. Bien entendu, comme le choix a été fait de proposer non pas des considérations globales, mais des percées ponctuelles, la vue d'ensemble n'est pas acquise. Mais ce n'est pas le plus important.

Le plus important est d'abord d'inviter l'étudiant à 3 réflexions :

- Une sur la nécessité de ne pas répéter mécaniquement les clichés de l'enseignement traditionnel, mais de réfléchir personnellement aux enjeux de chaque discipline, surtout dans les sciences humaines où l'impact de l'idéologie du moment peut être dirimant. Or, la discipline enseignée remonte à des bases posées au XIX^e siècle, sans qu'il y ait eu jusqu'à la fin du siècle passé de remise à plat sérieuse de ce savoir.

- Une sur l'opportunité de replacer tout le débat actuel sur la notion de « décadence » de la langue française et sur la crise (non imaginaire) de l'enseignement de la littérature à l'école dans un cadre réellement linguistique, donc historique. Cette mise en perspective passe forcément par une mise en évidence des contradictions internes au système des représentations normatives collectives actuelles : donc par une réflexion sur le vrai pouvoir symbolique.

- Une plus technique sur les paramètres de l'enseignement de disciplines « haut de gamme » comme la stylistique : s'interroger sur la validité des analyses esthétiques de tel texte du XVII^e siècle en dehors d'une connaissance sérieuse de la prosodie et de l'intonation, entre autres, de la parole française de ce temps. En d'autres termes, mieux s'interroger sur le rapport entre communauté langagière et acrolecte littéraire.

Précisément, pour faire plus clairement le lien entre les documents proposés et cette réflexion et pour préparer à une éventuelle évaluation de l'étudiant, voici quelques questions à propos desquelles il est invité à rassembler des éléments de réponse, tant d'après ce qu'il a lu

dans ces pages, que d'après les lectures complémentaires qu'il aura pu faire :

1) Quelles sont les implications sémantiques de la terminologie traditionnelle (« vulgaire, vernaculaire, etc... ») ? Appliquez les remarques d'Otfrid aux « patois » de France.

2) Quels sont les enjeux de pouvoir de la théorie diglossique ? Qui en sont les opérateurs ? Qui les bénéficiaires ?

3) Quel est le producteur du langage ? Montrez comment le modèle d'inversion des hiérarchies implique des acteurs hors norme.

4) Quelle est la différence entre norme langagière et norme littéraire ?